

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 01 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 25 novembre 2022,
Secrétaire de séance : Christine CABON

Etaient présents 47 titulaires, 2 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Serge MAUHOURET suppléant de Ophélie ESCOT
Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE

Pouvoirs : David MIRANDE à Louis BENOIT, Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Jean-Michel IDOÏPE à Flora LAPERNE, Cédric PUCHEU à Jean-Claude COSTE, Lydie ALTHAPÉ à Jean-Luc ESTOURNES, Claude BERNIARD à Bernard UTHURRY, Laurent KELLER à Marc OXIBAR, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Sami BOURI à Raymond VILLALBA, Jean CONTOU CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Stéphane LARTIGUE à Anne SAOUTER, Muriel BIOT à Claude LACOUR,

Absents : Fabienne TOUVARD, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Patrick MAILLET, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Alain QUINTANA, Christophe QUERY

RAPPORT N° 221201-12-PAH-

DEMANDE DE RENOUELEMENT DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Mme CABON explique que le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire est un label qui engage le Ministère de la Culture et les collectivités locales.

Il a été créé en 1985 par la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, en complément des lois de décentralisation définissant les zones de protection patrimoniale. Aujourd'hui attribué par le Ministère de la Culture, il s'appuie sur un projet de valorisation des patrimoines à l'échelle d'un territoire identifié pour faire connaître les patrimoines et sensibiliser les citoyens, dès leur plus jeune âge, à leur cadre de vie. A ce jour le Ministère recense 202 territoires labellisés Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

L'objet de la présente délibération est d'une part d'enclencher la demande de renouvellement du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire pour les Pyrénées béarnaises (Haut-Béarn et Ossau), et d'autre part de saisir les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine à cet effet.

Historique du Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises

Le 18 janvier 2013, la signature de la convention Villes et Pays d'Art et d'Histoire entre les Présidents des Communautés de Communes de Josbaig, du Piémont Oloronais, de la Vallée d'Aspe, de la Vallée de Barétous et de la Vallée d'Ossau, et le Ministre de la Culture marque l'intégration des Pyrénées béarnaises au sein du réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Cette convention portée dans la formulation initiale par cinq communautés de communes, s'est de fait appliquée aux communautés de communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau, avec la mise en œuvre de la Loi NOTRe à compter du 1^{er} janvier 2017, sans impact sur le périmètre délimité et cohérent conforme aux engagements de la convention avec l'Etat.

Dès lors, nous nous sommes engagés à :

- Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale ;
- Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager ;
- Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine ;
- Accueillir les visiteurs ;
- Proposer une offre de découverte du patrimoine aux publics spécifiques ;
- Structurer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) dont la configuration est éclatée sur notre territoire, avec la création du réseau d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Villa Bedat, Maison du Barétous, Musée d'Ossau, Falaise aux vautours, Écomusée de la Vallée d'Aspe à Lourdios-Ichère et Sarrance, Fort du Portalet, musées d'Oloron Sainte-Marie : Tour de Grède - Maison du Patrimoine - Trésor de la cathédrale, Maison de la Mémoire).

Cette convention à durée décennale arrivant à échéance, un bilan a été réalisé dont les éléments sont produits en annexe. La question du renouvellement du partenariat avec l'Etat est nécessaire. Les éléments de bilan posent les pistes d'amélioration dans un contexte territorial évolutif, compte tenu de l'élargissement des champs patrimoniaux.

Répondant à la politique nationale, le renouvellement du label et donc de la convention constituera un outil de connaissance et de reconnaissance, outil de développement culturel territorial avec l'appui technique, promotionnel et financier du Ministère de la Culture et des partenaires institutionnels.

En vue d'accompagner l'ancrage et le renouvellement du label Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises, la CCHB et la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, sollicitent un appui extérieur dont la prestation peut être cofinancée dans le cadre du dispositif LEADER Haut-Béarn, selon les conditions suivantes :

DEPENSES TTC		RECETTES	
Ateliers participatifs	15 000.00 €	Autofinancement	12 148.91€

Définition des indicateurs d'impact économique et sociologiques	15 000.00 €	LEADER	20 283.50€
Frais salariaux	2 115.14€		
Coûts indirects	317.27€		
TOTAL	32 432.41€	TOTAL	32 432.41€

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à engager la procédure de renouvellement de la convention Ville et Pays d'Art d'Histoire,
- **VALIDE** le plan de financement,
- **AUTORISE** le Président à prendre toute mesure et à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 1^{er} décembre 2022
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé CC

Christine CABON

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE PYRÉNÉES BÉARNAISES

Dossier bilan 2013- 2022

Version octobre 2022



TITRE I - LES OBJECTIFS**Art 1 - Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale****I.1.1 – Connaissance et préservation**

- I.1.1.1 – Le Conseil scientifique
- I.1.1.2 – Les études thématiques
- I.1.1.3 – La charte architecturale et paysagère
- I.1.1.4 – un territoire de recherches universitaires

I.1.2 – Conservation et restauration architecturale

- I.1.2.1 - Les chantiers monuments historiques
 - I.1.2.1.1 - Les édifices
 - I.1.2.1.2 - Le mobilier
- I.1.2.2 – Le site patrimonial remarquable d'Oloron Sainte-Marie
- I.1.2.3 – Le plan de Gestion local UNESCO Sainte-Marie
- I.1.2.3 - La restauration du patrimoine non protégé bâti
 - I.1.2.3.1 – Le patrimoine vernaculaire
 - I.1.2.3.2 - Les opérations liées à l'habitat

I.1.3 – Le maintien de la qualité architecturale et paysagère

- I.1.3.1 - Les Schémas de cohérence Territoriale – SCoT
 - I.1.3.1.1 – Le SCoT du Haut-Béarn
 - I.1.3.1.2 – Le SCoT de la Vallée d'Ossau
- I.1.3.2 – Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux
 - I.1.3.2.1 – Le PLUi de Josbaig
 - I.1.3.2.2 – Le PLUi du Haut-Béarn
 - I.1.3.2.3 – Le site patrimonial remarquable d'Oloron Sainte-Marie
- I.1.3.3 – Préservation des paysages et environnement
 - I.1.3.3.1 Le Parc national des Pyrénées
 - I.1.3.3.2 – L'Atlas des Paysages des Pyrénées-Atlantiques
 - I.1.3.3.3 - Les zones de protection (ZNIEFF, ZICO, Natura 2000)
 - I.1.3.3.4 - Les sentiers de randonnée des Plans Locaux de Randonnée (PLR)
 - I.1.3.3.5 – L'entretien et la restauration des rivières
 - I.1.3.3.6 - Autres actions communautaires (Trames Vertes et Bleues, TEPoS, PCAET)
- I.1.3.4 – Les dispositifs récents : Petites Villes de Demain/ Opération de Revitalisation Territoriale
 - I.1.3.4.1 – Laruns et Arudy/ Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau
 - I.1.3.4.2 – Oloron Sainte-Marie/ Communauté de Communes du Haut-Béarn

I.1.4 - Connaissance et valorisation du PCI**Art 2 - Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager****I.2.1 – L'implication des habitants et acteurs locaux****I.2.2- Les formations actions**

Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises – bilan

3

- I.2.2.1 – Pour les associations partenaires
- I.2.2.2 – Pour les médiateurs et guides
- I.2.2.3 – Pour les professionnels du tourisme
- I.2.2.4 – Pour les gestionnaires des équipements muséographiques
- I.2.2.5 – Pour les référents aménagement du territoire

I.2.3 – L'évolution des fréquentations**I.2.4 – Les cycles thématiques**

- I.2.4.1 – Une approche reposant sur les 3 piliers de la chaîne patrimoniale : étudier, valoriser, partager
- I.2.4.2 – Une programmation pluriannuelle

I.2.5 - L'actualité du patrimoine**I.2.6 - Les rendez-vous réguliers**

- I.2.6.1 - Les événementiels nationaux
- I.2.6.2 – Laissez-vous conter nos villages
- I.2.6.3 - Les balades et randonnées
- I.2.6.4 - Les visites du Fort du Portalet

- I.2.7 - Les festivals locaux**Art 3 - Initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine****I.3.1 – Les outils pédagogiques**

- I.3.2.1 – Les maquettes
- I.3.2.2 – Les mallettes
- I.3.2.3 – Les livrets et supports numériques de découverte

I.3.2 – Les actions de médiation

- I.3.2.1 – Journées découverte en Vallée d'Ossau
- I.3.2.2 - Education Artistique et Culturelle jeune public en Haut-Béarn
- I.3.2.3 - Les projets d'enseignants de lycée
- I.3.2.4 – L'offre éducative des sites du RIAP

Art 4 - Accueillir les visiteurs**I.4.1 – Mise en place d'une politique touristique patrimoniale****I.4.2 – Organisation du tourisme sur le territoire****I.4.3 - Relations avec les offices du tourisme****I.4.4 – Les publics cibles**

- I.4.4.1 -Public touristique individuel
- I.4.4.2- Les groupes d'autocaristes

Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises – bilan

4

I.4.5 – Les actions réalisées

- I.4.5.1 - Sur le périmètre du Pays d'art et d'histoire
- I.4.5.2 – En Haut-Béarn
- I.4.5.3 – En vallée d'Ossau

TITRE II - LES MOYENS

Art 1 - Recourir à un personnel qualifié

II.1.1 – Fusion des collectivités

- II.1.1.1 - Les différentes collectivités territoriales avant la loi NOTRE du 7 août 2015
- II.1.1.2 - La fusion et la création De deux nouvelles collectivités territoriales

II.1.2 – Les acteurs

- II.1.2.1 - Le service dédié à la convention Pays d'Art et d'Histoire
 - II.1.2.1.1 - Période avant dernière fusion des collectivités territoriales
 - II.1.2.1.2 - Période depuis dernière fusion des collectivités territoriales
- II.1.2.2 – Effectifs permanents des équipements du Réseau
- II.1.2.3 - Les autres services en lien avec le service dans le cadre du label à la CCHB
 - II.1.2.2.1 – Services du Pôle Action Culturelle et Rayonnement Territorial
 - II.1.2.2.2 – Pôle Urbanisme, aménagement de l'espace, logement et cadre de vie
 - II.1.2.2.3 – Pôle environnement et SMGOAO
 - II.1.2.2.4 – Pôle développement économique et politiques contractuelles
 - II.1.2.2.5 – Pôle politique touristique et Offices de Tourisme
 - II.1.2.2.6 – Service communication
- II.1.2.4 - Les relations avec les services de la CCVO
- II.1.2.5 - Les réseaux intercommunaux de Lecture Publique

II.1.3 – Les partenariats développés

Rappel de ce que dit la convention de labellisation VPAH : extrait

- II.1.3.1 – Coordonner et fédérer, développer une plus grande cohérence
- II.1.3.2 – Les partenariats locaux développés au cours de la convention
 - II.1.3.2.1 - Associations patrimoniales et culturelles
 - II.1.3.2.2 - Le CAUE 64
 - II.1.3.2.3 – Le Pavillon de l'architecture
 - II.1.3.2.4 – EDF/ SHEM
- II.1.3.3 – Le Service régional de l'Inventaire et du Patrimoine
- II.1.3.4 – Le Département des Pyrénées-Atlantiques

- II.1.3.5 - Les Villes et Pays d'art et d'histoire

- II.1.3.5.1 – A l'échelle départementale
- II.1.3.5.2 – A l'échelle régionale

Art 2 - Créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du patrimoine

II.2.1 – La mise en réseau de l'interprétation du patrimoine

II.2.1.1 Les centres d'interprétation

- II.2.1.1.1 – La Villa Bedat, centre culturel et patrimonial à Oloron Sainte-Marie
- II.2.1.1.2 – La Maison du Barétous à Arette
- II.2.1.1.3 – La Maison des Mémoires à Aydius
- II.2.1.1.4 – La Falaise aux Vautours à Aste-Béon
- II.2.1.1.5 - Les Maisons du Parc à Etsaut et Laruns
- II.2.1.1.6 – L'espace découverte EDF

II.2.1.2 – Les musées et écomusées

- II.2.1.2.1 – Musée de France à Arudy
- II.2.1.2.2 - Musées municipaux d'Oloron Sainte-Marie
- II.2.1.2.3 – L'écomusée de la Vallée d'Aspe à Lourdiou-Ichère et à Sarrance

II.2.2 – L'observatoire des publics du réseau

Art 3 - Assurer la communication, la diffusion et la promotion de l'architecture et du patrimoine

II.3.1 – L'interprétation du territoire : des outils « nomades »

- II.3.1.1 - Les expositions itinérantes
- II.3.1.2 - Les expositions empruntées
- II.3.1.3 – La matériauthèque mobile
- II.3.1.4 – les supports numériques de découverte
 - II.3.1.4.1 – La bibliothèque numérique
 - II.3.1.4.2 – Wivisites
 - II.3.1.4.3 – Terra Aventura

II.3.2 – Les publications

- II.3.2.1 - Les programmes annuels
- II.3.2.2 - Une publication généraliste
- II.3.2.3 - Des publications thématiques
- II.3.2.4 - Des publications sur les communes
- II.3.2.5 - Des publications sur les sites
- II.3.2.6 – Les affiches et autres supports
- II.3.2.7 - Autres

II.3.3 – La signalétique d'interprétation

II.3.4 – Le site Internet

II.3.5 – L'utilisation du logo

- II.3.5.1 - Entrées de territoire
- II.3.5.2 - Les supports de communication

TITRE I - LES OBJECTIFS

Afin de mener à bien la conservation et la valorisation des patrimoines bâtis et dans le prolongement des actions de sensibilisation menées dans le cadre du label Villes et Pays d'art et d'histoire, plusieurs axes de travail et actions sont à privilégier en matière de qualité architecturale :

Axe 1 : patrimoine et culture : acquisition et exploitation des connaissances, aide et soutien dans les démarches de réhabilitation, de restauration, développement des actions de sensibilisation.

Axe 2 : Cadre de vie : participer aux politiques d'aménagement du territoire, professionnaliser les acteurs de la culture et du tourisme, favoriser la valorisation du patrimoine naturel et paysager.

Axe 3 : Valorisation économique et touristique : valoriser et soutenir les savoir-faire locaux, engendrer des retombées économiques

Axe 4 : Coopération et partenariats : mobiliser le réseau de services territoriaux concernés, favoriser l'échange d'expériences.

Art 1 - Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale

Ce premier axe de travail constitue le point de départ fondamental du projet lié au label VPAH sur le territoire. Il s'agit d'explorer plus avant les thèmes identifiés par le projet décennal mais aussi de réaliser des temps de recherche par opportunité, permettant de répondre aux actualités de terrain.

Ainsi, les actions visant à répondre aux enjeux de valorisation et de promotion ont porté à la fois sur :

- une meilleure identification et connaissance du patrimoine et de l'architecture,
- les actions de conservation et de restauration de l'architecture (de la plus remarquable à la vernaculaire)
- le maintien de la qualité architecturale et paysagère du territoire
- sans omettre les éléments de Patrimoine Culturel Immatériel.

I.1.1 – Connaissance et préservation

La connaissance et la préservation de l'architecture et du patrimoine passe par l'élaboration d'une réflexion globale et stratégique pluriannuelle et par l'organisation de modules de recherches impliquant à la fois la communauté scientifique mais aussi les acteurs locaux.

- I.1.1.1 – Le conseil scientifique

Dès sa création, le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises s'est doté d'un conseil scientifique dont les missions, la composition et le fonctionnement ont évolué au fil du temps. Composé d'universitaires et de chercheurs de différents domaines de sciences sociales, son rôle reste strictement consultatif.

Constitué dès 2011, époque de réflexion de la création de la Villa Bedat, le conseil scientifique se réunissait une fois par trimestre avec, pour missions, de :

- participer à la validation des contenus scientifiques et culturels de l'équipement, notamment ceux de l'exposition permanente,

- conseiller la cheffe de projet en matière d'orientations et de projets à moyen et long terme (politique d'accueil des publics, programmation d'actions culturelles et patrimoniales, de recherche...),
- apporter son concours à la conception et à l'évaluation des actions menées au sein de l'équipement,
- émettre des avis sur la contribution de l'équipement au projet global du Pays d'art et d'histoire et de la mise en réseau des équipements existants (Musée d'Arudy, écomusée de la vallée d'Aspe, Maison du Barétous...).

En 2014, les missions du conseil scientifique évoluent ainsi que sa composition. En effet, les contenus du Projet Scientifique et Culturel ayant été validé par la Direction des Patrimoines, ce volet n'est plus à traiter.

Dès lors, le Conseil scientifique qui se réunit une fois l'an, et ses missions évoluent comme suit :

- conseiller le comité de pilotage du Pays d'art et d'histoire (Pah) Pyrénées béarnaises en matière d'orientations et de projets à moyen et long terme (politique d'accueil des publics, charte communautaire, programmation d'action culturelle, action patrimoniale,...),
- apporter son concours à la conception et à l'évaluation des actions menées sur le territoire,
- exprimer des avis sur la contribution du Pays d'art et d'histoire aux réseaux des Villes et Pays d'art et d'histoire (département, région, chaîne des Pyrénées, national, transfrontalier...)

Le Conseil scientifique du Pah Pyrénées béarnaises est composé :

- de représentants institutionnels (Architecte des Bâtiments de France, Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement, Archives départementales...)
- de spécialistes par axe du projet (patrimoine, histoire, sciences humaines, environnement) ayant effectué des recherches sur le périmètre des Pyrénées béarnaises et travaillant à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, au Centre National de la Recherche Scientifique de Toulouse et de Bordeaux

Lors de leurs temps de travail, les membres du conseil scientifique ont identifié plusieurs thèmes de recherche à engager sur le territoire : pastoralisme, patrimoine lié à l'eau, patrimoine culturel immatériel, paysages. Ces thèmes ont été priorisés et soumis à validation du comité de pilotage avant d'être mis à l'étude. Certains membres du conseil ont joué le rôle de coordonnateur pour la phase étude et valorisation de ces thèmes.

Depuis 2018, devant la difficulté d'organisation de temps de travail partagé, il a été convenu avec les membres du conseil scientifique renouvelé en 2017 que la cheffe de projet pourrait continuer de les solliciter par mails, visio-conférences ou appels téléphoniques pour la validation de contenus et toute question ayant trait aux recherches sur le territoire. Les bilans annuels d'activités leur sont transmis pour information. Ce système fonctionne sans problème et permet de maintenir le niveau d'exigence concernant les supports édités sous couvert du label.

PISTES D'AMÉLIORATION

- **Conserver ce système de fonctionnement fluide et plébiscité par les membres du conseil scientifique**

- I.1.1.2 – Les études thématiques

Dans le cadre de ses relations avec le milieu universitaire et différents prestataires ou en interne, le territoire a régulièrement mené des études portant sur les différents sujets suivants dont certains ont été initiés par le conseil scientifique :

- Pastoralisme
- Vitraux de l'atelier Mauméjean
- Ecoles de Jules Ferry à nos jours
- Chemins de Compostelle
- Habitat du 20^e siècle
- Patrimoine lié à l'eau

Ces éléments d'étude faisaient partie d'une logique de travail pluriannuel comportant les trois piliers de la chaîne patrimoniale : recherche, valorisation et sensibilisation.

Le volet recherche a été coordonné par la cheffe de projet qui avait notamment la charge de trouver les chercheurs, ressources et moyens de réalisation de ces études. En fonction des thématiques, les recherches ont été réalisées sur commande auprès de scientifiques, cabinets d'architectes du patrimoine ou spécialistes du domaine en concertation avec un ou plusieurs membres du conseil scientifique. Des compléments de recherche ont pu être menés par des stagiaires de Master professionnel (Pau, Bordeaux) accueillis au sein du service Pays d'art et d'histoire.

Ces recherches ont été réalisées sur une période de 12/18 mois puis, afin de restituer les éléments de connaissance acquis, les études ont été déclinées sous forme de supports d'exposition, de publications et de temps de médiation et d'échanges avec différents publics pendant 18/24 mois. Les éléments de connaissance ont en effet été pris en compte et traduits en visites, balades, randonnées, conférences etc... pour être intégrés dans la programmation proposée au grand public.



Ces cycles de travail sur trois ans ont également servi de support de cohésion puisque les acteurs du territoire (associations, érudits locaux, personnes ressources...) étaient sollicités pour apporter à la recherche des données locales, abondantes sur le territoire, et ainsi enrichir la programmation tout en valorisant les connaissances qu'ils avaient pu acquérir à cette occasion. Cela a particulièrement bien fonctionné pour les thèmes du pastoralisme et du patrimoine lié à l'eau, avec la coordination de la cheffe de projet.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Développer les partenariats avec les universités et écoles thématiques (architecture, paysages...) pour avoir un ancrage pérenne avec les chercheurs
- Envisager des programmes d'études et de recherche transversaux avec l'économie et l'aménagement du territoire

- I.1.1.3 – un territoire de recherches universitaires

La recherche universitaire constitue un pan majeur dans la connaissance fondamentale du territoire mais aussi pour son animation. Ainsi, les Pyrénées béarnaises bénéficient de la présence de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dont les étudiants viennent régulièrement travailler sur le terrain de manière autonome.

Si une grande partie des actions menées n'est pas dû à une commande du Pays d'art et d'histoire, plusieurs projets ont pu être mis en œuvre en partenariat sur des champs particulier relatif, entre autre :

- au patrimoine et au tourisme,
- à la notoriété du label VPAH,
- au Patrimoine Culturel Immatériel
- à l'archéologie...

En outre, le travail de recherche effectué sur le territoire par d'autres universités (Montaigne à Bordeaux, Jean Jaurès à Pau, Saragosse et Pampelune) ou d'autres structures comme l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, lors de fouilles programmées, constitue un apport de contenu important dans la mise à jour des connaissances fondamentales sur l'histoire de l'occupation humaine, des relations sociétales, de l'évolution des paysages et du cadre de vie...

Par ailleurs, les collectivités du Pays d'art et d'histoire sont parfois sollicitées par les enseignants pour l'accompagnement aux projets patrimoniaux : enquête de terrain en travaux pratiques de groupes, création de parcours patrimoine axé sur l'itinérance récréative et sensorielle (projet inscrit au programme LEADER).

Quelques étudiants ont le réflexe de présenter leurs recherches pour obtenir aide et soutien, parfois même dans un domaine inhabituel comme cette élève de l'école Boule qui réfléchit à la création d'une œuvre artistique en rapport avec le sport traditionnel du jeu de quilles de neuf dans un esprit de transmission, d'innovation et de réinvention de ce patrimoine immatériel et des ses pratiques en vallée d'Ossau.

Enfin, dans le but d'établir des relations suivies avec les universités, des projets de convention ont été envisagés mais n'ont pas abouti pour de motifs administratifs. Cette difficulté ne gêne en rien l'accueil de stagiaires de Licence Pro et de Master au sein du service Pays d'art et d'histoire pour la réalisation de travaux de recherche et de valorisation thématique en lien avec les cycles de travail déterminés avec les membres du conseil scientifique.

Dans cette optique, la cheffe de projet entretient des liens réguliers avec les services universitaires accompagnant les étudiants et participe depuis plusieurs années au forum « UPPA étudiants/ entreprises » proposé par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle en partenariat avec le CEPyA, Club des Entreprises de l'UPPA.

Ce forum a pour objectifs de :

- découvrir la diversité et la richesse des compétences des étudiants de Master (bac+4/+5),
- échanger sur des propositions de stage et des perspectives de carrière avec des étudiants en recherche d'expériences professionnelles,
- augmenter votre visibilité auprès des étudiants en valorisant votre secteur d'activité et votre image de marque.

Ces journées permettent à la fois de rencontrer les étudiants et leurs encadrants, de proposer les thèmes de travail pour de futurs stages au sein du Pah et d'évaluer les profils d'éventuelles candidatures spontanées.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Asseoir des partenariats pérennes avec le milieu universitaire
- Structurer des conditions d'accueil des chercheurs
- Envisager des apprentissages plutôt que des stages permettant un travail de recherche plus approfondi et une réelle mise en œuvre de la valorisation des recherches

- I.1.1.4 – La charte architecturale et paysagère

La phase de travail de recherche nécessaire à l'établissement de la charte architecturale et paysagère constitue, depuis 2015, un apport majeur pour la connaissance du territoire.

Le lancement de la démarche s'est fait en 2014. La mission confiée au cabinet d'architectes du Patrimoine Lavigne a consisté à réaliser la compilation des données existantes (PLU patrimonial de Précilhon, études d'aménagement de villages...) et de compléter ces études. Les phases de diagnostic et d'étude ont permis de déterminer les orientations de la charte qui n'est pas prescriptive et qui ne concerne pas l'habitat du 20^e siècle. Elle permet de positionner l'architecture comme support de modernité pour un projet qualitatif et identitaire.

Le pilotage de l'étude et la réalisation du support de la charte ont été effectués par la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises et le responsable du pôle urbanisme de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais

Un organe de suivi composé des élus et techniciens des collectivités et des partenaires opérationnels (SDAP, DDTM, CAUE64...) a été mis en place à l'échelle des cinq EPCI et s'est réuni tous les trimestres.

Un partenariat continu existe depuis le lancement de la démarche avec :

- Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement des Pyrénées-Atlantiques (animation et formations dans un cadre conventionnel),
- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (mise en application)
- Services instructeurs d'urbanisme de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, de la Communauté de Communes de la vallée d'Ossau et de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer de Pau (mise en application)

Le travail d'étude est valorisé par l'édition de deux *opus* distincts et complémentaires parus en 2016 :



1- Lire le paysage/ Comprendre les implantations/ Décrypter l'architecture destiné à faire connaître et partager les éléments caractéristiques du territoire, il s'organise selon les chapitres suivants :

- Vivre un territoire
- S'inscrire dans le territoire
- Organiser le bâti, former les rues et les places
- Occuper et organiser la parcelle, former le bâti
- L'art de bâtir

2- Fiches actions pédagogiques destinées à accompagner les projets de réhabilitation et de construction tout en préservant les spécificités organisées par chapitre :

- Gérer et valoriser le territoire : le paysage
- Implanter les formes bâties, prolonger l'urbanisation :

l'urbain

- Former l'espace du vivre ensemble : l'espace public
- Restaurer et entretenir, bâtir : les constructions

Ces supports ont été diffusés en format papier dans l'ensemble des 67 mairies, auprès des services instructeurs et partenaires, dans les réseaux de Lecture Publique et de sites d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Afin d'en faciliter la diffusion auprès du grand public, ils sont également mis en ligne sur les sites Internet des communautés de communes et du Pah :

- <https://cc-ossau.fr/pah/>,
- <https://www.hautbearn.fr/vivre-habiter/urbanisme/habitat/charte-architecturale-et-paysagere-des-pyrenees-bearnaises-1>
- <https://pah.pyreneesbearnaises.fr/fr/patrimoine-du-quotidien.html>

La mise en œuvre de la charte architecturale est passée par un plan d'actions de sensibilisation et de formation à l'attention :

- des élus : présentations en conseil des maires, en commission, en conseils municipaux par le Pah et le pôle urbanisme

- des agents instructeurs des services dédiés : plan de formation pluriannuel intégré à la convention de partenariat avec le CAUE 64
- du tout public : cafés archi, présentations publiques, visites de sensibilisation menés par le Pah
- du Jeune public : actions pédagogiques en temps scolaire avec, occasionnellement, de l'Education Artistique et Culturelle (dessin, peinture, photo...)



La charte architecturale est devenue, en quelques années, un outil de référence pour les élus et techniciens du territoire et sert de point de repère pour les pétitionnaires ayant des projets de réhabilitation ou de construction.

Cependant il a été noté une perte progressive de réflexe au recours ou à la consultation de la charte architecturale dans les projets de construction les plus récents.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Compléter certains volets de la charte architecturale : paysages, habitat atypique, habitat du 20^e siècle, intégration des démarches de rénovation énergétique
- Relancer la programmation de temps de rencontres, d'échanges et de sensibilisation
- Créer de nouveaux supports d'information à destination des habitants et futurs pétitionnaires
- Favoriser le développement de lien entre les enjeux de préservation et d'efficacité énergétique

CONCLUSION I-1

L'ensemble des démarches réalisées en matière de connaissances a eu vocation à mieux comprendre et appréhender les éléments patrimoniaux et architecturaux des Pyrénées béarnaises et d'en assurer une préservation plus consciente.

I.1.2 – Conservation et restauration architecturale

La connaissance et la préservation constituent des aspects fondamentaux des actions portées par le label VPAH. Un des points majeurs consiste à assurer la conservation et la restauration architecturale. Cette approche globale inclut à la fois les édifices protégés au titre des Monuments Historiques (édifices et objets), le site Patrimonial Remarquable d'Oloron Sainte-Marie, le plan de gestion local UNESCO pour l'ancienne cathédrale Sainte-Marie, mais aussi le patrimoine bâti non protégé (vernaculaire et habitat).

- I.1.2.1 - Les chantiers monuments historiques

Les chantiers relevant d'édifices protégés au titre des Monuments Historiques font l'objet d'un travail collaboratif entre les propriétaires, les services de l'Etat mais aussi le Département des Pyrénées-Atlantiques et la Région. En 2018, au vu du peu de sollicitations reçues, la cheffe de projet Pah a proposé de renforcer son rôle de conseil et d'assistance auprès des communes afin de les accompagner dans leurs démarches mais aussi pour proposer une médiation adéquate. La crise sanitaire entre 2020 et 2021 n'a pas permis de mener à bien cette mission mais plusieurs communes l'ont sollicité en 2022 pour leurs projets.

- I.1.2.1.1 - Les édifices

Quatre-vingt édifices privés et publics sont protégés au titre des Monuments Historiques dans les Pyrénées béarnaises.

La majorité des édifices appartiennent à des communes, en particulier Oloron Sainte-Marie qui a mené une politique volontariste de restauration entre 2001 et 2015 sur les édifices suivants :

- Ancienne prison départementale,
- Tour de Grède,
- Eglise Sainte-Croix,
- Château et église de Légugnon,
- Ancien Séminaire,
- Ancienne cathédrale Sainte-Marie.

La restauration et l'entretien des édifices protégés est du ressort de ces communes dont les dotations et contraintes budgétaires ne leur ont pas toujours permis de faire les travaux nécessaires sur la période concernée. D'autres ont mené à bien des travaux avant 2013, ce qui ne paraît pas dans ce bilan 2013-2023.

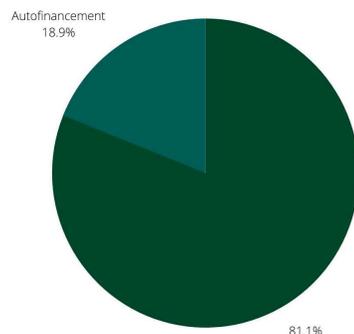
Depuis 2013, plusieurs opérations de préservation et de restauration ont été menées que ce soit par des collectivités ou par des particuliers :

- à **Séviacq-Meyracq**, le propriétaire du **château d'Étigny** (ISMH depuis 1998) a fait procéder à la consolidation des maçonneries du pigeonnier en 2015 alors que la commune a entrepris, en 2021 la restauration de la couverture d'ardoise et des contreforts nord de **l'église Saint-Pierre** MH depuis 2004)
- à **Rébénacq**, le propriétaire du **château de Bitaubé** (ISMH depuis 1998) a fait restaurer les murs de soutènement, les couvertures et enduits des granges ainsi que la création de lucarnes et de baies.
- au village des **Eaux Bonnes**, le propriétaire de **l'Hôtel des Princes** (ISMH depuis 2002) a fait procéder à la mise en sécurité des couvertures, structure et façades
- à **Laruns**, le propriétaire privé du **château d'Espalungue** (ISMH depuis 2016) a fait refaire la charpente, la couverture et la zinguerie dans la partie sud-est

- à **Oloron Sainte-Marie, l'ancien séminaire** (ISMH depuis 1976) a bénéficié de travaux de réaménagements des locaux et de la restauration de son clocheton sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
- à **Oloron Sainte-Marie**, la commune a fait procéder à un balisage de sécurité intérieur et à la mise en place d'une trappe d'accès permettant la coupure de la vanne de gaz de **l'ancienne cathédrale Sainte-Marie** (MH depuis 1939) et à des travaux de couverture réalisés jusqu'en 2015. La mise hors d'eau et hors d'air de l'édifice étant incomplète, une mise à jour de l'étude préalable à la restauration réalisée en 2001 est programmée en 2022, ainsi que des travaux d'urgence sur les vitraux du chevet.
- **A Sarrance**, un projet de restauration globale concernant **l'église et le cloître**, impliquant la commune et l'association des Prémontrés, fera l'objet d'une étude préalable programmée en 2023.
- **A Bielle**, la commune a également engagé étude et démarches pour la restauration de **l'église Saint-Vivien** dont les travaux devraient démarrer en 2023/ 2024
- L'un des chantiers les plus importants est sans doute celui du **Fort du Portalet**, (MH depuis 2005), propriété de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe transférée en 2017 à la Communauté de Communes du Haut-Béarn. Après la sécurisation de son accès et une mise hors d'eau générale, sur les casernements, les galeries hautes et basses, le fortin et le pont d'accès dit d'Enfer) ont permis de sécuriser le site et d'en permettre la préservation. Les travaux sont encore en cours en 2022.



L'effort financier consenti par la Communauté de Communes du Haut-Béarn pour la préservation et la mise en sécurité du Fort du Portalet est à souligner, d'autant que d'autres tranches de travaux devront être programmées dans les années à venir. La collectivité bénéficie d'un accompagnement fort des services de l'Etat, de la Région et du Département. La part d'autofinancement de 44 000€ constitue une enveloppe budgétaire importante accordée à la restauration du site dont elle est propriétaire.



FORT DU PORTALET
TRAVAUX 2007/ 2021
2 325 138 € HT

- I.1.2.1.2 - Le mobilier

Selon les modalités d'usage en matière d'objets protégés au titre des Monuments Historiques, les collectivités et particuliers mènent des travaux de restauration et suivent le processus de récolement.

Dans le cadre de ses missions, le service Pays d'art et d'histoire accompagne au mieux les communes, plus particulièrement depuis 2018 :

- par le conseil dans leurs démarches de restauration de mobilier
- en servant parfois d'interface avec la Conservatrice des Antiquités et des Objets d'Art (CAOA), Mme Claude Mengès Mironneau.

Depuis 2021, la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire joue le rôle de facilitatrice entre les communes et la CAO A lors des opérations de récolement (Aramits, Ogeu-les-Bains...).

Dans ce même souci, le service travaille en partenariat avec l'association des Amis des Eglises Anciennes du Béarn et la commission Diocésaine d'Art Sacré pour diffuser des guides pratiques concernant la conservation et l'entretien du mobilier et des pièces d'orfèvrerie qu'ils soient ou non protégés.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Faire du Pah un interlocuteur privilégié des communes pour le conseil, l'assistance et la médiation autour des projets mis en œuvre touchant meuble et immeuble,
- Faciliter l'établissement des contacts avec les partenaires financiers

- I.1.2.2 - Le site patrimonial remarquable d'Oloron Sainte-Marie

La création de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysage en 2003 a permis à la Ville d'Oloron Sainte-Marie de prendre connaissance du potentiel mais aussi de la richesse architecturale de ses édifices. L'étude menée par le Cabinet d'architectes du patrimoine Lavigne a recensé plus de six cent quatre-vingts édifices datés entre le Haut Moyen âge et le 19^e siècle.



Chacune de ces entités architecturales fait l'objet d'une fiche individualisée, accessible depuis le SIG de la commune. Ces fiches donnent la datation de la construction, mettent en avant les éléments constitutifs remarquables à préserver ou à mettre en avant, proposent des recommandations en cas de travaux ou d'aménagements.

Outre ce travail édifié par édifice, le rapport donne à comprendre l'histoire de l'évolution urbaine, des articulations intra et extra, à expliciter le rôle des places et leur typologie, ce qui constitue un apport de connaissance complémentaire aux données historiques pures et permet de mieux faire comprendre la ville à ses habitants et à ses visiteurs.

Enfin, lors de l'évolution de la ZPPAUP en AVAP valant Site Patrimonial Remarquable, une identification de l'habitat remarquable du 20^e siècle a été réalisée par le cabinet d'architectes du patrimoine Lavigne afin que ces demeures puissent également faire l'objet d'une attention particulière sans pour autant que cela soit prescriptible. En effet, la patrimonialisation en cours de ces constructions ne les préserve pas de restauration, réhabilitation abusives qui en ferait perdre leur cachet et leur cohérence architecturale.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Faire du Pah un interlocuteur privilégié de communes pour le conseil, l'assistance et la médiation autour des projets mis en œuvre touchant meuble et immeuble,
- Faciliter l'établissement des contacts avec les partenaires financiers
- Renforcer le lien avec les chantiers mis en œuvre dans le cadre du Site Patrimonial Remarquable d'Oloron Sainte-Marie
- Réaliser une étude portant sur les demeures du 20^e siècle, a minima sur le périmètre du SPR

- I.1.2.3 – Le plan de Gestion local UNESCO Sainte-Marie

L'ancienne cathédrale Sainte-Marie d'Oloron est l'une des soixante dix huit composantes du Bien « Chemins de Compostelle » inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial par l'UNESCO depuis 1998. La commune a intégré la démarche initiée par le Ministère de la Culture qui a désigné le Préfet d'Occitanie pour coordonner la mise en place d'un plan de gestion national du Bien à la demande

de l'UNESCO. L'Agence française de Compostelle est missionnée par le Préfet de Région pour le volet opérationnel du plan national mais aussi pour accompagner les soixante dix huit composantes dans l'élaboration d'un plan de gestion local.



Dans ce cadre, la cheffe de projet a été associée à la réflexion et à l'élaboration du dossier de présentation lors de réunion avec les services municipaux. Les différents champs attendus ont ainsi pu être complétés sur la plateforme Géo Compostelle, dans les délais impartis (30 juin 2022).

Le projet de gestion local, soumis à l'approbation de l'UNESCO via le Ministère de la Culture, comprend plusieurs axes de travail :

- La gouvernance avec la mise en place d'un organe de suivi dédié
- La préservation et la restauration de l'édifice avec le lancement de l'actualisation de l'étude préalable réalisée en 2001
- L'intégration de la zone tampon dans les outils et réflexions d'aménagements urbains
- La recherche fondamentale avec une volonté de s'inscrire dans des réflexions et programmes en réseau avec d'autres composantes
- La sensibilisation des acteurs locaux (élus, commerçants, professionnels du tourisme...) pour arriver à une véritable appropriation du Bien
- La communication autour de la Composante et du Bien incluant la signalétique directionnelle et la création d'outils et de supports dédiés
- L'accueil des visiteurs du site avec une approche par type de public et une nécessaire répartition des missions entre les acteurs locaux
- La programmation culturelle visant à mieux faire connaître la Composante
- La participation à la mise en réseau du Bien par l'intermédiaire de l'Agence française de Compostelle

La mise en œuvre de ce plan de gestion local, à laquelle la cheffe de projet sera associée, nécessite :

- la mobilisation des acteurs locaux,

- une série d'ateliers thématiques à programmer

De cette organisation devra découler un plan d'actions pluriannuels proposé à la validation des élus municipaux et la définition d'un calendrier opérationnel à mettre en œuvre.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Participer aux instances de travail et ateliers de concertation visant la définition de plans d'actions et le suivi
- Définir et intégrer au projet de renouvellement du label les actions liées au plan de gestion local UNESCO

- I.1.2.4 - La restauration du patrimoine non protégé bâti

Le patrimoine du quotidien fait l'objet d'autant d'attention que le patrimoine architectural monumental protégé. En effet, sa préservation constitue un axe important dans la politique publique locale qui s'appuie notamment sur la préservation du cadre de vie. Ainsi, de nombreuses opérations de restauration et de réhabilitation ont été menées sur l'ensemble du territoire avec des portages de projet variés.

- I.1.2.4.1 – Le patrimoine vernaculaire

Le patrimoine vernaculaire désigne les éléments caractéristiques d'une culture locale, populaire, non-dominante, celle de l'histoire du quotidien et des pratiques : lavoirs, calvaires ou petit bâti rural comme les granges foraines par exemple. Ce type de patrimoine est omniprésent dans le périmètre des Pyrénées béarnaises et relativement bien conservé. On note toutefois que pour ce qui concerne la restauration de ce type de bâti, les opérations menées sont souvent portées par les communes et par des associations de sauvegarde. Pour les cabanes de bergers dans les estives, les opérations de sauvegarde et de réhabilitation sont faites dans le cadre d'un partenariat avec le Parc national des Pyrénées lorsque les cabanes sont situées en zone d'adhésion, comme, par exemple, celle de Peyrenère à Urdos.

Dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Pyrénées (CIMP), le Parc national a également accompagné financièrement à hauteur de plus de 50 000€ au total plusieurs acteurs du territoire pour les opérations de :

- la rénovation du lavoir Lapassade à Bescat,
- la restauration de trois lavoirs-abreuvoirs à Bilhères en Ossau grâce à un chantier d'insertion,
- la sécurisation et la valorisation de la grotte Saint-Michel à Arudy,
- le projet d'aménagement de la Grotte Poeymaü,
- l'étude architecturale et patrimoniale de l'Hôtel Pouts en vue de la refonte du Musée d'Ossau, Musée de France.



Les porteurs de projet de ces opérations sont majoritairement les communes puis des associations de préservation du patrimoine ou d'usagers.

La cheffe de projet Pays d'art et d'histoire a parfois accompagné ces projets après concertation avec le Parc national pour apporter son expertise et proposer des actions de médiation.

D'autres opérations ont été menées à bien dans plusieurs communes du Pays d'art et d'histoire sans intervention de la cheffe de projet. Le conseil départemental a généralement accompagné les collectivités grâce à un fonds spécifique à ce type de chantier.

- I.1.2.4.2 - Les opérations liées à l'habitat

L'habitat traditionnel est largement répandu sur le territoire des Pyrénées béarnaises et fait l'objet de nombreuses attentions, notamment dans le cadre de sa réhabilitation et de sa restauration. Les approches sociales et énergétiques sont également appréhendées afin de proposer un cadre de vie adéquat avec le confort des populations.

Accompagnement à Oloron Sainte-Marie en secteur historique (PLH, OPAH-RU)

Le bâti à Oloron Sainte-Marie présente une architecture typique de l'habitat de montagne (toits d'ardoise, enduits à la chaux). La ville a été fortement densifiée au 19^e siècle, et a été considérée dans les années 70 comme un lieu d'attractivité majeure. Le centre-ville rencontre aujourd'hui des difficultés de croissance et fait face à un dépeuplement, au vieillissement démographique, à la paupérisation de la population et à la dévalorisation des biens immobiliers par rapport à la demande du marché. Cela se traduit notamment par une forte vacance des logements et des commerces.

L'axe principal, la nationale 134 qui traverse la ville et dessert ces quartiers, est aujourd'hui une voie de transit qui participe de la déprise immobilière. Ainsi, malgré des efforts en matière de développement urbain (médiathèque intercommunale, voie de contournement, PLH et PIG départemental, Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) valant SPR (Site patrimonial remarquable), labellisation Villes et Pays d'art et d'histoire, la Ville d'Oloron Sainte-Marie, et particulièrement son centre-ville connaît une dévitalisation marquée.

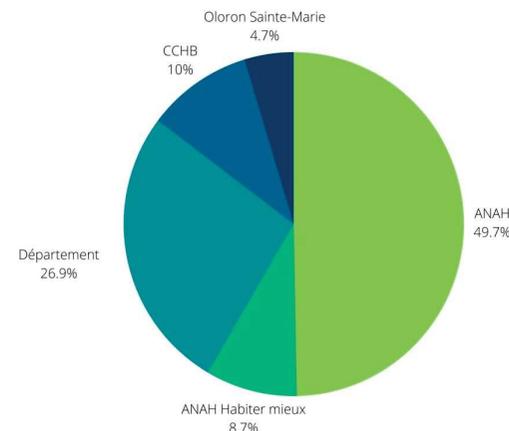
Plusieurs OPAH-RU ont été mises en œuvre sur la commune depuis les années 2000 par l'association SOLIdaires pour l'HABitat Pyrénées Béarn Bigorre (SOLIHA). Cette dernière anime depuis 2020 le Programme d'Intérêt Général Départemental « Bien chez Soi 2 » qui concerne la commune d'Oloron et réalise le Plan Local de l'Habitat du Haut-Béarn. Afin de définir une stratégie ciblée pour son centre-ville, la commune d'Oloron Sainte-Marie avec l'appui de la Communauté de

Communes du Haut Béarn, a fait faire une étude d'OPAH-RU en 2018 par SOLIHA aux côtés du Cabinet Lavigne Architecture et le Creuset Méditerranée a permis de définir une stratégie d'intervention renforcée pour le centre-ville.

Le dispositif d'OPAH-RU a débuté en janvier 2020 et s'inscrit dans un projet urbain de dynamisation des espaces collectifs et publics. Il doit répondre à des enjeux de mixité résidentielle (accession sociale à la propriété, accession à la propriété). Elle doit aussi prendre en compte les enjeux de mixité sociale avec le souhait d'attirer une nouvelle population, notamment de jeunes actifs, en maintenant des capacités d'accueils pour les ménages modestes et très modestes.

L'OPAH-RU a pour objectif la rénovation de 245 logements : 175 logements de propriétaires occupants et 70 logements de propriétaires bailleurs, via la mobilisation d'actions incitatives auprès des propriétaires tout en définissant des interventions prioritaires sur les îlots les plus dégradés. A ce jour, l'étude a fait apparaître huit îlots dégradés.

Le dispositif a été mis en place en partenariat étroit avec le département des Pyrénées Atlantiques, délégataire des aides à la pierre et les bailleurs sociaux, la Ville d'Oloron Sainte-Marie et la Communauté de Communes du Haut-Béarn. Le dispositif bénéficie de moyens financiers renforcés auxquels s'ajoutent les financements d'Action logement service, co-financeur au titre du PIV pour un total de 3 272 200€ :



A ces outils financiers, s'ajoutent des outils incitatifs spécifiques tels que :

- le règlement Habitat communautaire,
- le déploiement d'aides communales à la sortie de vacance,
- l'aide à la sortie d'insalubrité et à la grande dégradation,
- un règlement départemental habitat présentant des volets renforcés à la fois sur l'habitat privé (propriétaires occupants et bailleurs) mais également au titre de l'habitat public : aide à l'ingénierie pour la mobilisation des partenaires bailleurs sociaux, au titre des travaux et sur le montage financier.

Rénovation énergétique de l'habitat Montagne béarnaise

Le Service de Rénovation Énergétique de l'Habitat Montagne Béarnaise est un service public de la Performance Énergétique de l'Habitat. Il est mutualisé entre trois collectivités :

- Communauté de Communes du Haut Béarn
- Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau
- Communauté de Communes du Pays de Nay



Le service, en place depuis 2016, a pour mission d'accompagner au mieux les projets de rénovation énergétique en délivrant une information neutre, gratuite, impartiale et en proposant une rénovation globale ou performante par étapes qui permettent de répondre aux objectifs énergétiques que s'est fixée la France. Les travaux concernés portent sur l'isolation, les menuiseries, la ventilation et le chauffage. Une recherche d'optimisation des coûts et de maximisation des aides financières doit permettre réalisation d'un projet ambitieux. Faire une rénovation performante et pérenne assure des économies d'énergie, du confort, un logement sain et augmente la valeur de l'habitat.

2 796 dossiers ont été suivis et ont orientés les demandeurs vers des financements croisés selon les projets :

- Pour un projet global (bouquet de travaux) et des revenus « modestes » ou « très modestes », orientation vers le Programme d'Intérêt Général Bien Chez Soi 3 ou vers l'OPAH-RU de la ville d'Oloron. Les aides varient entre 55% et 80% des travaux.
- Pour un projet global (bouquet de travaux) et des revenus « intermédiaires » ou « aisés », orientation vers les aides CEE rénovation globales + MaPrimeRénov rénovation globale. L'aide peut aller jusqu'à 60% pour les « intermédiaires » et 40% pour les « aisés »
- Pour un projet unique (comme un poêle à granulés par exemple), orientation vers les CEE par étape + MaPrimeRénov par étapes. Les aides peuvent arriver à 90% pour les revenus les plus modestes.



En lien avec la charte architecturale et paysagère, le Pays d'art et d'histoire organise des temps de rencontres entre l'animateur de la plateforme de rénovation énergétique, les instructeurs des services urbanisme, l'équipe du Pays d'art et d'histoire. Des visites de chantier de rénovation de bâti ancien, ouvertes au public ont été initiées en 2022. Elles ont permis d'aborder différents points portant sur les matériaux de construction et leur compatibilité avec les techniques d'isolation thermique proposées par les artisans.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Avoir une meilleure connaissance des opérations menées afin de pouvoir accompagner leur documentation et leur médiation
- Participer à l'élaboration d'un guide général concernant les dispositifs et aides possibles avec l'ensemble des partenaires opérationnels
- Lier charte architecturale et opérations d'habitat

CONCLUSION I-1.2

Les acteurs publics et privés œuvrent de façon globale pour permettre d'entretenir, de restaurer mais aussi d'adapter les différents bâtis aux besoins et enjeux contemporains tout en préservant les valeurs architecturales caractérisant les Pyrénées béarnaises.

I.1.3 – Le maintien de la qualité architecturale et paysagère

L'aménagement du territoire fait partie des préoccupations majeures des Pyrénées béarnaises et plusieurs démarches ont été entreprises afin de préserver la qualité environnementale et patrimoniale tout en permettant le développement d'activités socio-économiques à court, moyen et long terme.

Le territoire des deux collectivités est ainsi doté de dispositifs permettant d'œuvrer à la préservation, au maintien du cadre de vie, intégrant notamment un volet qualitatif pour l'architecture du quotidien et la préservation des paysages. Ces documents et outils supports, généralement d'ordre réglementaire, sont portés et suivis par différents services (urbanisme, environnement, tourisme...) indépendamment du service Pays d'art et d'histoire.



- I.1.3.1 - Les Schémas de cohérence territoriale – SCoT

Le SCoT est un outil au service d'un projet de territoire qui a pour objectif majeur de construire un avenir commun équilibré et durable autour des éléments d'identité d'un territoire. C'est un projet politique qui vise à organiser, dans l'intérêt de tous, les rapports entre une population et les spécificités d'un territoire. Il définit les objectifs du développement durable permettant d'organiser dans le moyen terme (15/20 ans), ces rapports territoriaux.

Élus et acteurs du territoire dressent un scénario de développement territorial choisi et non subi qui tient compte de la diversité du territoire et de son potentiel de développement en termes d'habitat, de déplacement économique, de valorisation agropastorale, environnementale et touristique.

Le SCoT articule les différentes stratégies thématiques engagées (tourisme, développement économique ...) et poursuit les objectifs par les différentes contractualisations (Région, Etat ...).

- I.1.3.1.1 - Le SCoT du Haut-Béarn

Le SCoT du piémont oloronais, approuvé en 2010, intègre de nombreuses dispositions permettant d'assurer le maintien de la qualité du patrimoine et des paysages en répondant à 3 préoccupations majeures :

- intégrer les extensions des zones d'activités économiques et industrielles, limiter, contrôler leur prolifération et rationaliser la consommation foncière que leur est liée
- conserver la qualité des villages et des ensembles urbains, densifier les opérations d'habitat individuel et proscrire le mitage du territoire
- protéger les paysages remarquables identifiés

Il coordonne les documents d'urbanisme des communes (Plan Locaux d'Urbanisme ou Cartes Communales) et identifie les secteurs de développement urbain, d'implantation des commerces, des activités économiques, les secteurs dévolus à l'agriculture et les secteurs

naturels à protéger en raison de la qualité des sites des paysages ou de leur intérêt écologique.

Il est constitué:

- d'un diagnostic précisant l'état initial de l'environnement et les modalités d'évaluation environnementale,
- d'un document exprimant la stratégie d'aménagement du territoire : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable,
- d'un document d'orientations générales à portée juridique définissant les règles opposables aux documents d'urbanisme communaux.

La stratégie et les orientations générales définies par le SCoT sont les suivantes :

1/ Conforter le territoire

- l'amélioration de l'accessibilité
- la consolidation du Pôle économique et d'emploi : développement et amélioration des parcs d'activité communautaires
- la mise en valeur des images du territoire : les paysages sur les Pyrénées, les gaves, le jurançonnais

2/ Organiser un développement urbain économe en foncier par :

- le développement autour des bourgs,
- le renforcement des centralités constituées par les bourgs ruraux d'équilibre Lasseube – Ogeu – Asasp – Ledeuix,
- la définition d'objectifs de densité minimale exprimés par zone du territoire

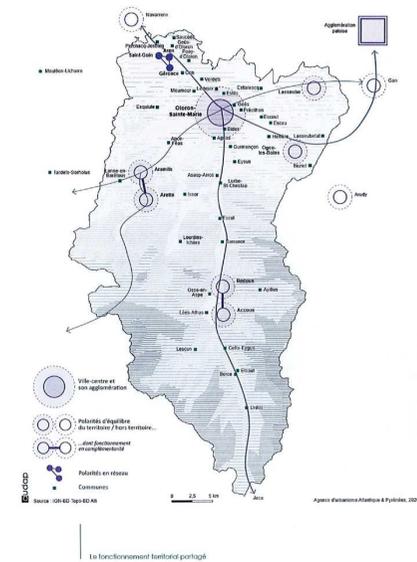
3/ Fixer des objectifs de diversification des produits immobiliers afin de répondre à la diversité des situations résidentielles en fonction de son âge, des revenus des ménages et de l'attente en termes la forme urbaine attendue.

4/ Préserver la biodiversité du territoire avec la création de corridors biologiques et le maintien des secteurs Natura 2000.

5/ Fixer des objectifs de développement durable par la rationalisation et l'amélioration des systèmes d'assainissement autonomes, de la gestion des réseaux d'eau potable ...

6/ Préserver les paysages identifiés de l'urbanisation et la création de secteurs d'étude pour l'urbanisation de territoires en entrée de ville ou de bourg.

7/ Protéger les habitants du Piémont Oloronais des risques d'inondation et des nuisances sonores



Suite à la fusion de trois communautés de communes avec celle du Piémont Oloronais, l'extension du SCoT au périmètre du nouveau territoire, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a décidé de reconduire le SCoT au vu d'un premier bilan puis d'y intégrer les enjeux identifiés par le projet de territoire En Davan 2040.

En 2021, les élus ont souhaité apporter des modifications à la procédure d'élaboration en substituant au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), en modernisant le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) en synthétisant les orientations générales, en rendant le SCoT du Haut-Béarn compatible avec :

- les objectifs de protection de la Charte du Parc national des Pyrénées
- les orientations d'une gestion de la ressource en eau et les objectifs de protection définis par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne
- le Schéma Régional des Carrières de Nouvelle Aquitaine.

L'élaboration du SCoT a été confiée à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) en 2021 en vue d'une approbation en décembre 2024.

- I.1.3.1.2 - Le SCoT en Vallée d'Ossau

En date du 4 novembre 2021, la délibération de prescription a été votée par le Conseil communautaire afin de lancer la procédure du SCoT sur le périmètre des 18 communes qui composent la Communauté des communes.

Actuellement en phase de diagnostic territorial, les élus travaillent à la définition des enjeux pour la Vallée d'Ossau. Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), véritable feuille de route politique et clé de voûte du SCoT, doit être travaillé en 2023. Il sera décliné en une série de prescriptions et préconisations, opposables aux documents d'urbanisme communaux via le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

L'approbation du SCoT est prévue pour 2025. Les documents d'urbanisme communaux auront ensuite un an pour se mettre en compatibilité avec le SCoT approuvé

Les objectifs définis en sont :

1. Co-construire un projet de territoire valléen durable dans l'intérêt des habitants en intégrant les spécificités propres de la vallée d'Ossau, à savoir :
 - une prospective territoriale ambitieuse et réaliste dans le respect des objectifs du développement durable.
 - un renforcement de l'attractivité du territoire en promouvant une offre de logements en adéquation avec les demandes sociétales actuelles et futures tout en privilégiant une utilisation rationnelle du foncier
2. Maintenir un cadre de vie de qualité, facteur d'attractivité et de développement économique par :
 - la préservation des paysages bâtis et non bâtis,
 - l'intégration de l'environnement au centre des projets de développement et d'aménagement

3. Soutenir les activités économiques :
 - en permettant le développement des activités existantes et l'installation de nouvelles entreprises ;
 - en portant une réflexion sur les zones d'activités économiques
4. Renforcer les centralités en articulation avec les autres politiques de développement – comme Petites Villes de demain – et faire rayonner ces centralités sur les 18 communes de la vallée.
5. Promouvoir une agriculture locale de qualité basée sur un savoir-faire et une tradition reconnue en permettant la diversification et la valorisation de cette activité. La préservation et la promotion des variétés locales et traditionnelles participent à la mise en valeur des paysages et à la sauvegarde de la biodiversité locale.
6. Intégrer les activités agro-pastorales dans l'ensemble des processus de développement
7. Structurer le développement touristique autour d'activités quatre-saisons et adapter l'offre et les infrastructures aux défis du changement climatique et aux nouvelles demandes sociétales notamment « sport nature ».
8. Favoriser le développement des projets d'énergies renouvelables, en valorisant les ressources naturelles présentes sur le territoire dans le respect de l'environnement et des paysages.
9. Adapter des modes de vie du quotidien aux conséquences du changement climatique et protéger les biens et les personnes contre les nuisances et les risques naturels
10. Porter une réflexion sur les déplacements et les échanges vers les territoires voisins, y compris transfrontaliers ; poursuivre les travaux engagés sur la mobilité à l'échelle du Pays de Béarn et sur la santé à l'échelle du Haut-Béarn, organiser les mobilités intra et extra territoriales pour tendre vers une réduction de l'usage de la voiture individuelle.
11. Donner une dimension transfrontalière afin d'engager des projets en commun avec les collectivités aragonaises de la vallée de Tena.

Les trames Vertes et Bleues

Intégrées dans les éléments constitutifs des SCoT des deux collectivités (CCHB/ CCVO), les trames vertes et bleues complètent les politiques de préservation écologique en prenant en compte le fonctionnement écologique des écosystèmes et des espèces dans l'aménagement du territoire et en s'appuyant sur la biodiversité ordinaire.

Les documents d'urbanisme sont des outils importants pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue. Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est l'outil de conception et de mise en œuvre de la planification intercommunale. Le plan local d'urbanisme (PLU) établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. SCoT et PLU jouent un rôle majeur dans l'application de la trame verte et bleue.

Ces documents doivent à la fois prendre en compte les enjeux régionaux de continuités écologiques identifiés dans le schéma régional de cohérence écologique en les déclinant à l'échelle locale et intégrer, le cas échéant, les enjeux de continuités écologiques propres au territoire concerné. Concrètement, la préservation de la trame verte et bleue implique une cartographie fine et sa traduction dans le document d'urbanisme : zonage et règlement,

préservation d'éléments ponctuels des continuités écologiques... Ces règles doivent concilier l'aménagement du territoire et le maintien des fonctionnalités naturelles.

PISTES D'AMÉLIORATION

- **Contribuer à l'élaboration et à la sensibilisation des SCoT des habitants aux volets patrimoniaux et aménagement de territoire**

- I.1.3.2 – Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux

- I.1.3.2.1 - Le PLUi de Josbaig

Les élus de l'ancienne Communauté de Communes de Josbaig ont décidé d'établir le 30 septembre 2015 leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de construire un projet de territoire pour les dix à quinze années à venir, aspirant au développement harmonieux de l'espace occupé par les six Communes de la Vallée de Josbaig que sont Aren, Géronce, Géüs-d'Oloron, Orin, Préchacq-Josbaig et Saint-Goin.



Le PLUi intègre de nombreux thèmes tels que les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens ou encore le développement économique.

Passé sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB), le projet de PLUi est entré dans sa phase administrative d'approbation : arrêté le 31 janvier 2019, il a été soumis à enquête publique du 22 mai au 24 juin 2019 et a été approuvé en novembre 2019.

- I.1.3.2.2 - Le PLUi du Haut-Béarn

La CCHB a initié l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) le 7 juillet 2021, sur le même périmètre que son SCoT. Ces deux documents étant élaborés conjointement, le PLUi sera la traduction réglementaire du SCoT, une fois ces deux documents approuvés.

La démarche du PLUi s'inscrit dans la transition écologique et énergétique ; elle intègre au cœur des politiques d'urbanisme les thématiques de la santé, du logement, du développement économique et commercial, des mobilités et des déplacements, de la gestion de l'espace, de la protection et de la restauration de la trame verte et bleue.

Le PLUi porte un projet ensemble, cohérent, sur des choix opérationnels, permettant aussi d'associer la population dans un processus qui permette d'appréhender les grands enjeux du territoire.

Il s'agit aussi de doter tout le territoire d'un document unique, transcrivant les projets communaux au sein d'une démarche partagée.

Comportant 48 communes ce PLUi permettra de traduire la politique d'aménagement du territoire définie dans le SCoT/PCAET et de poser un cadre homogène de règles d'urbanisme homogène sur l'intercommunalité, tout en tenant compte des spécificités des territoires.

Il se substituera aux documents d'urbanisme en vigueur que sont le PLUi intra-communautaire de Josbaig, les 22 PLU et les 15 Cartes Communales.

L'objectif calendaire d'approbation est fixé en juillet 2025. L'un des enjeux politique consiste à intégrer les éléments de la charte architecturale et paysagère dans ce cadre réglementaire.

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMÉLIORATION

- **Participer au suivi et assurer une expertise de ces outils et opérations**
 - **Elaborer une médiation adéquate auprès des élus et habitants**
 - **Appréhender et partager les démarches**

- I.1.3.3 - Le site patrimonial remarquable d'Oloron Sainte-Marie

Depuis la création de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager en 2003 – devenu Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine valant Site Patrimonial Remarquable - plusieurs supports et temps d'information ont permis de sensibiliser les Oloronais (exposition, flyers, visites de chantier...).



Les différentes demandes d'autorisation d'urbanisme sont traitées régulièrement grâce à l'instauration de permanence mensuelle de l'Architecte des Bâtiments de France. Les pétitionnaires et le service urbanisme de la mairie d'Oloron Sainte-Marie peuvent échanger autour des projets afin de les mener dans le cadre de la réglementation. Trois agents de la commune travaillent quotidiennement au suivi de ces dossiers et accueillent régulièrement les habitants pour répondre à leurs interrogations et besoins.

Une surveillance a également été mise en place avec les agents de Surveillance de la Voie Publique pour pointer les éventuels travaux réalisés sans autorisation afin de pouvoir prendre contact avec les habitants et régulariser la situation.

D'une façon générale, les contraintes liées au Site Patrimonial Remarquable ont bien été intégrées et acceptées par la population. En effet, Les visites de chantier et autre temps d'échanges qui avaient cours lorsqu'Oloron Sainte-Marie était Ville d'art et d'histoire permettaient de faire se rencontrer et d'instaurer le dialogue entre l'Architecte des Bâtiments de France, les habitants et les artisans. Progressivement, l'absence de temps de rencontres et de médiation avec les habitants a engendré une lacune d'information et de compréhension concernant les directives et décisions architecturales prises lors de travaux.

- I.1.3.4 – Préservation des paysages et environnement

Le territoire peut s'enorgueillir de servir de référence en matière de préservation de son environnement et de ses paysages, la plupart issues d'une pratique agropastorale ancienne et raisonnée. Plusieurs dispositifs étatiques (Parc national, zones de protection...) et départementaux (Atlas des Paysages) reconnaissent cette valeur particulière et les démarches du territoire visant à valoriser et à renforcer cette préservation.

Les actions intercommunales de développement et de sensibilisation autour des espaces et milieux naturels, de la faune, de la flore, du développement durable et de la gestion de l'eau sont portées par des services intercommunaux dédiés ou des structures (Centre Permanent Initiative Environnement, Béarn Initiative Environnement...) dont les compétences requises en la matière sont avérées.

- I.1.3.4.1 Le Parc national des Pyrénées



Le Parc national des Pyrénées est le troisième parc national français créée par décret le 23 mars 1967 et modifié par le décret du 15 avril 2009. Il s'étire sur 100 kilomètres, recoupe deux départements (Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques) et deux régions (Occitanie et Nouvelle Aquitaine), du gave d'Aspe à la Neste d'Aure, le long de la crête frontière qui l'unit à l'Espagne.

Unique parc national français du massif pyrénéen, il protège, sur les 45 707 ha de zone d'adhésion, des territoires d'altitude ne descendant jamais au-dessous de 1 000 m et culminant à 3 298 m à la Pique Longue du Vignemale.

Les missions principales sont concentrées autour de :

- Connaître et protéger les patrimoines
- Encourager l'excellence environnementale
- Soutenir un développement durable
- Eduquer et sensibiliser la population

Le Parc national des Pyrénées assure également la gestion de la réserve naturelle nationale d'Ossau et instruit les demandes d'autorisation de travaux ou d'activités pour lesquelles des

arrêtés peuvent être pris, le cas échéant, par la Préfecture. La Réserve naturelle nationale d'Ossau se situe à l'entrée de la vallée d'Ossau en bordure ouest du massif du Jaout sur les communes d'Aste-Béon, de Castet et de Bielle. Elle est composée de deux entités distinctes et présente une surface de 83 hectares. Elle est principalement constituée par un ensemble de vires calcaires, parois rocheuses favorables à la nidification de plusieurs espèces de vautours (Vautour fauve, Vautour percnoptère, Gypaète barbu).

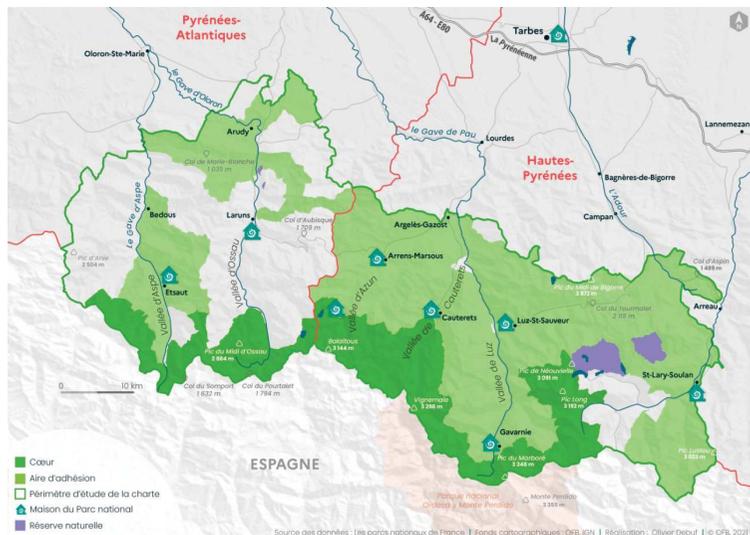
Durant les années 1960, une équipe d'ornithologues conduite par les frères Terrasse a étudié la population de Vautour fauve sur les falaises de Castet, Bielle, Bihères et Béon. Les résultats de leur travail apportent à la colonie ossaloise une notoriété internationale. A l'heure du déclin des populations de Vautour fauve en France, la Réserve naturelle nationale d'Ossau est créée par arrêté ministériel en 1974 pour préserver ce qui constituait alors la dernière colonie de Vautour fauve française.

Elle ne compte plus alors qu'une dizaine de couples nicheurs. Après une vingtaine d'années de protection, la population atteint 120 couples nicheurs dans les années 2000, pour se stabiliser autour d'une centaine de couples en 2018.

Les travaux de recherche du Parc national des Pyrénées porte sur :

- le patrimoine culturel (Mémoires et cultures, Patrimoine bâti, Traces de l'occupation Humaine),
- le patrimoine naturel (Faune, Flore, Fonge, Milieux naturels),
- le patrimoine paysager (ciel étoilé, Géologie, Paysages).

De nombreux points de convergence ont amené le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises, le Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron et le Parc national des Pyrénées à travailler ensemble ou en complémentarité. Ces temps ont fait l'objet d'un conventionnement avec la Communauté de Communes du Piémont Oloronais à qui revenait la gestion du Pays d'art et d'histoire et depuis 2017, une convention de partenariat renouvelée est établie à l'échelle des deux Communautés de Communes (CCHB et CCVO).



La convention d'application de la charte du Parc National entre les communautés de communes et l'établissement public du Parc National est un outil permettant de :

- décliner sur le territoire les objectifs de la Charte
- valoriser les projets des collectivités qui contribuent à la mise en œuvre de la charte
- soutenir en ingénierie l'établissement public dans la mise en œuvre des projets portés par les collectivités territoriales

La convention CCVO/PNP comprend par exemple des objectifs en matière d'amélioration du cadre de vie tenant compte des caractères culturels et paysagers ou de valorisation d'une économie respectueuse du patrimoine local.

- I.1.3.4.2 L'Atlas des Paysages des Pyrénées-Atlantiques

L'Atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques établi en 2003 est l'un des premiers réalisés en France. Il a été lancé quelques années seulement après la « Loi Paysage » en 1993 à l'origine des inventaires des paysages français. Il s'appuyait sur la méthode établie en 1994 par le Ministère de l'Écologie puis a été actualisé en 2015.

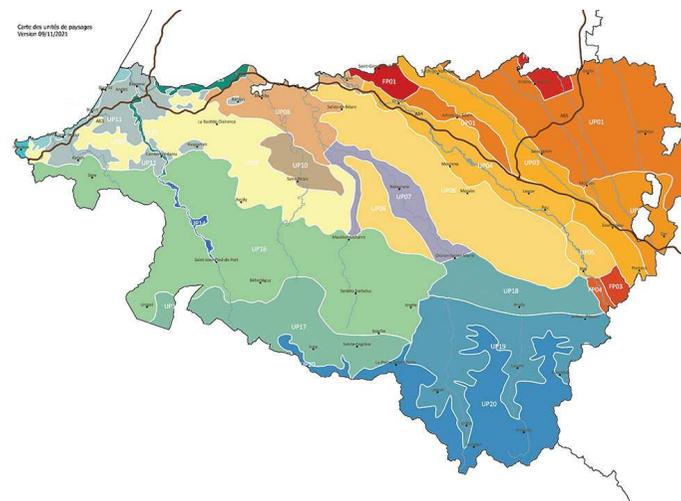
Cet Atlas des Paysages sert à rassembler une forme de connaissance sur les manières dont le comportement de l'Homme a, est en train de et aura un impact sur l'évolution des paysages. Il sert également à proposer des outils collectifs pour mieux comprendre les manières d'habiter, d'agir et de se déplacer dans l'espace hier, aujourd'hui et demain.

Une nouvelle actualisation des données est entamée depuis 2020, la démarche proposée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques qui sont les commanditaires du projet, consiste à

rencontrer et travailler avec les acteurs locaux susceptibles de contribuer et de partager leur connaissance du territoire et de son histoire.

Vingt et une unités paysagères ont été identifiées sur le département, six concernent le territoire du Pays d'art et d'histoire :

- L'entre-deux gaves : coteaux et vallons
- Camous et ribères : plaines alluviales du gave d'Oloron
- Piémont oloronais : plaines et collines au seuil des contreforts pyrénéens
- Mille collines et sommets pastoraux : petits sommets, landes à fougères et vallées fertiles
- Hautes vallées des gaves : estives et forêts
- Pays des neiges : altitude et confins à enneigement prolongé



Les évolutions des objectifs de l'Atlas des Paysages (imbrications des paysages et des problématiques socio-environnementales, paysages du quotidien, accès au grand public...) impliquent une construction des connaissances partagée. La méthode de travail propose ainsi des moments importants de travail collaboratif entre différents acteurs ou habitants des territoires. Des ateliers mobiles des paysages - pour lesquels la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire et le responsable du pôle Aménagement du cadre de vie de la CCHB ont été sollicités en 2022- constituent un dispositif d'échange mis en place sur le terrain pour rassembler les informations et les connaissances nécessaires à l'actualisation de l'atlas.

Ces rencontres ont été doublées par un temps de repérage terrain permettant d'illustrer certaines des évolutions constatées (reforestation, déprise des zones intermédiaires...) mais aussi par la fourniture de documents par le Pays d'art et d'histoire (charte architecturale et paysagères, études des paysages réalisés en interne ou par des étudiants et des chercheurs sur des portions de territoire...) et pôle Aménagement du territoire (projets SCoT, PADD, PLUi...). Cette contribution a vocation à alimenter l'Atlas des Paysages des Pyrénées-Atlantiques et sa version numérique accessible en ligne (<https://atlasdespaysages.le64.fr/>).

- I.1.3.4.3 - Les zones de protection (ZNIEFF, ZICO, Natura 2000)

Le périmètre du Pays d'art et d'histoire comprend plusieurs zones de protection concernant la faune et la flore qui sont intégrées dans les dynamiques d'aménagement du territoire. Au vu de ses connaissances, le service Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises n'a pas été amené à intervenir en termes de médiation et/ou de recherche.

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

La majeure partie du territoire est concernée par les ZNIEFF puisqu'il s'agit d'espaces environnementaux ignorant les limites communales (gaves, tourbières, bois et forêts, massifs calcaires...). Ces espaces sont recensés par l'Inventaire national du Patrimoine Naturel.



On distingue deux types de ZNIEFF (MNHM) :

- les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;
- les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Plusieurs ZICO sont recensés en Pyrénées béarnaises, elles sont propices à la nidification d'espèces endémiques ou non dressées selon un inventaire dressé en application du programme Birdlife International (ONG) : vautour fauve, percnoptères, faucon pèlerin, chouette Tengmalm...

Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale pour leur faune et leur flore. Le réseau a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles et régionales dans une logique de développement durable.

Plusieurs espaces du territoire sont couverts au titre de la Directive Habitat ou de celle Oiseaux (Conseil de l'Europe).



- I.1.3.3.4 - Les sentiers de randonnée des Plans Locaux de Randonnée (PLR)

La gestion et l'entretien des sentiers des Plans Locaux de Randonnée relèvent de la compétence intercommunale et sont assurés par les pôles tourisme et politiques touristiques des deux intercommunalités.

Si chacun des anciens EPCI avait à sa charge plusieurs sentiers de PLR, leur mise en commun suite à la fusion a été l'occasion de revoir l'intégralité du PLR afin de déterminer les sentiers répondant le plus aux demandes et dont la charge pourrait être supportée par les services nouvellement configurés. La Communauté de Communes du Haut-Béarn assure ainsi depuis 2017 la gestion

d'un Plan Local de Randonnées, soit un réseau de 105 itinéraires de différents niveaux (de très facile à très difficile) sur l'ensemble du territoire. Ce réseau, réparti sur le Piémont Oloronais et les vallées d'Aspe, de Barétous et de Josbaig, est entretenu toute l'année et propose 64 itinéraires pédestres, 32 itinéraires VTT et 9 itinéraires trail.



Chaque itinéraire fait l'objet d'une topo-fiche en vente à l'Office de Tourisme Intercommunal ou téléchargeable gratuitement, elle présente une carte et un descriptif par étape de la randonnée, et d'une trace GPX. Afin d'assurer une qualité de randonnée toute l'année, un technicien de la CCHB veille au bon entretien des sentiers.

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau gère un réseau de 34 circuits pédestres dont 6 dédiés plus spécifiquement au patrimoine et 18 boucles VTT répartis sur les 18 communes de la Vallée. Il a également en charge le GR de Pays Tour de la Vallée d'Ossau, seul GRP labellisé du département des Pyrénées-Atlantiques. Au total, ce sont près de 750 km de chemins qui sont entretenus toute l'année en régie par le service randonnées. Chaque circuit fait l'objet d'une fiche descriptive téléchargeable en version imprimable sur le site « Tourisme » de la Vallée d'Ossau et est référencé sur une nouvelle application *smartphone* dédiée aux sports de nature sortie en juin 2022 (vallée d'Ossau-Pyrénées).



Un travail de valorisation des sentiers est régulièrement fait par le service Pays d'art et d'histoire qui programme des temps de balades et de randonnées thématiques sur ces itinéraires balisés. Le choix des sentiers se fait en collaboration avec les techniciens référents qui s'assurent de la praticabilité et du nettoyage en fonction de la difficulté et du thème retenu par le Pays d'art et d'histoire (Saint-Jacques de Compostelle, Seconde Guerre mondiale, Paysages...).

- I.1.3.4.5 – L'entretien et la restauration des rivières

La compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) permet aux intercommunalités de porter des travaux, études, actions présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence sur les cours d'eau.

Le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et Affluents (SMGOAO)

Créé par Arrêté préfectoral le 29 Mai 2012, il se compose en 2021 de plusieurs collectivités territoriales :

- La Communauté de communes du Haut-Béarn (CCHB)
- La Communauté de communes du Béarn des Gaves (CCBG)
- La Communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO)



Le SMGOAO exerce ses missions sur son territoire dans le cadre de la GEMAPI. Pour cela, il est habilité à entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations dès lors que ceux-ci présentent un caractère d'Intérêt Général ou d'Urgence (danger grave et imminent).

Le Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau du Syndicat, réalisé par le bureau d'étude GEODIAG, est un outil de planification d'opérations pour la gestion des cours d'eau du territoire. Il s'agit d'un programme d'une durée de 5 ans qui détaille par unité hydrographique (tronçon de rivière), les travaux d'Intérêt Général que doit mettre en œuvre le Syndicat. Les opérations contenues dans le programme, identifiées suite à un état des lieux et un diagnostic complet du territoire, concernent :

- le désencombrement du lit mineur (enlèvement d'embâcles),
- le traitement de la végétation de berges
- l'entretien et la restauration de chenaux secondaires
- le traitement des bancs alluviaux (griffage et dévégétalisation)
- le traitement de l'envasement du lit de petits cours d'eau
- la reconstitution de ripisylve,
- la réflexion sur l'aménagement de points d'abreuvement du bétail en dehors du lit mineur
- la réflexion sur le traitement des petits dépôts sauvages
- l'organisation de la gestion intégrée des milieux ou des ressources aquatiques et de la prévention des risques fluviaux (ex : amélioration de la gouvernance, communication, suivi des cours d'eau, ...)

La **communauté de communes de la Vallée d'Ossau** a acquis la compétence GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle peut intervenir en substitution aux propriétaires riverains. Elle intervient uniquement pour des missions d'intérêt général ou d'urgence sous couvert d'une Déclaration d'Intérêt Général relevant des articles suivants :

- 1/ l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique par exemples :
 - l'étude de connaissance du fonctionnement des cours d'eau
 - la stratégie globale d'aménagement du bassin versant : restauration des champs d'expansion de crues, de l'espace de mobilité ...
- 2/ l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau :
 - l'entretien du lit, des berges et de la végétation pour permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son bon état écologique.
 - la protection des berges face aux érosions
 - la gestion des embâcles



- 3/ la défense contre les inondations et contre la mer :
 - l'entretien, gestion et surveillance des digues

4/ la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines :

- la restauration de la qualité des cours d’eaux
- la gestion et préservation des zones humides

Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées par le Pah et/ou le SMGOAO et/ou le service environnement lors de la Semaine Européenne du Développement Durable pour découvrir les cours d’eau et le patrimoine vernaculaire qui lui est rattaché :

2016 - Balade riveraine le long de l'Escou

2017 - Balade riveraine le long du Joos, Rallye Urbain à Oloron Sainte-Marie, Café -Archi habitat et développement durable

2018 : découverte de l'hydroélectricité via des visites de centrales et interventions en collèges par le chargé de mission TEPos ou l'association Béarn Initiatives Environnement

- I.1.3.4.6 - Autres actions communautaires

D'autres démarches ont été initiées, par la Communauté de Communes du Haut-Béarn et la commune d'Oloron Sainte-Marie, en matière d'amélioration du cadre de vie en intégrant des dispositifs environnementaux ainsi que la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Territoire à Energie Positive (TEPos)

Depuis décembre 2017, la CCHB est lauréate de l'appel à projet TEPOS lancé par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME. Ainsi, la CCHB vise à réduire la consommation énergétique du territoire au maximum à l'horizon 2050 et couvrir ce qui reste par une production locale d'énergie renouvelable pour atteindre l'autonomie énergétique d'ici 2050.

La collectivité s'inscrit dans cette approche de transition énergétique avec la conviction que la transition est un outil de développement économique local, démontrant qu'économie et écologie vont de pair.



Quatre principes structurent la démarche :

- Réduire les consommations énergétiques locales. Des actions de sobriété (maîtrise des consommations et amélioration de l'efficacité énergétique, "consommer moins et mieux") seront porteuses d'économies sur la facture énergétique de la collectivité, des habitants et des entreprises.
- Favoriser les sources de production énergétique locale (en fonction des ressources du territoire). Le recours aux richesses du territoire (EnR bois, solaire, hydroélectricité) et leur développement favorisera l'économie et les emplois associés.
- Mettre en place pour et avec les habitants une véritable démocratie énergétique locale. Le TEPOS assurera une cohésion sociale et territoriale plus importante notamment à travers la participation des citoyens aux projets et à la réduction de la précarité énergétique.

- Préserver et valoriser un patrimoine naturel exceptionnel qui constitue à plusieurs titres un atout majeur pour le territoire (qualité environnementale du territoire, qualité de vie des habitants, attractivité touristique et économique).

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Depuis 2018, la communauté de communes élabore son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) afin d'apporter une réponse locale au changement climatique. Après une phase de diagnostic, la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions co-construit avec les acteurs locaux, le Plan Climat Air Énergie a été soumis à l'avis des partenaires institutionnels.

Pour le Haut-Béarn, ce plan constitue la première stratégie de transition écologique du territoire. L'objectif principal de ce PCAET est de valoriser les actions déjà initiées et testées, pour élargir leur mise en œuvre à tout le territoire.

Beaucoup d'actions sont déjà menées, par les collectivités, des collectifs d'habitants, des entreprises et des particuliers, soucieux de la préservation de notre planète et du développement durable de notre territoire. Il faut maintenant démultiplier ces initiatives, sensibiliser la population et communiquer pour que chacun « fasse sa part » à la hauteur de ses possibilités.

En s'appuyant sur ces expériences et en engageant de nouvelles actions, le territoire et tous les habitants participeront collectivement à la lutte contre le changement climatique et à rendre le territoire résilient face à l'augmentation du prix de l'énergie.

Le PCAET du Haut-Béarn c'est 32 actions impliquant tous les acteurs et ciblant tous les domaines d'activités, afin de réduire nos consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables, tout en préservant l'environnement.



- Sensibiliser les citoyens aux enjeux et objectifs du PCAET

La réalisation d'une vidéo d'animation avec le Collectif Hugué (agence de communication paloise) permet d'expliquer ce qu'est un PCAET ; elle met en relief le diagnostic du territoire, les enjeux locaux, le défi à relever, la place centrale de la collectivité et les actions qu'elle mène à son échelle.

- Améliorer la performance énergétique du parc résidentiel

Le plan climat du Haut-Béarn de la CCHB soutient une initiative concrète permettant aux propriétaires et locataires du territoire, chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement du boîtier Voltalis, solution innovante pour maîtriser et réduire leur consommation d'énergie. Sans abonnement, ce petit boîtier intelligent, installé en deux heures dans le logement par un technicien professionnel, permet de connecter les radiateurs et chauffe-eaux électriques afin de maîtriser la consommation et d'améliorer le confort. Les particuliers équipés peuvent réaliser jusqu'à 15% d'économies sur leur consommation annuelle, tout en contribuant activement à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique.

- Expérimenter le mode participatif et citoyen avec Béarn Énergies Citoyennes

La participation des citoyens est une condition indispensable à la transition énergétique. Les communautés énergétiques citoyennes jouent un rôle déterminant pour une transition conciliant implication des citoyens et des collectivités, solidarité et retombées locales. Au-delà de la production d'énergie renouvelable et de sa distribution, elles englobent les questions de maîtrise des consommations, de partage de l'énergie et de lutte contre la précarité énergétique. La réappropriation et la relocalisation de la production d'énergie par les citoyens constituent une des priorités de la politique de transition énergétique de la communauté de communes du Haut-Béarn : elle est traduite au niveau de la feuille de route du Plan Climat Air Énergie Territorial. 64 % de la consommation énergétique du Haut-Béarn est couverte par les énergies renouvelables grâce notamment à l'hydroélectricité et au bois.

Le Haut-Béarn dispose d'un collectif de citoyens structuré et expérimenté : l'association Haut Béarn en Transition Énergétique (HBTE) que la communauté de communes du Haut-Béarn a souhaité accompagner pour développer la production d'énergie renouvelable locale sur un modèle participatif.

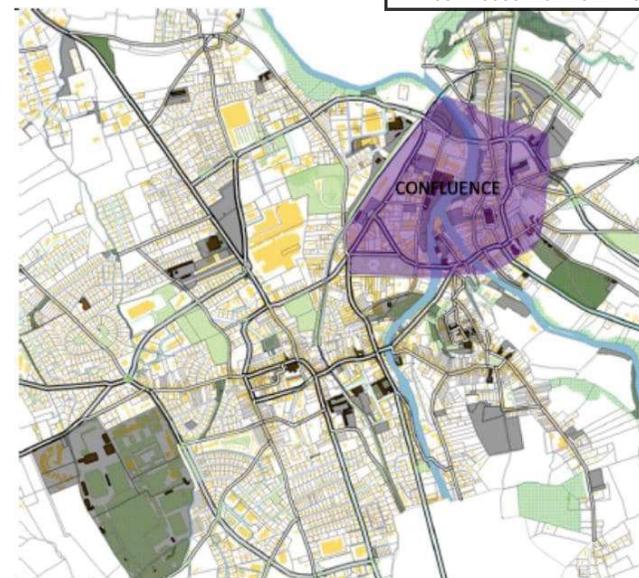
L'association HBTE porte la volonté de construire en Haut-Béarn des projets citoyens de productions d'énergie renouvelable et de réduction des consommations d'énergie et ainsi contribuer à :

- relocaliser la production d'énergie ;
- agir pour limiter le dérèglement climatique.

Trois projets ont été étudiés et validés et ont fait l'objet d'une campagne de souscription à partir de novembre 2021. Collectivités et acteurs économiques ont été invités à relayer cette campagne de souscription et à prendre des parts dans cette SAS Béarn Énergies Citoyennes qui a prévu dans ses statuts de donner sa place à chaque acteur du territoire.

Projet Massification de la Rénovation à l'échelle du Quartier (MARQ) à Oloron Sainte-Marie

La commune d'Oloron Sainte-Marie est reconnue Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Dans ce contexte, le projet « MARQ » est un projet collaboratif de Recherche et Développement entre la mairie d'Oloron Sainte-Marie et NOBATEK/INEF4, Institut pour la Transition énergétique du bâtiment, lancé en octobre 2021 sur le périmètre des rues Palassou, Camou et Navarrot, dit quartier E+C-onfluence.

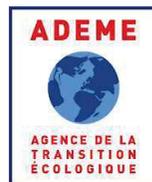


Le projet de redynamisation de ce secteur s'intègre dans un plan d'action global de revitalisation du centre-ville. L'objectif est de donner aux habitants l'envie d'habiter le centre-ville pour ensuite créer l'envie aux commerçants de s'y installer. Les axes principaux du projet sont la maîtrise de l'énergie, le recours aux énergies renouvelables, l'économie circulaire ainsi et l'alimentation responsable.

NOBATEK/INEF4 prône le changement d'échelle, c'est-à-dire le passage d'une opération de rénovation « bâtiment » à une approche collective « quartier » comme levier pour accélérer la rénovation, diminuer le coût des travaux, augmenter la performance des opérations et améliorer la productivité des entreprises. Sur le terrain, en effet, même si la rénovation énergétique des bâtiments privés bénéficie de programmes d'aide comme l'OPAH-RU ou l'action de la Plateforme de rénovation énergétique, force est de constater que les propriétaires n'y font pas forcément appel. L'innovation sera donc le maître mot pour généraliser la rénovation des quartiers.

Depuis octobre 2021, NOBATEK/INEF4 a travaillé sur un diagnostic multifactoriel des bâtiments de la zone concernée (âge – type de chauffage – CSP des occupants – propriétaires ou locataires etc.). Ce diagnostic a été communiqué en amont à l'ensemble des participants de la réunion qui s'est tenue le mercredi 13 avril 2022 en mairie d'Oloron Sainte-Marie dans le but de renforcer la dynamique collective et de rendre opérant le diagnostic de NOBATEK/INEF4 à travers une feuille de route à co-construire entre les participants : institutionnels (élus, services Ville, CCHB dont le service Pays d'art et d'histoire, CCAS, Soliha, Domofrance, CAUE, ABF...) et artisans spécialistes de la rénovation énergétique (identifiés RGE ou non).

Lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Ademe sur les quartiers à énergie positive et à faible impact carbone, la Ville d'Oloron Sainte-Marie a bénéficié gratuitement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment via le cabinet « Une autre ville » qui a animé la réunion. Des échanges fructueux porteurs d'idées concrètes ont émergé des groupes de travail pour initier la feuille de route et permettre son portage collectif par la trentaine de participants réunis (informer à travers les médias existants, montrer un exemple concret de réalisation...).



La mairie est accompagnée par différents acteurs :

- Cabinet de conseil, d'étude et de formation en développement économique territorial : Argo & Siloe, en charge de la feuille de route de développement du territoire d'Oloron Sainte-Marie ;
- Groupement pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouveau Urbain (OPAH- RU), composé des architectes de l'Atelier Lavigne, du Creuset Méditerranée et de Soliha. Un bureau d'étude est en cours de recrutement pour traiter de la rénovation globale, en particulier énergétique ;
- Architecte : Mariette Marty, qui réalise le plan de référence et l'AVP ;
- Plateforme de rénovation énergétique, qui accompagne les particuliers, essentiellement sur les aides financières.



La cheffe de projet Pah est associée aux réunions et temps de travail pour apporter une expertise sur l'habitat ancien et participer à l'élaboration d'un plan de sensibilisation grand public qui sera mis en œuvre par les partenaires d'opération.

Programme Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) « Avélo 2 » en vallée d'Ossau

En 2021, la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau est lauréate de l'appel à projet lancé par l'ADEME sur le programme AVELO2. Ce dispositif vise à soutenir les territoires peu denses et péri-ruraux dans la planification, l'expérimentation, l'évaluation et l'animation de politiques cyclables. Dans ce cadre, la collectivité devient l'autorité organisatrice de la mobilité et porte pour une durée de 3 ans un plan d'actions composé de 3 axes techniques et d'un axe d'ingénierie visant à développer la pratique



du vélo au quotidien. Consciente des besoins en mobilité sur son territoire, soucieuse des enjeux écologiques et de la transition énergétique, la CC Vallée d'Ossau créé son plan vélo afin de développer la pratique cyclable, lever les freins psychologiques à son usage, contribuer à l'attractivité du territoire et à la qualité du cadre de vie. Le Plan Vélo se décline en 4 axes s'articulant autour de programmes d'aménagements, la création d'équipements et services, le développement d'une politique d'animations.

PISTES D'AMELIORATION

- Renforcer les liens et interactions avec les autres services afin de pouvoir partager les informations, démarches et portages de médiation
- Développer des partenariats institutionnels complémentaires autour de la question des paysages
- Transmettre et faire comprendre au public le plus large possible les problématiques environnementales
- Participer à la mise en place d'un guichet unique de renseignements et d'actions de sensibilisation avec les services dédiés et artisans concernés

- I.1.3.5 – Les dispositifs récents : Petites Villes de Demain/ Opération de Revitalisation du Territoire

Le programme « Petites Villes de Demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et à leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.



Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de :

- répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques,
- atteindre les objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.
- accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs,
- faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Il traduit la volonté de l'État de donner à ces territoires la capacité :

- de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire,
- de simplifier l'accès aux aides de toute nature,
- de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme
- de contribuer au mouvement de changement et de transformation, renforcé par le plan de relance.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites Villes de Demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. Pour répondre à ces ambitions, Petites Villes de Demain est un cadre d'action conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme (les ministères, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)).

Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement. Trois communes sont lauréates au sein du Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises depuis 2021 :

- Oloron Sainte-Marie, au sein de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
- Laruns et Arudy, au sein de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

Le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises accompagne le dispositif et doit contribuer à la mise en œuvre de l'Opération de Revitalisation de Territoire en cours de définition. Pour cela, la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire travaille avec les cheffes du projet Petites Villes de Demain et les services municipaux et intercommunaux et participe aux comités techniques et comités de suivi.

- I.1.3.5.1 – Arudy et Laruns / Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

Les communes d'Arudy et de Laruns sont engagées dans le dispositif depuis septembre 2021 aux côtés de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau. L'occasion d'entamer une réflexion sur le devenir du territoire à l'échelle de la vallée mais plus spécifiquement pour les communes lauréates d'Arudy et de Laruns d'élaborer des projets visant la revitalisation et la réappropriation de leur centre-bourg sans oublier le rôle du patrimoine dans toute sa diversité, élément clé du cadre de vie en vallée d'Ossau.

La Commune d'Arudy :

Depuis 2009 et la réalisation du PLU, aucun élément de diagnostic n'a été produit de façon spécifique pour Arudy. Des études au niveau de l'intercommunalité permettent d'avoir une grille de lecture sur certains aspects mais aucune n'enlace l'ensemble des thématiques à questionner pour traiter du renouvellement du centre-bourg, à savoir :



- développer l'accessibilité et la mobilité au sein et vers le centre-ville,
- fournir l'accès aux équipements et services adaptés au besoin de la population
- réhabiliter et restructurer les logements pour constituer une offre d'habitat attractive
- mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- favoriser le développement économique et commercial équilibré

L'attractivité d'Arudy s'articule notamment autour de la richesse de son patrimoine architectural, historique et industriel. La rénovation du Musée d'Ossau, ancienne abbaye

laïque du 17^e siècle et labellisé Musée de France abritant des collections liées à l'archéologie (préhistoire) et ethnographie fait partie des projets retenus dans le dispositif tout comme la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine par une meilleure signalétique et communication.

La Commune de Laruns :

Laruns est une commune de montagne dont l'économie repose sur plusieurs filières : hydroélectricité, tourisme, thermalisme, agropastoralisme ... Son patrimoine s'appuie sur la reconnaissance de la valeur paysagère notamment au travers du classement de deux sites au titre de la loi 1930 sur les paysages et les sites naturels (sites classés « vallée du Soussouéou et « plateau de Bioux-Artigues), au travers de 18 sites archéologiques recensés par le SRA et la présence de Monuments Historiques dont la chapelle de Gabas du 12^e -13^e siècles, propriété de la commune (IM C). Les projets retenus portent sur :



- la réhabilitation de la chapelle de Gabas
- la réhabilitation de la maison Arriumourt au centre-bourg
- la réhabilitation et remise en eau de lavoirs et moulin, création d'un parcours patrimonial en centre-bourg
- la valorisation de la grotte des Eaux-Chaudes et du sentier des fenêtres du Cezy

Le Projet de Territoire

Il s'appuie sur les documents d'urbanisme, de planification applicable et de valorisation du patrimoine dont :

- la charte architecturale et paysagère des Pyrénées Béarnaises adoptée en 2015,
- la validation de l'élaboration d'un SCoT à l'échelle de la communauté de communes ayant induit la création d'une vice-présidence "Aménagement du territoire et transition énergétique". La commission dédiée mise en place a participé à de nombreux ateliers afin de préparer l'élaboration du SCoT Vallée d'Ossau. La communauté de communes est accompagnée par le CAUE et l'AUDAP sur ce projet,
- la convention d'application de la charte du Parc national des Pyrénées entre la communauté de communes et l'établissement public du Parc National. Cette convention est un outil permettant de décliner, sur le territoire, les objectifs de la Charte de valoriser les projets des collectivités qui contribuent à la mise en œuvre de la charte et de soutien en ingénierie de l'établissement public dans la mise en œuvre des projets portés par les collectivités territoriales.

Le Projet de territoire : stratégies et actions à engager concourant à la revitalisation [2020 – 2026]

Au regard de l'état des lieux, plusieurs enjeux partagés entre les deux communes "Petites Villes de Demain" et la communauté de communes ont été identifiés :

Axe 1 : Renforcer l'attractivité résidentielle par la revitalisation des centres-bourg et de l'habitat (cadre de vie)

Axe 2 : Renforcer/Maintenir/Développer la dynamique économique et touristique du territoire

Axe 3 : Développer les nouveaux modes de déplacement et rendre accessible les centres-bourgs

Axe 4 : Vers un territoire à énergie positive / Valoriser le potentiel énergétique du territoire / La réduction de la facture énergétique par la valorisation des ressources locales

- I.1.3.5.2 – Oloron Sainte-Marie / Communauté de Communes Haut-Béarn

En mars 2021, la Ville d'Oloron Sainte-Marie et la Communauté de Communes du Haut-Béarn ont lancé le dispositif, avec de nombreux partenaires :

- Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, la Banque des Territoires, l'Agence Nationale de l'Habitat (financeurs);
- Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine pour le dispositif AMI Revitalisation centre ville et Ruralités Expérimentation et Innovation en Milieu Rural ;
- ADEME, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et de l'Artisanat (ingénierie)

La Communauté de Communes du Haut-Béarn a lancé en 2018 son projet de territoire « En Davan 2040 ! », qui sera traduit juridiquement par un Schéma de Cohérence Territoriale prescrit le 26 juin 2019. Une des trois orientations du projet porte sur la reconquête des centralités.

Ce projet identifie dans son armature territoriale la Ville d'Oloron Sainte-Marie comme polarité principale, en termes de services à la population et d'équipements structurants, complétée par des polarités supports venant répondre aux besoins plus quotidiens des populations, notamment dans les vallées (Bedous-Accous, Aramits-Arette, Lasseube, Ogeules-Bains).

La Ville d'Oloron Sainte-Marie souhaite s'engager dans le label pour appréhender la revitalisation de manière systémique et pallier aux signes évidents de déprise : vacance structurelle de logements, paupérisation des populations, dégradation des logements, vacance des locaux commerciaux.



La Ville d'Oloron Sainte-Marie développe depuis plusieurs années des actions visant à relancer l'attractivité et le dynamisme de son centre-ville, et dans le même temps de l'ensemble du territoire Haut-Béarn :

- Définition d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (Valant SPR - 2016),
- Mise en place d'une opération façades,

- Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine (2019),
- Réalisation d'une étude portant sur la construction d'une vision globale et d'une feuille de route pour le projet de développement du territoire d'Oloron Sainte-Marie (2019),
- Réalisation d'un plan de référence d'aménagement des espaces publics (2019),
- Stratégie de revitalisation du commerce de centre-ville d'Oloron Sainte-Marie (2017).

L'objectif est d'aboutir à un schéma stratégique de revitalisation du centre-ville, intégrant le développement durable, la requalification des espaces publics, la réhabilitation/reconstruction de logements, la reconquête des locaux commerciaux, l'intégration des mobilités actives. Le projet a vocation à être co-construit avec la population, pour qu'il soit le plus adapté aux usages.

La cheffe de projet Pays d'art et d'histoire participe, avec les référents techniques de la Ville et de la Communauté de Communes (Aménagement du Territoire, Environnement, Economie, Social...) à l'élaboration de la convention-cadre valant Opération de Revitalisation du Territoire (Loi Elan) de cinq ans comprenant :

- Les éléments de diagnostic et les premières orientations du projet urbain, économique et social
- La délimitation d'au moins un secteur (centre-ville d'Oloron)
- La description des actions
- Les conditions de délégations à des opérateurs
- L'engagement des partenaires, la gouvernance, l'animation, le pilotage, la coordination, l'évaluation des actions et l'association du public

Les trois axes de travail retenus pour la revitalisation et le développement de l'attractivité territoriale :

1/ S'appuyer sur le fonctionnement territorial pour adapter la réponse aux besoins de toutes les populations,

- Consolider le maillage de l'offre commerciale et de service
- Proposer un bouquet de mobilité entre la polarité principale et les polarités d'équilibres
- Encourager et faciliter les déplacements par la mobilité active
- Agir pour la réhabilitation du parc de logements et répondre par une offre adaptée des parcours résidentiels

2/ Développer l'attractivité en s'appuyant sur les patrimoines culturels, naturels et historiques

- Inscire la complémentarité et les spécificités des paysages au cœur du cadre de vie
- Respecter la diversité des lieux dans leurs formes urbaines et architecturales
- Lier approche patrimoniale et adaptation aux défis contemporains et aux évolutions des modes de vies

3/ Redynamiser le territoire par la reconquête de la centralité principale

- Créer du lien (physique - social) entre les centralités Oloronaises

- Co-construire et promouvoir une politique patrimoniale, notamment en s'appuyant sur les équipements du Quartier Confluence
- Patrimoine naturel
- Patrimoine architectural
- Patrimoine culturel
- Conforter les périmètres de projets déjà à l'œuvre et les actions matures
- Proposer une offre de logements adaptée à la demande
- Structurer une stratégie commerciale
- Requalifier les espaces publics

L'établissement d'une **convention d'Opération de Revitalisation du Territoire** en 2022 répond à la nécessité de mise en œuvre opérationnelle des projets identifiés dans le cadre de Petites Villes de Demain en cohérence avec les projets d'aménagement en cours (ScoT, PAS, PLUi, PCAET...) basés sur 3 axes systémiques :

1. revitaliser ville et villages pour répondre aux défis contemporains et aux évolutions des modes de vie
2. s'appuyer sur le fonctionnement territorial pour adapter la réponse aux besoins de toutes les populations
3. développer l'attractivité en s'appuyant sur les paysages, les espaces naturels et agricoles et les activités économiques

Le Pays d'art et d'histoire est identifié comme pouvant être un moteur, un outil de la revitalisation au sein de l'ORT, notamment dans les projets portant sur :

- le respect de la diversité des lieux dans leurs formes urbaines et architecturales
- le lien entre approche patrimoniale et adaptation aux défis contemporains et évolutions
- la co-construction d'une politique patrimoniale avec Oloron Sainte-Marie

Des groupes de travail seront constitués au second semestre 2022 afin d'élaborer des fiches actions et déterminer les modalités d'intervention de la cheffe de projet ainsi que l'imbrication nécessaire à déterminer dans le cadre du renouvellement du label pour atteindre les objectifs assignés.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Définir et intégrer au projet de renouvellement les actions à mener dans le cadre du Pays d'art et d'histoire

CONCLUSION I.1.3

L'intégration de l'approche patrimoniale préside en partie aux approches des différents documents d'urbanisme en cours de révision ou de constitution (ScoT, PLUi...) alors que l'application de la réglementation du Site Patrimonial Remarquable d'Oloron Sainte-Marie est exemplaire quant aux processus de restauration respectueux de la qualité architecturale.

Les pouvoirs publics sont investis dans une démarche patrimoniale de préservation du territoire en élaborant des stratégies d'ensemble visant à répondre aux défis liés aux enjeux

environnementaux et de développement durable et de préservation des composantes naturelles des Pyrénées béarnaises.

De plus, les réflexions issues des dispositifs d'accompagnement de l'Etat visent à intégrer d'emblée les approches patrimoniales et architecturales afin de s'en servir de véritable levier de développement pour le territoire.

I.1.4 - Prise en compte et valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI)

Le patrimoine culturel immatériel (PCI) englobe des pratiques et savoirs dont on hérite en commun, et que chacun s'efforce de faire vivre, recréer et transmettre collectivement. Patrimoine vivant témoin de la diversité culturelle, le PCI fait le lien entre patrimoine matériel et naturel. Le PCI constitue un pan important du patrimoine du territoire des Pyrénées béarnaises ; il est présent sous des formes diverses et variées : activités liées au pastoralisme, à l'art de bâtir, à la confection textile artisanale ...

Dans le domaine de l'artisanat, celui de la pierre, la vallée d'Ossau enregistre une indication géographique protégée (IGP Pierre d'Arudy) afin de préserver le savoir-faire traditionnel et le label participe en ce sens à la valorisation des lieux associés à ce type de PCI.

La prise en compte du Patrimoine Culturel Immatériel dans la politique patrimoniale proposée par le service Pays d'art et d'histoire passe notamment par la sensibilisation et la formation des médiatrices du patrimoine. Ainsi, elles sont associées, depuis 2018, à des sessions co-organisées par le Master professionnel Patrimoine et musée de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'ethno pôle CIRDOC, institut occitan de cultura. Ce partenariat a notamment permis d'accueillir une de ses sessions en 2020 sur le territoire des Pyrénées béarnaises. En effet, une session est organisée annuellement pour les étudiants, les socio-professionnels et les membres de communautés de pratiques désireux de mieux appréhender ce domaine.

En février 2020, la session a été organisée dans les locaux de la communauté de communes du Haut-Béarn et a accueilli une soixantaine de personnes pour un programme de qualité avec des tables rondes ainsi que les interventions suivantes :

- *La Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* - Cécile Duvelle (ancienne secrétaire de la Convention de sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel- UNESCO)
- *Questions d'actualité autour de la politique du patrimoine culturel immatériel en France* - Isabelle Chave (conservateur en chef du patrimoine, adjointe au chef du département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique, direction générale des Patrimoines, ministère de la Culture)
- *Le PCI et les Musées : le projet IPM* - Séverine Cachat (directrice du Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel / Maison des cultures du Monde)
- *Les possibilités et les limites des médiations numériques du PCI : le cas du Québec* - Laurier Turgeon (Professeur en Ethnologie et en Histoire à l'Université Laval / Québec)
- *Monter un dossier international d'inscription UNESCO d'une pratique au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité : le cas des constructions en pierres sèches* - Joan Reguant (coordonnateur national et international de plusieurs candidatures sur le patrimoine mondial et le Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité à l'UNESCO)

- *Transmettre le PCI dans les projets éducatifs : le cas de la Chaire Éducation et PCI* - Sofia Isus (professeure en science de l'éducation et Directrice de la chaire Éducation et Patrimoine Culturel Immatériel « Pirineus ». Université de Lleida) et Marc Ballesté Escorihuela (Tècnic-investigador de la càtedra Educació y patrimoni immaterial dels pirineus. Universitat de Lleida)
- *Médiation et valorisation numérique du Patrimoine Culturel Immatériel* - Marie-Tatiana Martin (chargée des médiations numérique & EAC, au CIRDOC - Institut Occitan de Cultura)

En plus de ces temps, des ateliers et enquêtes ont été menés sur le territoire par les étudiants auprès de porteurs de PCI identifiés par le service Pays d'art et d'histoire. Les enquêtes ont été réalisées sous forme de questionnaires avec enregistrement audio, voire vidéo. Elles sont stockées en vue d'être valorisées par l'Ethno pôle Cird'Oc.

En parallèle et en vue de la sauvegarde du PCI dans le respect des principes du développement durable, le ministère de la Culture pilote l'Inventaire participatif national du patrimoine culturel immatériel. Le service Pays d'art et d'histoire contribue à l'élaboration de l'inventaire sur le territoire en lien avec l'ethno pôle CIRDOC qui a été missionné par le Ministère de la culture. En effet, le Pays d'art et d'histoire propose le nom et le contact de porteurs de savoir-faire qu'il a pu repérer afin que l'équipe en charge de l'inventaire puisse le rencontrer et élaborer la fiche qui est soumise à la validation du Ministère de la Culture. Les fiches d'inventaire validées sont ensuite mises en avant sur le site Internet PCI Lab, géré par l'ethno pôle.

Le service Pays d'art et d'histoire suit également la probable inscription de la transhumance à la Liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO et travaille déjà régulièrement avec les communautés porteuses de savoir-faire afin de valoriser au mieux cette pratique en particulier. Le service mène des actions autour des pratiques agro-pastorales depuis plusieurs années et contribue à mieux les faire connaître. Outre la proposition d'activités en parallèle avec les événements organisés par les porteurs de pratiques, le service a conçu le parcours de visite de l'un des sites du réseau d'interprétation de l'architecture et du patrimoine qui a ouvert en juillet 2022. La démarche a consisté également à une collecte de mémoire concernant anciennes et nouvelles pratiques.

La valorisation des savoir-faire liée à la réhabilitation/ restauration du bâti constitue un axe à développer. Des visites de chantier ont été régulièrement proposées en 2013 et 2014 au sein de l'AVAP d'Oloron Sainte-Marie ou lors de la restauration d'églises afin de faire appréhender ces métiers, leurs particularités et l'utilisation de matériaux. Les partages entre le public et les artisans étaient riches et denses et tendent à démontrer l'envie de comprendre de la part du grand public.

Par ailleurs, l'expertise de la cheffe de projet en matière de PCI a été sollicitée dans le cadre d'un projet SUDOE. En effet, le Pays de Béarn - qui regroupe l'ensemble des communautés de communes béarnaises du Département des Pyrénées-Atlantiques - s'est positionné en tant que chef de file du projet LIVHES qui traite de la valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI). L'objectif principal du projet, définis par les 9 régions partenaires situées en Espagne et au Portugal, est de trouver et mettre en œuvre de nouvelles formes de valorisation du PCI, pour en faire de véritables outils et leviers de développement économique durable dans les territoires SUDOE. La cheffe de projet a été conviée à rejoindre le groupe de travail constitué par le Pays de Béarn et de partager son expertise en matière de PCI. Elle a également pu participer à des échanges internationaux sur le sujet et contribuer à la réalisation de support méthodologique

d'accompagnement à la transmission et à la valorisation de pratiques. Ce projet doit s'achever en 2023 par d'autres temps d'échanges internationaux avec les partenaires d'opération du Pays de Béarn. Cette expérience permet à la cheffe de projet à la fois de bénéficier des résultats des travaux menés, de prendre connaissance de supports et d'outils destinés à une meilleure appréhension de la question du PCI et de rester en lien avec certaines communautés de pratique désireuses de mieux faire partager et connaître leur savoir-faire.

PISTES D'AMELIORATION

- **Maintenir les partenariats institutionnels et universitaires**
- **Proposer un plan d'actions en intégrant la dimension économique des savoir-faire locaux**
- **Définir et intégrer au projet de renouvellement les actions à mener**

CONCLUSION I.1.4

Le travail de connaissance et de sensibilisation mené autour du Patrimoine Culturel Immatériel a progressivement permis une prise de conscience de son existence sur le territoire, que ce soit auprès des pouvoirs publics mais aussi des porteurs de savoir-faire.

Les démarches entreprises ayant vocation à les mettre en avant dans un contexte de transmission mais aussi de perte de savoir-faire dans certains secteurs ont notamment vocation à sensibiliser un maximum d'acteurs et de visiteurs du territoire.

Art 2 - Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager

Cette volonté vise à permettre aux habitants d'être acteurs à part entière de la mise en valeur du patrimoine et de la promotion de la qualité architecturale de leur environnement quotidien. Cette démarche d'appropriation suppose la création d'actions spécifiques destinés à donner des clefs de compréhension.

Le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises s'engage, en collaboration avec ses partenaires, à mettre en place ou développer un programme d'actions conduit par l'animateur de l'architecture et du patrimoine et son service. Les principales orientations sont développées en annexe.*

La démarche participative ayant présidé à la démarche de demande d'extension au Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises fait partie du projet culturel. L'ensemble des acteurs du territoire sera sollicité pour apporter sa contribution et sa réflexion dans le cadre d'ateliers de concertation ouvert à tous. Il s'agit d'un enjeu destiné à faire participer de façon citoyenne les habitants à la mise en valeur et à la promotion des patrimoines.

La professionnalisation, la formation et la mise en réseau des acteurs constituent une action majeure qui permettra d'assurer le bon fonctionnement du Pays d'art et d'histoire et qui contribuera aussi à sa promotion.

* Extrait de l'annexe

- *des visites-découvertes thématiques et des conférences organisées toute l'année :*

Archéologie : préhistoire, protohistoire, gallo-romaine et médiévale : fouilles programmées, lecture du bâti, collections exposées...

Urbanisme : évolution et développement urbain des villages, urbanisation de la ville-centre, organisation du maillage routier, stations d'altitude, travaux de requalification urbaine (centre-bourg, périphéries, etc...)

Paysage : formation des Pyrénées, typologie des vallées, anthropisation, vivre en basse vallée ou en piémont, vivre en haute vallée, modelage du paysage par le pastoralisme...

Architecture : styles architecturaux des églises, seigneuries béarnaises, habitat de montagne, habitat de plaine, fortification, bâti public du 19^e siècle (mairie, halles, tribunaux, casinos, stations thermales...), architecture contemporaine...

Patrimoine vernaculaire : vie quotidienne au travers des vestiges (lavoirs, fontaines...)

Patrimoine immatériel : chasse aux filets, pastoralisme...

Ces visites se déclinent selon plusieurs concepts : visite de monuments, de sites, de village de jour, en nocturne, théâtralisé ou mise en musique.

Certaines visites seront adaptées à l'attention des publics empêchés grâce à un travail préalable avec les structures d'accueil et à la formation des guides agréés

- *des actions originales organisées en relation avec l'actualité nationale et locale de l'architecture et du patrimoine (Journées européennes du Patrimoine, Rendez-vous aux jardins...)*

- *des actions de sensibilisation à la qualité de l'architecture, du patrimoine et du paysage : élaboration de projets urbains, secteur sauvegardé, AVAP, espaces publics, charte paysagère etc... Ces programmes se feront en collaboration avec la DRAC, le STAP, le CAUE ...*

- *des visites de chantier (Monuments Historiques ou archéologiques, nouvelles réalisations architecturales) en lien étroit avec la DRAC et/ ou le STAP*

- *Des cycles de formation et d'informations sur l'architecture et le patrimoine :*

A l'attention des médiateurs touristiques ou de catégories professionnelles ayant des contacts avec les touristes : personnel d'accueil des offices de tourisme, taxis, commerçants, hôteliers et

restaurateurs sous forme « d'éducteur » visant à approfondir les connaissances du personnel sur le territoire

A l'attention du personnel intercommunautaire : personnel d'accueil des collectivités, agents des services techniques, de l'urbanisme... La visite des sites liés à la collectivité de rattachement pourra être organisée à la demande de la collectivité

A l'attention des acteurs du territoire en demande de méthodologie dans leurs travaux de recherche et de restitution

A l'attention des professionnels de la restauration du bâti par le biais de stages professionnels

- *Des actions de sensibilisation auprès des habitants de quartiers en collaboration avec les responsables des maisons de quartiers, des centres sociaux, des associations...*

La mise en place d'ateliers de concertation pérenne permettra la mise en œuvre d'actions répondant aux attentes des habitants : formation à la collecte de mémoire, approche inter-générationnelle sur les savoir-faire, travaux de recherche valorisés par le biais d'expositions ou de spectacles, organisation de concours photos dans les villages...permettront de rétablir un lien social et générationnel autour de la problématique partagée du patrimoine.

Le projet du Pays d'art et d'histoire consiste à intégrer et à impulser une émulation avec les acteurs locaux et les habitants. Des temps de rencontres et de concertation ont présidé à l'élaboration du dossier d'extension de Ville à Pays d'art et d'histoire, obtenu en 2013. La volonté politique a donc été de poursuivre ce travail de mise en relation et de coordination des acteurs du territoire.

1.2.1 – L'implication des habitants et acteurs locaux

Un travail de concertation et de coordination a été proposé auprès de la population avec des rencontres permettant de faire émerger des idées, des projets, de possibles partenariats, d'une répartition des tâches, d'un montage de calendrier complémentaire.

De la même façon, les interventions menées dans les communes font l'objet de temps de préparation avec un élu du conseil municipal et un groupe de référent du village pour élaborer le projet conjointement.

Cette méthodologie de travail permet au service Pays d'art et d'histoire de mener un travail de cohésion sociale tout en favorisant le développement de temps de découverte patrimoniaux qui a donné naissance au projet « Laissez-vous conter nos villages ».

Plusieurs villages sont choisis tous les ans, les équipes municipales sont sondées quant à leur intérêt et leur possibilité d'implication avant la mise en place d'un groupe de travail. Il s'agit ici de déterminer collectivement le parcours, si un thème particulier doit y être traité, des personnes ressources dans la commune (transmission de savoir et de littérature grise voire intervention lors de la visite). Ces éléments sont complétés par des recherches réalisées dans les archives communales. L'information concernant le parcours est diffusée auprès de la population (boites



aux lettres, mailing...) mais aussi auprès des potentiels visiteurs via l'Office de Tourisme. La balade se clôture par un moment de convivialité qui permet de prolonger l'échange. Un temps d'échange est proposé après l'activité pour faire le point avec le groupe projet. Quand cela est possible un support, retraçant les témoignages collectés, est élaboré et diffusé par voie numérique et papier.

Pour ce qui concerne les associations à caractère patrimonial, elles ont été régulièrement conviées à des temps de partage mais aussi à des formations-action et à un suivi particulier pour certains de ses membres qui ont alors été désignés « Ambassadeurs du Pah ». Cette approche a notamment permis d'étoffer les visites accompagnées estivales dans certaines communes et de certains édifices, particulièrement en vallée d'Ossau. Au fil du temps, les élus ont indiqué vouloir plutôt développer des partenariats avec les associations qu'avec des personnes « isolées » pour maintenir l'offre de découverte du territoire de façon plus pérenne.

Parallèlement à l'installation d'une offre de visite, le Pays d'art et d'histoire a joué un rôle fédérateur dans l'élaboration de projets autour des thématiques définies. L'opération la plus significative permettant au service Pays d'art et d'histoire et à plusieurs associations d'œuvrer collectivement s'est déroulée en 2016 avec un projet autour de la thématique du pastoralisme. Chaque partenaire a ainsi contribué à la constitution de supports (exposition, livrets...) et d'actions de sensibilisation (visites, ateliers...) dont la mise en œuvre a été coordonnée par le service Pays d'art et d'histoire avec un co-financement européen dans le cadre du le Leader Haut-Béarn.

PISTES D'AMELIORATION

- Renforcer les liens et interactions avec les autres services afin de pouvoir partager les portages de médiation
- Organiser et planifier des temps de partage et de bilan annuel pour mieux faire appréhender le travail avec les acteurs du territoire.

CONCLUSION I.2.1
 Le rôle de coordination des acteurs assigné au Pays d'art et d'histoire et, plus particulièrement, à la cheffe de projet, a été mis en pratique de façon aléatoire au fil des années, en fonction de la composition de l'équipe, de la mise en place de projets structurants comme la charte architecturale ou l'exposition permanente de la Villa Bedat et des plans d'actions annuels. Cependant, il est constaté un certain ancrage dans les communes avec lesquelles le service Pays d'art et d'histoire a pu travailler.

I.2.2 - Les formations actions

L'une de missions de la cheffe de projet consiste à assurer la formation continue des guides et médiateurs. Au vu du projet politique, le champ a été ouvert à l'attention d'autres acteurs du territoire, professionnels ou non afin de garantir une émulation et apporter une plus-value directement perceptible par les acteurs concernés.

Ainsi, pour conforter la sensibilisation à l'architecture et au patrimoine mais aussi favoriser une émulation dans les pratiques, différents temps et forme de formation ont été proposés par la cheffe de projet PAH conformément à la convention. Les bénéficiaires sont des acteurs du territoire qui ont assisté à ces temps de travail et d'échange gratuitement. Les formateurs avaient des profils variés : architectes, paysagistes, spécialistes, universitaires, CAUE, AUDAP, organismes de formation hors CNFPT...

- I.2.2.1- Pour les associations partenaires

La proposition de formation a pris en compte les besoins exprimés par les bénéficiaires et les constats partagés avec la cheffe de projet PAH. Les attentes portaient notamment sur une technicité à acquérir en matière de travaux de recherche, de valorisation des données (écrites et orales) ainsi que la nécessité de mieux connaître les projets portés par les uns et les autres. Outre des temps d'échanges réguliers programmés entre 2013 et 2016, de temps ont été proposés et animés par la cheffe de projet, parfois accompagnée de collègues de la fonction publique territoriale :

- **Concevoir et réaliser une exposition** : mené avec la responsable de la programmation de la Villa Bedat, cette formation réalisée en deux sessions a permis de faire un point sur les méthodes de recherche documentaire, l'accès aux données (archives, ressources en ligne etc...) puis de donner les clés pour la conception du fil conducteur d'une exposition, des codes rédactionnels et de mise en page à utiliser afin de permettre aux bénéficiaires de poursuivre leurs démarches et projets.



- **Techniques de visites** : au vu du déficit en matière de guides agréées sur le territoire et pour accompagner au mieux une approche qualitative de l'offre de découverte du territoire, certaines associations ont sollicité un temps de mise en situation pour assurer ou améliorer des visites commentées dans des lieux pour lesquels aucun professionnel ne pouvait intervenir. La session de travail a été portée avec des professionnels de la médiation et du guidage afin de les faire se rencontrer et échanger sur les bonnes pratiques. Un accompagnement sous format « action » auprès de groupes mélangeant les profils des bénéficiaires a été privilégié à cette occasion.

• **Indexation de supports de littérature grise en vue d'un catalogage papier puis numérique** : ce chantier a été en partie mené afin de permettre aux associations qui le souhaitent de verser une version numérique de leur production au sein de la bibliothèque numérique. L'intervention de la responsable du fonds patrimonial ancien de la médiathèque et de la bibliothèque numérique a permis une approche concrète auprès des participants

- 1.2.2.2 - Pour les médiateurs et guides

Les formations continues ayant trait aux connaissances ont été ouvertes à l'échelle des territoires labellisés dans les Pyrénées-Atlantiques (Orthez-Béarn des Gaves, Pau, Bayonne, Saint-Jean de Luz-Ciboure), certaines ont été organisées par la cheffe de projet Pah Pyrénées béarnaises avec le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement ou un architecte du patrimoine, notamment sur les thèmes suivants :

- **Matériaux de construction** avec un architecte du CAUE présentant les matériaux traditionnels, actuels et leur compatibilité dans le cadre de travaux de rénovation énergétique.
- **Maisons de ville** avec un architecte du patrimoine avec un découpage en demi-journée : théorie approche des styles, mise en pratique par des études de cas au sein de la ville d'Oloron Sainte-Marie
- **Habitat et architecture du 20^e siècle dans les Pyrénées-Atlantiques** exceptionnellement réalisée in visio au vu de la situation sanitaire

D'autres actions ont été proposées et menées à bien par la cheffe de projet au vu des missions de formation continue qui lui incombent sur les approches pratiques et techniques de guidage (mise en sécurité du groupe, positionnement dans l'espace, mise en situation, techniques de médiation décalée cf Patrimoine à roulettes...). L'une d'entre elle, autour de la gestion de la voix, a été réalisée avec un musicologue pour travailler sur le souffle et le positionnement de la voix afin d'éviter de la forcer et/ ou de la perdre.



L'équipe du Pays d'art et d'histoire a bénéficié de formation-action portée par les autres territoires labellisés dans les Pyrénées-Atlantiques : Orthez-Béarn des Gaves (Patrimoine lié à l'eau), Pau (Kapla, architecture du 19^e siècle), Ville en valise de Robins des Villes (Saint-Jean de Luz-Ciboure).

- 1.2.2.3- Pour les professionnels du tourisme

L'une des premières formations mise en œuvre en 2013 par l'Agence de développement des Pyrénées par la Formation a été destinée aux hébergeurs, restaurateurs, guides de montagne et autres prestataires touristiques. L'objectif était de faire découvrir le label et de créer un **support partagé de connaissances** du territoire sur un périmètre jusqu'alors inédit qui devait être pris en considération suite à la signature de la convention avec la DRAC Aquitaine. Une vingtaine de personnes ont ainsi contribué à un support collectif qui a servi de point de départ à l'instauration d'ambassadeurs du Pah. Au sein de ce groupe a pu être mobilisé un certain nombre d'acteurs qui œuvraient à la connaissance et sa diffusion pour réaliser des interventions (conférences, présentations, randonnées patrimoniales...) dans le cadre des activités du Pays d'art et d'histoire.



Concernant les personnels des Offices de Tourisme, plusieurs éducteurs ont été proposés entre 2015 et 2021 afin, notamment, de découvrir la **Villa Bedat** avant son ouverture ainsi que divers sites patrimoniaux. Ainsi, un **éducteur-formation** a été proposé en 2018 aux guides permanents ou vacataires travaillant avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn pour découvrir plusieurs villages et équipements.

En 2021, un éducteur a été co-construit, à l'occasion des Journées nationales de l'Architecture, avec les Offices de Tourisme de la vallée d'Ossau, de Laruns et des Eaux Bonnes pour faire découvrir à une quinzaine d'agents **différentes formes urbaines et différents types d'architecture de leur territoire**. Pour cela une formule ludo-pédagogique a été proposée sur deux sessions.

- 1.2.2.4 - Pour les gestionnaires des équipements muséographiques

Le travail mené avec les gestionnaires des équipements composant le Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine a notamment permis de déterminer les besoins en formation des équipes et de constater les difficultés d'accès aux stages proposés dans le cadre du Centre National de Fonction de la Publique Territoriale (distance, audience, disponibilité...) ou d'organismes formateurs autres (coût).



Après avoir réalisé la phase de diagnostic, le groupe de travail a établi un plan prévisionnel de formations. S'agissant de formations sur-mesure, plusieurs organismes, dont le CNFPT et la Fédération des Ecomusées et Musées de Société, seront consultés car les besoins exprimés portent également sur la gestion, la conservation et la valorisation des collections. La première session de formation a été réalisée en 2022 sur et a porté sur la création de médiation en mettant l'utilisateur au cœur de la démarche.

- I.2.2.5 - Pour les référents aménagement du territoire

Dans le cadre de la convention –cadre établie entre le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement et la Communauté de Communes du Haut-Béarn, plusieurs actions en lien avec le Pays d’art et d’histoire font l’objet de partenariat.



Ainsi, il a été défini qu’une formation continue serait assurée par le CAUE 64 autour de la Charte architecturale et paysagère pour les instructeurs des Autorisations d’Occupation des Sols des services urbanisme des communautés de communes de la Vallée d’Ossau et du Haut-Béarn et de la ville d’Oloron Sainte-Marie.

De manière plus ponctuelle, des formations sont proposées aux référents et aux techniciens de La Plateforme de Rénovation Énergétique comme en 2021, où le CAUE a été missionné par la cheffe de projet pour traiter des matériaux de construction anciens et actuels, de leur compatibilité ou incompatibilité.

PISTES D’AMÉLIORATION

- Redynamiser l’offre de formation auprès des acteurs, notamment associatifs
- Intégrer aux propositions les artisans en lien avec les organisations professionnelles du bâtiment et la Chambre des Métiers et de l’Artisanat

CONCLUSION I.2.2

La mission de formation liée au poste de la cheffe de projet, comme indiqué dans la convention décennale, a permis de sensibiliser des acteurs de différents profils dans des domaines élargis. Les formats et thèmes proposés ont répondu partiellement aux besoins des services et acteurs concernés. La programmation a été inégale, faute de temps pour développer un plan pluriannuel et optimiser ces temps de partage de connaissances et de savoir-faire.

I.2.3 – L’évolution des fréquentations des actions pilotées par le Pah

La fréquentation des actions grand public constitue un indicateur majeur pour les pouvoirs publics désireux de voir les missions de service public bénéficier au plus grand nombre. Ces fréquentations s’avèrent être fluctuante et tributaire de différentes conditions telle que la bonne diffusion de l’information, les aléas climatiques, le télescopage d’offres de même nature ou non, approche budgétaire contrainte...

D’autres facteurs sont également à prendre en considération. Ainsi, les missions de coordination, d’accompagnement à l’ancrage du label au territoire (mise en réseau, formation, pôle guidage, mise en tourisme...) et de mise en place de partenariats ont été priorisées à certaines périodes, ne permettant pas à la cheffe de projet de proposer une programmation plus étoffée.

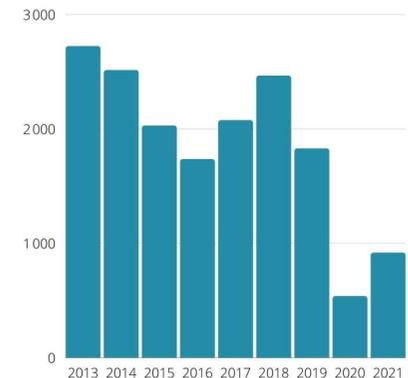
En outre, la communication portant sur les activités proposées reste difficile malgré la mise à disposition d’outils chartés et un travail mené à l’échelle du Pôle Action Culturelle et Rayonnement Territorial permettant une diffusion par les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et par un webzine.

Enfin, le nombre d’actions portées directement par le service a été revu à la baisse suite notamment à la réorganisation du service et à la mise à disposition, à partir de 2017, des agents à l’Office de Tourisme du Haut-Béarn pour la réalisation des visites du fort du Portalet et le guidage de certains bus à la journée.

En contre point des argumentaires précédemment développés, l’année 2018 constitue une année de forte fréquentation avec un programme d’actions de sensibilisation riche comprenant notamment un volet transfrontalier qui a généré une fréquentation plus élevée que les années précédentes.



FRÉQUENTATIONS ANNUELLES 2013-2021



PISTES D'AMELIORATION

- Mettre en cohérence l'ensemble des actions menées sur le territoire labellisé
- Permettre lisibilité et complémentarité des programmations proposées par les acteurs et équipements patrimoniaux
- Augmenter le nombre d'actions de sensibilisation

CONCLUSION I-2.3

L'offre d'activités tout public n'a pas pu être stabilisée et dépend des projets et moyens de mise en œuvre. La baisse de fréquentation est notable entre 2014 et 2017, années plutôt consacrées à la coordination et à l'accompagnement des acteurs du territoire.

I.2.4 - Les thématiques

- I.2.4.1 – Une approche reposant sur les 3 piliers de la chaîne patrimoniale : étudier, valoriser, partager

Le concept vise à aborder l'intégralité des thèmes de travail et d'y consacrer 3 à 4 années successives afin de permettre un travail de fond, avec la possibilité pour les acteurs du territoire et associations d'être associés aux démarches.

4 thématiques ont ainsi été / sont travaillées, sur proposition des membres scientifiques référents qui travaillent en lien avec la cheffe de projet :

- le pastoralisme
- les échanges
- le patrimoine lié à l'eau
- les paysages

Cette approche permet de mettre en avant le travail existant, souvent mené par les associations, de le compléter en matière de recherches fondamentales pour une mise en commun des connaissances.

Le tout sert ensuite de matière première à la réalisation d'expositions et de supports éditoriaux soit sous maîtrise d'ouvrage de la cheffe de projet soit sous celle des acteurs locaux, supervisés par la cheffe de projet.

Des temps de partage et de formation sont également proposés aux professionnels du guidage et aux membres des associations qui proposent des visites et/ou conférences qui sont alors intégrés dans le programme d'activités. Le rôle de la cheffe de projet est donc de coordonner les animations, de s'assurer des contenus et de la diffusion de l'information quant à ces temps de rencontres proposés toute l'année.

Cette méthode a permis de proposer des programmes riches, divers sur l'intégralité du territoire et de mettre à contribution différents acteurs. En effet, certaines associations travaillant sur les thèmes ont été approchées pour qu'elles puissent contribuer au projet. Toutes les associations ne travaillant pas sur les mêmes thèmes, un renouvellement des partenariats en fonction des thèmes de travail a pu être constaté.



L'une des difficultés consiste à décloisonner géographiquement et intellectuellement les façons de travailler, ce qui nécessite un temps d'ingénierie qu'il n'a pas toujours été possible de réaliser lorsque la cheffe de projet était mobilisée sur la conception du PSC et de la scénographie de l'exposition permanente du CIAP ou sur l'étude concernant la charte architecturale et paysagère... Les relations avec les acteurs du territoire se sont progressivement distendues et les projets communs sont devenus plus rares au fil du temps. Néanmoins, la cheffe de projet a poursuivi son accompagnement auprès des associations qui la sollicitaient pour la mise en œuvre de projet qu'elles souhaitaient réaliser.

Les phases de recherches ont parfois pu être menées par la cheffe de projet ou par un prestataire extérieur voire un(e) stagiaire. Il n'a pas été fait appel aux compétences du service Régional de l'Inventaire hormis pour l'accès à des documents.

- I.2.4.2 – Une programmation pluriannuelle

Visites, conférences et ateliers voire même actions d'éducation artistique et culturelle ont constitué l'essentiel des éléments de médiation permettant de partager les connaissances associées aux thèmes. Les actions proposées par le service Pays d'art et d'histoire étaient systématiquement adossées à une exposition itinérante et à l'édition d'un Focus thématique. La fréquentation de ces actions de sensibilisation est en moyenne de 30 personnes mais il est notable que les visites et balades ont été le plus plébiscitées par rapport aux conférences et ateliers.

De plus, en fonction des thèmes et du plan d'actions déterminés par le comité de pilotage, ces temps n'ont pas pu être programmés avec une même intensité. Les



actions grand public réparties sur l'année se sont parfois limitées à une dizaine, pour atteindre le triple en 2018 ou 2019 en intégrant les temps proposés par le service pour apporter les éclairages concernant l'actualité du patrimoine et de l'architecture.

PISTES D'AMELIORATION

- Identifier les thèmes de recherche à un rythme adapté tenant compte des propositions des différentes parties prenantes
- Renforcer les liens et interactions avec les autres services afin de pouvoir partager les portages de médiation
- Poursuivre la transmission et la compréhension au public le plus large possible

CONCLUSION I.2.4

La mise en place d'une approche pluri annuelle programmée autour de thématiques identifiées localement et appuyées par des membres de la communauté scientifique constitue un confort de travail non négligeable et contribue également au travail avec les acteurs locaux. Le travail de fond nécessite parfois plus de temps dédié à la recherche, ce qui n'est toutefois pas impactant pour le volet mise en valeur des connaissances obtenues.

I.2.5 - L'actualité du patrimoine

Le service Pays d'art et d'histoire a vocation à relayer et à participer à des événements ponctuels, souvent associés à des dates anniversaire ou à des thèmes de travail locaux, régionaux et nationaux ou à des opportunités de travail en partenariat

Plusieurs thématiques ponctuelles, relevant de l'actualité nationale ou locale, ont ainsi été traitées en plus des thématiques générales :

- la célébration des 30 ans du label,
- les maîtres-verrier Mauméjean (un partenariat avec la Vah Pau),
- l'architecture scolaire (en lien avec les VPAH Poitou-Charentes),
- l'anniversaire de l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO des Chemins de Compostelle en France (l'une des composantes se trouve sur le territoire du Pah),
- les 80 ans de la Seconde Guerre mondiale (en partenariat avec l'ONCVG64),
- l'architecture du 20^e siècle qui n'avait pas été intégrée dans les éléments d'étude de la charte architecturale et paysagère et qui nécessitait un travail spécifique en vue de la patrimonialisation d'une partie de l'habitat du territoire.



De la même façon que pour les thématiques générales, visites, rencontres, conférences mais aussi création et diffusion de spectacles ont été proposées au public gratuitement.

PISTES D'AMELIORATION

- Renforcer les liens et interactions avec les autres services afin de pouvoir partager les portages de médiation
- Anticiper les événements anniversaire pour mieux les intégrer dans la programmation
- Transmettre et faire comprendre au public le plus large possible

CONCLUSION I.2.5

La capacité du service à inscrire dans la programmation proposée au grand public des actions de sensibilisation mettant en avant des éléments d'actualité du patrimoine a été conditionnée par plusieurs facteurs en plus des occasions se présentant au fil des années. Les actions menées lors de ces événements ont toutefois permis d'étoffer et d'élargir certaines approches et thématiques

I.2.6 - Les rendez-vous réguliers

Le service Pays d'art et d'histoire s'applique à proposer des actions de valorisation et de médiation, chaque année, aussi bien lors d'événements nationaux que locaux. A ce titre il joue également un rôle de coordination et d'accompagnement des acteurs locaux pour la mise en œuvre de leur projet

- 1.2.6.1 - Les événementiels nationaux

Les journées européennes du patrimoine constituent un moment clé de l'année pour les acteurs locaux avec une offre de découverte pléthorique, souvent renouvelée chaque année. C'est l'occasion pour certains particuliers d'ouvrir les portes de leur demeure comme ce fut le cas avec le Château de Porthos à Lanne-en-Barétous, où les propriétaires ont sollicité le service Pays d'art

et d'histoire pour l'aider à faire découvrir cette bâtisse du 17^e siècle ou celui de Mesplès dont les portes ont été ouvertes pour la première fois en 2018. Le service propose généralement des temps de découverte dans les sites jamais ouverts au public toujours dans une approche ludique comme, par exemple, un itinéraire commenté d'église en vélo à assistance électrique ou des jeux portant sur le vocabulaire architectural....



Les journées de l'archéologie et les journées de l'architecture font également l'objet d'une coordination. La programmation est notamment faite, lors des Journées nationales de l'archéologie avec les associations locales qui travaillent sur le bassin protohistorique d'Arudy et les chercheurs ayant travaillé sur les sites pastoraux en vallée d'Ossau et sur des prospections en vallée d'Aspe.

Pour les Journées nationales de l'Architecture, le concept de valorisation de l'architecture passe en premier lieu par l'architecture traditionnelle, l'architecture de l'habitat du 20^e siècle et l'architecture remarquable comme celle de la Médiathèque des Gaves à Oloron Sainte-Marie. Rencontres, visites et conférences sont ainsi proposées sur les périodes concernées, des approches ludiques (film par drone, rallye architecture dans le village, rencontre dans les coulisses de la médiathèque....) ou reprenant des éléments de l'histoire personnelle des habitants (collecte de mémoire...) permettent de faire venir un public non initié. Les Journées nationales de l'Architecture, créées en 2017, peinent à trouver leur public et les projets autour de l'architecture contemporaine sont quasiment inexistantes.

Les journées dédiées aux scolaires rattachées à ces événements nationaux sont régulièrement animées par le service Pays d'art et d'histoire sur des journées complètes, ce qui permet une immersion et une qualité d'écoute et d'appropriation de bonne facture. Des intervenants extérieurs sont sollicités, notamment dans le domaine de l'archéologie expérimentale afin d'imprégner les élèves et de répondre aux attentes pédagogiques des enseignants.

Les journées des moulins et du patrimoine de pays sont l'occasion d'apporter un éclairage sur un patrimoine vernaculaire très présent dans le territoire. Les activités proposées par le service Pays d'art et d'histoire sont complémentaires à celles mises en œuvre par les acteurs locaux. Il est à noter que depuis 2021, seul le service propose des actions, dont certaines sont faites en partenariat avec l'Office National des Forêts.

De façon globale, ces programmations se font sur un temps resserré, avant et après la saison estivale ce qui induit un nombre d'actions limitées, au vu des disponibilités des agents du service (période congés, mise à disposition Office de Tourisme) et des temps de préparation inhérent. Certains de ces événements nationaux sont bien identifiés par le public, ce qui n'est pas le cas pour d'autres (RDV aux jardins, Nuit des Musées, Journées nationales de l'Architecture) dont la

philosophie et/ou le concept ne trouve que peu d'écho sur le territoire. Un meilleur ancrage pourrait être envisagé si ces temps faisaient écho aux axes du projet de territoire.

- 1.2.6.2 – Laissez-vous conter nos villages

La découverte des villages constitue un socle fondamental parmi les activités proposées par le service Pays d'art et d'histoire. Proposé entre la mi- octobre et le début du mois de décembre, le concept de « Laissez-vous conter nos villages » se base sur la participation des élus et des habitants à la conception et à la mise en œuvre du projet.

Les villages sont généralement sélectionnés en fonction de thèmes (patrimoine vernaculaire lié à l'eau, paysages...) et validés par le comité de pilotage. Les maires des villages sont contactés pour une prise de rendez-vous permettant de présenter le projet et de constituer un « groupe de travail » composé d'un représentant de la municipalité, de personnes ressources du village identifiées par la commune et des médiatrices du patrimoine du service Pays d'art et d'histoire. Un repérage sur site permet de proposer un circuit jalonné d'éléments patrimoniaux, architecturaux et historiques.

Le groupe de travail a vocation à assurer le suivi de l'action mais aussi de contribuer aux recherches documentaires et à la collecte de mémoire. La visite est réalisée par les médiatrices du patrimoine mais aussi par les personnes ressources qui le souhaitent, notamment pour évoquer la vie du village et des anecdotes. Dans certains cas, un accompagnement musical ou avec un conteur est proposé avec des artistes locaux, ce qui constitue une plus-value culturelle non négligeable à la découverte du site. Le rendez-vous se conclue systématiquement par un temps de convivialité permettant aux membres du groupe de travail et aux bénéficiaires de la visite de poursuivre les échanges.



Le succès de ces temps de rencontre, ouverts à tous –habitants et visiteurs - ne s'est pas démenti au fil des années, certains villages sollicitent directement le service pour accueillir à nouveau une telle visite.

Le service Pays d'art et d'histoire a souvent été questionné sur la possibilité de conserver des traces des éléments de recherche pour la partager avec les habitants et le grand public. Une réflexion a été menée à la faveur de la crise sanitaire en 2020 et a abouti au lancement d'un support « carnet d'étude » qui regroupe les éléments découverts dans les archives municipales ainsi que les témoignages issus de la collecte de mémoire.

- 1.2.6.3 - Les balades et randonnées

Proposées à partir de 2018, les balades et randonnées correspondent à la topographie particulière et à l'existence de groupes de marcheurs et de randonneurs sur le territoire. Le concept vise à faire venir des personnes plutôt sportives dans des sites ou pour découvrir des thèmes liés à la marche et à la randonnée. Ainsi, ont pu être abordés les Chemins de Compostelle (avec des randonnées transfrontalières), le passage des Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale, le milieu montagnard et ses paysages... Ces excursions, parfois à la journée, se font avec des accompagnateurs de haute montagne qui participent aux formations-actions et qui souhaitent diversifier leur pratique de guidage en incluant le volet architectural, historique et immatériel. Les niveaux de difficultés de ces marches est variable afin de pouvoir laisser au public la possibilité d'assister à celles correspondant à ses capacités physiques.



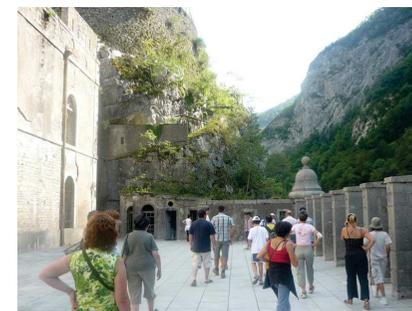
Cette proposition de découverte du territoire a permis de toucher un public qui ne connaissait pas les actions du Pays d'art et d'histoire jusque là et qui est fidélisé puisqu'il vient régulièrement aux balades et randonnées proposées entre mai et septembre chaque année, sauf en 2020 et peu en 2021.

- 1.2.6.4 - Les visites du Fort du Portalet

Édifié en 1842 sur ordonnance de Louis-Philippe pour garder la frontière des Pyrénées et la route du Somport, le fort s'accroche à la falaise sur près de 100 mètres de dénivelé au-dessus du gave d'Aspe. Le site est classé au titre des Monuments Historiques depuis 2005.

En cours de restauration depuis plusieurs années, le site doit faire l'objet d'une étude d'exploitation afin de déterminer les modalités de mise en valeur et de mise en scène afin de faire découvrir ce haut lieu de l'histoire. Un Projet Scientifique et Culturel devra être mené concomitamment à cette première étape. Le suivi des travaux est assuré par la responsable du pôle Action Culturelle et Rayonnement Territorial

Entre 2017 et 2019, le service Pays d'art et d'histoire a mis à disposition de l'Office de Tourisme ses deux médiatrices du Patrimoine pour assurer la visite du Fort du Portalet. En effet, les agents assureraient cette mission avant leur transfert au sein de la nouvelle collectivité, il était nécessaire de maintenir ce volet de médiation sachant que c'est l'Office de tourisme du Haut-Béarn qui en assure la promotion et la commercialisation. Au vu des mesures de sécurité requises, un accompagnant est nécessaire au suivi des visiteurs qui sont regroupés pour une découverte guidée du site.



Fermé en 2020 et 2021 pour cause de travaux visant la sécurisation de l'accès, le site accueille à nouveau des visiteurs, toujours avec l'accompagnement des médiatrices du service Pays d'art et d'histoire, qui interviennent désormais sous forme de prestations de services pour le compte de l'Office de Tourisme du Haut-Béarn. L'engouement du public est avéré qu'il s'agisse de locaux ou de touristes et ces visites sont largement plébiscitées, ce qui a nécessité de proposer des créneaux supplémentaires dans le courant de l'été 2022.

PISTES D'AMELIORATION

- Poursuivre et renforcer le rôle de coordination lors des événements nationaux
- Donner plus de lisibilité aux événements nationaux peut identifier sur le territoire (Nuit des Musées, RDV aux Jardins)
- Poursuivre la programmation d'activités au sein des communes et sur l'ensemble du territoire
- Participer au diagnostic du fonctionnement actuel des visites du Fort du Portalet et aux réflexions concernant les perspectives d'exploitation dans les années à venir

CONCLUSION I.2.6

Le maintien des actions menées régulièrement a été difficile à assurer, notamment avec l'inclusion des visites du Fort du Portalet pour lesquelles les agents du service Pays d'art et d'histoire sont mis à disposition pendant plusieurs semaines par an. Le nombre d'actions concernant les événements nationaux, découverte des villages et balades/randonnées ont progressivement été revus à la baisse, faute de moyens et de diversification des champs d'intervention.

- 1.2.7 - Les festivals locaux

Certaines actions sont proposées à l'occasion de festivités locales, dont la plupart sont organisées autour du pastoralisme et des transhumances. Ainsi, en fonction de ses possibilités, le service Pays d'art et d'histoire accompagne la Fête de la Transhumance au mois de juin (conférence, rencontre, visite insolite...) et la Fête des Bergers au mois de septembre (prêt d'exposition...).

La Communauté de Communes du Haut-Béarn organise la première biennale du textile à Oloron Sainte-Marie en 2018. Terre de confluence, Oloron, nichée au cœur des Pyrénées-Atlantiques, est le berceau de l'industrie textile française depuis plusieurs décennies. Elle est notamment reconnue pour la fabrication de la laine des Pyrénées et du célèbre béret. Entre mode, design et artisanat, cet événement donne un coup de projecteur à la richesse du patrimoine de la région et à la création contemporaine. Dans la mesure du possible, le service Pays d'art et d'histoire fait écho au festival Biennale textile. Ainsi en 2021, elle a proposé une exposition, une collecte de mémoire, un spectacle autour de la création de sandales dans le village d'Arette.



Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire est partenaire de l'Été ossalois. Créé Créée en 2015 par la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, l'Été Ossalois est un label visant à promouvoir la culture et le patrimoine dans une démarche fédératrice des initiatives et de la créativité locale, et dans une vocation de rassemblement des habitants autour d'une reconnaissance commune. Ce temps fort annuel, qui a



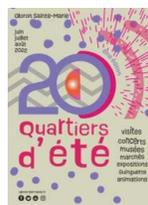
généralisé en 2021 plus de 23 000 spectateurs, couvre les mois de juin à octobre et propose une programmation culturelle riche et variée à destination des habitants et des visiteurs. Elle s'articule autour de nombreux modes d'expression artistiques et de médiation : spectacle vivant, art, musique, contes et littérature, mémoire et traditions, visites patrimoniales... Le PAH est partenaire de l'Été Ossalois et le service s'applique à accompagner les organisateurs en participant au jury qui étudie les propositions portées par les acteurs du territoire. Les associations et acteurs locaux contribuant à la dynamique du label PAH sont mis en avant dans la communication de l'Été Ossalois par l'apposition du logo VPAH à côté de leur manifestation ou activité.

Un autre temps fort en vallée d'Ossau s'inscrivant dans la politique environnementale vient mettre en lumière les initiatives du territoire. Il s'agit du Pic Vert Festival dont l'objectif vise à sensibiliser le public sur les questions liées à la préservation de la nature, à la mobilité, l'énergie, l'habitat, la gestion des déchets.



Créé en 2019, le Pic Vert Festival est également inscrit dans l'action culturelle et patrimoniale en lien avec le Pays d'art et d'Histoire sur les thématiques de valorisation du cadre de vie, du bâti et des paysages et avec les dispositifs d'accompagnements PVD ou SCOT de la collectivité.

Jusqu'en 2014, le service Pays d'art et d'histoire participait à l'événement « Quartier d'été » à Oloron Sainte-Marie en proposant des visites et ateliers sur la période juillet/août. Le recrutement d'une chargée de mission patrimoine à la commune a fait évoluer la démarche car depuis lors, la cheffe de projet ne participe plus à la conception des activités patrimoniales proposées.



PISTES D'AMELIORATION

- Renforcer les actions menées régulièrement lors des différents temps de l'année
- Poursuivre l'ordre à destination des marcheurs et randonneurs, nouveau public à développer
- Participer à la réflexion concernant l'ouverture permanente du fort du Portalet
- Maintenir ou établir les liens entre les festivals locaux et le Pays d'art et d'histoire (thèmes de travail, coordination et complémentarités d'actions ...)

CONCLUSION I.2.7

Mis à part le partenariat de l'Été ossalois, les moyens du Pays d'art et d'histoire ne permettent pas d'accompagner les festivals locaux existants au-delà de ce qui a été fait : conseils, transmission d'éléments de connaissance, relais d'information...

Une implication différente nécessiterait une cohérence de projet pour éviter que le service Pays d'art et d'histoire soit considéré comme un prestataire et des moyens supplémentaires.

Art 3 - Initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine

A l'attention du jeune public, le Pays d'art et d'histoire crée de manière permanente des ateliers d'architecture et du patrimoine. Des locaux situés rue des Gaves à Oloron Sainte-Marie seront spécialement aménagés pour recevoir un groupe d'une trentaine d'élèves. Ils seront équipés d'un matériel éducatif approprié. D'autres sites d'accueil sont prévus afin de compléter le maillage territorial de sensibilisation du jeune public :

- Maison du Barétous à Arette
- Musée d'Ossau à Arudy
- Fort du Portalet en vallée d'Aspe
- Sites de l'Ecomusée de la vallée d'Aspe
- Maison du Patrimoine à Oloron Sainte-Marie
- Site EDF Charge Laigre à Oloron Sainte-Marie

Initiés et coordonnés par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, les ateliers s'adressent aux élèves de la maternelle à la terminale. Ils illustrent notamment des sujets figurant au programme scolaire. Des projets particuliers peuvent être définis dans le cadre des projets d'établissements et des dispositifs partenariaux.

Des ateliers fonctionnent aussi à l'attention des jeunes, hors temps scolaire : activités du mercredi, du samedi ou durant les vacances (été des 6-12 ans).

Des actions sont menées avec les centres de loisirs et se développent notamment à l'attention des jeunes en difficulté.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine et son équipe travaillent en transversalité avec les services municipaux, intercommunaux et territoriaux (culture, environnement, enfant, jeunesse et sport) et en collaboration avec les différents partenaires.

En fonction des thématiques développées, les ateliers font appel à de multiples compétences : architectes, urbanistes, paysagistes, scientifiques et techniciens du patrimoine, artisans, plasticiens, musiciens, écrivains et comédiens...

L'initiation du jeune public à l'architecture et au patrimoine a constitué un axe important de travail pour le service Pays d'art et d'histoire sur les 10 années passées. Une offre structurée à l'échelle de la Ville d'art et d'histoire Oloron Sainte-Marie a constitué une offre de base à laquelle se sont greffés de nouveaux outils et actions pour répondre aux attentes du périmètre couvrant les deux collectivités porteuses du label. Les actions portées par chacune des deux communautés de communes ont ainsi permis de toucher les élèves du territoire mais aussi de proposer aux enseignants des temps et outils de médiation adaptés à leur besoin et au programme de l'Éducation Nationale.

I.3.1 – Les outils pédagogiques

Le territoire touché par les actions étant vaste, il s'est agi d'adapter les outils pédagogiques afin de faciliter la proximité dans un contexte de mobilité devenant de plus en plus compliqué pour les enseignants et encadrants.

Ainsi, le service Pays d'art et d'histoire s'est doté d'outils faciles à transporter pour aller au plus près des structures éducatives et du jeune public. Ces outils peuvent ainsi être utilisés dans les écoles et les Accueil de Loisirs Sans hébergement soit par les médiatrices du patrimoine soit par les enseignants ou encadrants après qu'ils aient été formés par le service.

- I.3.1.1 - Les maquettes

Le service Pays d'art et d'histoire dispose de plusieurs maquettes permettant d'aborder deux périodes historiques :

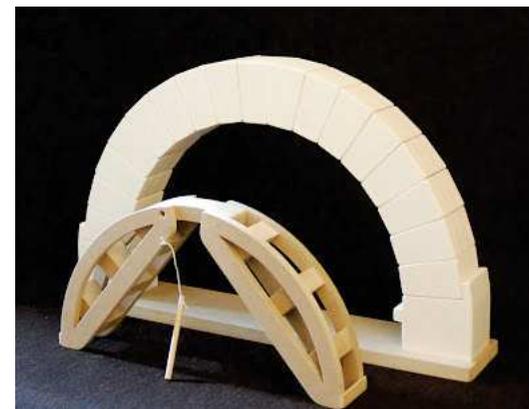
Découvrir la vie à l'époque gallo-romaine.

- maquette d'une demeure réalisée d'après les plans d'une demeure mise au jour lors de fouille à Oloron Sainte-Marie et permet de découvrir l'ensemble des pièces qui la constituent
- maquette de thermes permettant d'expliquer le système de circulation de l'air chaud grâce au système de chauffe et de piles en brique soutenant le sol et de tubulures à l'intérieur des murs.



Découvrir le quotidien et les constructions au moyen-âge

- maquette d'une ville en lego pour comprendre la vie quotidienne,
- maquette d'un arc en plein cintre en bois pour expérimenter la construction romane
- maquette d'une fenêtre gothique pour comprendre ses éléments constitutifs
- maquette à l'échelle 1/50^e de l'ancienne cathédrale
- jeu sur les métiers de construction.



- I.3.1.2 - Les mallettes

Conçues par le service Pays d'art et d'histoire, plusieurs mallettes pédagogiques servent de support à ses actions de sensibilisation et ont également vocation à être utilisées de façon autonome. Elles font l'objet d'une présentation synthétique au sein d'un catalogue d'offres d'activités et peuvent être réservées par les enseignants et encadrants d'Accueil de Loisirs Sans

Hébergement. Le service les forme à l'usage des outils que contiennent ces mallettes et une convention de mise à disposition est établie entre l'emprunteur et le Pays d'art et d'histoire.

Thème	Cycle	Composition	Objectifs pédagogiques
Eau, qui es-tu ?	1	supports plastifiés, pistes sonores, plan, fiches pratiques, matériaux (galets, sable et gravier), petit film animé : « ma petite planète chérie : le voyage d'une goutte d'eau », chanson « galet rond » de Natalie Tual, jeux liés à l'eau (puzzles, mémoires)	approche sensible du milieu, découverte du patrimoine lié à l'eau, identification des sons de l'eau, évolution du patrimoine lié à l'eau, reconnaissance des matériaux liés à l'eau par le toucher, Acquisition de vocabulaire
Découvrir l'âge du fer	1, 2 et 3	Objets reconstitués : minerai de fer, lame de couteau en fer, plaques d'étain, lamelles d'amadou, matrice et coin monétaire en bronze, fibule en fer, sanglier en bronze DVD thématique	Appréhender l'évolution de la société en lien avec la maîtrise du fer Manipuler des fac-similés réalisés à partir de modèles issus de fouilles archéologiques Comprendre et identifier les outils du quotidien
Découvrir l'âge du cuivre et du bronze	1,2 et 3	Objets reconstitués : flèche à pointe de bronze, moules, plaques d'étain, lame de hache en cuivre, creuset en terre cuite DVD thématique	Appréhender les activités liées à l'apparition de nouveaux matériaux Manipuler des fac-similés réalisés à partir de modèles issus de fouilles archéologiques Comprendre et identifier les outils du quotidien
Peindre et dessiner à l'époque paléolithique	2 et 3	Objets reconstitués : plaquette de calcaire peinte, plaquette de schiste gravée, coquillages pour parure, ocre jaune, ocre rouge, charbon de bois DVD thématique	Appréhender une des activités liées à la Préhistoire Manipuler des facs-similés réalisés à partir de modèles issus de fouilles archéologiques Comprendre et identifier les outils et techniques d'ornements pariétaux
Le chasseur paléolithique	2 et 3	Objets reconstitués : galet aménagé, biface, nucleus, pointe de sagaie, harpon, propulseur, manche d'outil en bois de cerf, racloir... DVD thématique	Appréhender une des activités essentielles de la vie quotidienne Manipuler des facs-similés réalisés à partir de modèles issus de fouilles archéologiques Comprendre et identifier les

			outils et techniques de chasse
Le paysan néolithique	2 et 3	Objets reconstitués : hache polie emmanchée, poinçon en os de mouton, ciseau en os, meule, poterie contenant du blé, faucille à lame oblique... DVD thématique	Appréhender une des activités vivrières liées à la Préhistoire Manipuler des fac-similés réalisés à partir de modèles issus de fouilles archéologiques Comprendre et identifier les outils et techniques d'élevage et de culture
Découvrir la taille du silex	2 et 3	Percuteurs, abraseur, éclats de silex, de quartzite et d'obsidienne, chasse-lame en bois de cerf, galet avec éclats	Appréhender une des activités de la vie quotidienne préhistorique Manipuler des facs-similés réalisés à partir de modèles issus de fouilles archéologiques Comprendre et identifier les techniques de taille du silex et leur résultat
Découvrir l'architecture, ses formes et ses usages	1,2 et 3	Conçu par l'association Robin des Villes, cet outil est composé de photos de détails, et de plusieurs supports utilisables instantanément : .A la découverte d'un bâtiment .Dans la peau de l'architecte (2 fiches) .L'architecture scolaire	Lire l'évolution du village/ de la ville au travers d'une lecture de façade Comprendre les interactions architecture/ environnement naturel et culturel Savoir de quoi se compose et le lien usages et forme d'un bâtiment
Comprendre le pastoralisme et ses activités	1,2 et 3	L'outil est composé de livres, livrets, d'une silhouette de mouton « à habiller », de jeux, de sonnailles permettant d'aborder les multiples facettes de cette activité	Appréhender la notion de pastoralisme et ses différentes facettes Découvrir les pratiques pastorales Identifier les interactions homme/ nature Comprendre les différentes étapes de l'élevage de brebis
Découvrir, lire, représenter et s'approprier le paysage	1,2 et 3	Conçu par l'association Robin des Villes, cet outil est composé de photos plans, de photos perspectives, de plans découpés, d'un cadre à perspective et de plusieurs fiches d'activités:	Comprendre la notion de paysage et la multitude des paysages Observer, analyser et comprendre le paysage Remarquer l'évolution d'un paysage au fil du temps

		.Le paysage, kesako ? .Lecture de paysage .Croque paysage	
Apprendre à se repérer, décrypter et représenter la ville	2 et 3	Conçu par l'association Robin des Villes, cet outil est composé de plaques et de volumes en mousse colorés et de support plan pour comprendre le passage de la 2D à la 3D, jeu d'énigmes sur carte, 7 règles à échelle pour mesurer des distances et de plusieurs fiches d'activités : A chacun ses repères A la découverte de la photo aérienne Enigmes sur carte (plan de ville, plan des lignes de transport, ville, milieu rural...)	Se repérer dans l'espace Découvrir différentes représentations graphiques et apprendre à lire une carte Savoir choisir la carte appropriée selon l'information recherchée Passer de la représentation à un parcours réel et de la 2D à la 3D et inversement Aborder la notion d'échelle et de symbole Réaliser une représentation de la ville ou du quartier (plan, maquette...)
Mettre ses sens en éveil dans la ville et la questionner	1,2 et 3	Conçu par l'association Robin des Villes, cet outil est composé de jeux d'empreintes d'éléments urbains, de sons à identifier et à associer avec la photographie d'un lieu, de photos de traces de vie et de questionnaires d'interviews et de plusieurs fiches d'activités: Jeu des empreintes La cible sonore La ville sonore Mène ton enquête dans le quartier Traces de vie	Apprendre à observer la ville avec tous ses sens et à voir les traces visibles révélant la ville vécue Faire le lien entre empreinte sonore ou matérielle et son environnement Apprendre à localiser et identifier des sons et localiser leur origine Exprimer et partager ses ressentis
Observer l'évolution de la ville et en comprendre les mécanismes	1, 2 et 3	Conçu par l'association Robin des Villes, cet outil est composé de jeux d'images avant/ après, 2 séries de cartes pour comprendre les	Aborder la notion de temporalité dans la ville et observer les manifestations du temps Comprendre comment se fabrique la ville (relations

		différentes étapes d'un chantier et de plusieurs fiches d'activités : .Jeu avant/ après .La ville en chantier .Le chantier de A à Z	politiques, techniciens et habitants) Aborder la réalisation opérationnelle d'un projet urbain Développer l'opinion et le jugement des enfants sur les transformations de leur environnement Créer une culture d'échange et de débat
Comprendre le fonctionnement et l'organisation de la ville	1,2 et 3	Conçu par l'association Robin des Villes, cet outil est composé de supports en mousse colorés pour construire une ville, d'un jeu de photos représentant des places publiques, de photos plastifiées permettant de reconstituer un espace public... et de plusieurs fiches d'activités : .A la découverte des fonctions .Des lieux et des fonctions .Espace public/ espace privé .Lecture d'un espace public .Organisations urbaines générales	Recomposer une ville, comprendre sa construction, son évolution, son mode de fonctionnement Identifier les fonctions urbaines Comprendre les organisations de la ville selon les époques Réfléchir à la place de chacun dans l'espace urbain Débattre des choix d'aménagement dans un contexte précis



La majorité des enseignants qui ont recours aux supports se montrent satisfaits de la formule proposée de formation à l'utilisation et mise à disposition pour un usage en autonomie.

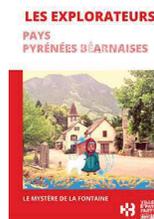
Le choix de concevoir des outils pouvant être mis à disposition permet de répondre à des besoins que les moyens humains du service Pays d'art et d'histoire n'auraient pas pu combler s'il avait fallu assurer des temps de médiation pour accompagner leur utilisation.

Pour autant la diffusion des supports nécessite d'être affinée, notamment en direction des équipements muséographiques du territoire qui ne disposent pas nécessairement d'outils mais qui proposent des activités pédagogiques.

En ce qui concerne, la mise à disposition aux Accueils de Loisirs sans Hébergement, l'instabilité des équipes dont le *turn over* est important n'a pas permis un ancrage pérenne et une appropriation des outils.

- I.3.1.3 – Les livrets et supports numériques de découverte

Afin d'accompagner au mieux le jeune public dans sa découverte du patrimoine, des livrets chartés « Explorateurs » ont été élaborés comme « Fontan le Pèlerin à Sarrance » et « Le mystère de la fontaine à Lourdios » permettant soit une utilisation dans le cadre scolaire soit en accompagnement d'une découverte en famille. Ces supports ont vocation à être étendus à un périmètre plus important, en cohérence avec les besoins pédagogiques et touristiques des Pyrénées béarnaises.



Un autre support de découverte du territoire a été mis en place en 2021, avec le dispositif Terra Aventura qui offre la possibilité, à travers une quête, de découvrir autrement le territoire. Deux parcours sont ainsi proposés, l'un en vallée d'Ase sur les communes d'Etsaut et de Borce, l'autre à Oloron Sainte-Marie. Cet outil a fait l'objet d'une appropriation particulière par la Mission Locale

Orthez – Mourenx – Oloron qui a proposé, en juin, 2022, un challenge aux jeunes qu'elle accompagne grâce à ce dispositif à Oloron Sainte-Marie.

L'élargissement des outils pédagogiques à des supports numériques à vocation à toucher les collégiens et lycéens, qui constituent un public moins facile à capter à cause des contraintes organisationnelles des structures éducatives. Ces dispositifs sont en effet à disposition tout au long de l'année, ce qui peut faciliter aux enseignants l'organisation de la découverte des communes concernées.

PISTES D'AMELIORATION

- Compléter les outils et supports adaptés aux attentes des enseignants et encadrants
- Poursuivre la mise à disposition et la formation à l'utilisation des outils pour faciliter leur appropriation
- Optimiser l'utilisation et la circulation des outils sur le territoire, notamment au sein des équipements du Réseau

CONCLUSION I.3.1

La banque d'outils constituée par le service Pays d'art et d'histoire a été conçue pour une facilité d'utilisation optimale. La diversité des thèmes et périodes concernés par les actions de médiation et des outils permet de couvrir la majeure partie des éléments patrimoniaux des Pyrénées béarnaises. Cependant, la diffusion des outils gagnerait à être optimisée alors qu'il serait opportun d'envisager l'acquisition de nouvelles maquettes manipulables, notamment concernant l'architecture traditionnelle

La sensibilisation au jeune public constitue l'un des piliers fondamentaux des actions menées dans le cadre du Pays d'art et d'histoire. En plus de la création d'outils pédagogiques, le Pays d'art et d'histoire a mis en place de nombreux temps de médiation proposés par différents acteurs en lien avec la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire.

I. 3.2 – Les actions de médiation

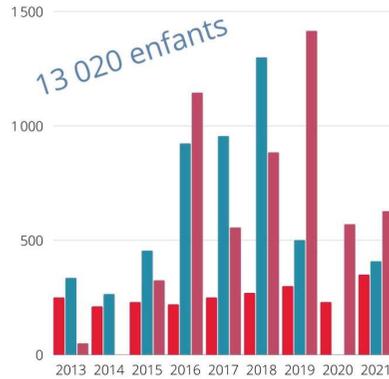
Intégrée dans les politiques publiques locales, l'éducation à l'architecture et au patrimoine se décline sur plusieurs formats, correspondants à l'organisation des deux collectivités porteuses du label mais aussi avec l'intégration des propositions faites par les musées, écomusées et centres d'interprétation membres du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (RIAP). Ainsi, entre 2013 et 2021, plus de 13 000 enfants ont bénéficié de ces actions de sensibilisation.

Actions jeune public 2013-2021

CCVO = 2 310

CCHB = 5 139

RIAP = 5 571



L'organisation des compétences territoriales et la définition des politiques publiques des deux communautés de communes ont permis la création d'une offre de découverte proposée aux scolaires du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau. Bien que portée par chacune des entités administratives, les actions proposées ont été mise en cohérence par le biais de la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire, notamment pour les journées proposées en vallée d'Ossau et les activités proposées par les sites muséographiques.

- I.3.2.1 - Journées découverte en Vallée d'Ossau

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau développe l'action artistique et culturelle en direction du jeune public. Elle propose tous les ans aux scolaires et à l'Institut Médico-Educatif (IME) Martouré basé à Arudy, soit environ 400 enfants, de découvrir le patrimoine de leur territoire.

L'action culturelle est travaillée en concertation avec les enseignants, pour une meilleure adéquation avec les besoins éducatifs liés aux attentes de l'Éducation Nationale, et ciblée en fonction des différents cycles d'apprentissage, depuis le cycle 1 de la maternelle jusqu'au cycle 3, classes de collège et IME.

Tout au long de son parcours scolaire, un élève peut donc expérimenter diverses pratiques artistiques et culturelles, et acquérir des connaissances en accord avec les programmes pédagogiques. Les cycles 3 et classes IME bénéficient chaque année d'une journée complète dédiée à la découverte de leur propre patrimoine.

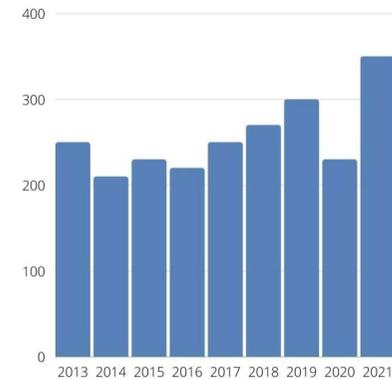


Les journées sont développées dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, construite autour d'une thématique (exemples architecture, préhistoire) et s'articule autour d'ateliers pédagogiques encadrés par des intervenants professionnels et de sortie d'observation sur le terrain répondant ainsi aux objectifs de développement des mobilités douces.

Actions du Pah jeune public scolaire en vallée d'Ossau

2 310 élèves sensibilisés à :

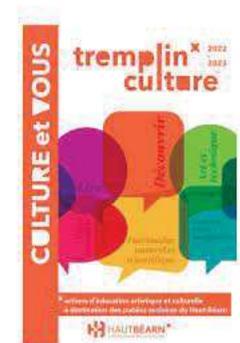
- préhistoire
- hydroélectricité
- paysages
- architecture
- patrimoine et usages l'eau
- pyrénéisme
- pastoralisme
- environnement, biodiversité
- forêt



- I.3.2.2 - Éducation Artistique et Culturelle en Haut-Béarn

Fondé sur un principe d'égalité d'ailleurs inscrit dans la Constitution, l'accès à la culture sous toutes ses formes, et notamment pour les plus jeunes, est un des axes forts de la politique publique intercommunale menée en Haut-Béarn.

La Communauté de Communes du Haut-Béarn et l'Espace Jéliote, Centre National de la Marionnette (depuis 2022), se sont donc engagés, de façon très volontariste dans la construction d'un Contrat Local d'Éducation Artistique et



Culturelle (CLEAC), aux côtés de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine, avec l'Éducation Nationale et le Département des Pyrénées-Atlantiques, afin d'être en mesure de présenter à l'ensemble des établissements scolaires du Haut-Béarn des propositions structurantes.

Celles-ci s'appuient bien évidemment sur les enseignements obligatoires. Mais pour être pleinement déployée, l'ambition du parcours d'éducation artistique et culturelle a dépassé le cadre des enseignements, en s'articulant avec l'environnement patrimonial et culturel de l'école ou de l'établissement.

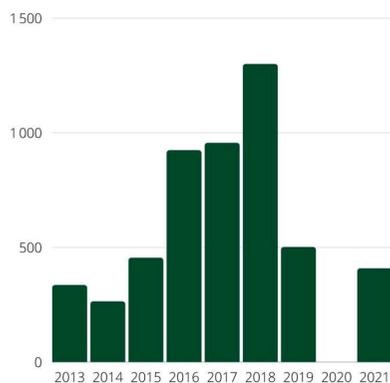
Dans ce cadre, le service Pays d'art et d'histoire propose chaque année des actions de sensibilisation au patrimoine pouvant être menées auprès des scolaires lors de classe à PAC, lors d'ateliers ou lors de visites. Les thématiques de découverte répondent aux éléments de programmation, aux thématiques de travail établies au sein de la convention mais aussi en fonction de l'actualité du patrimoine.

Les maquettes et mallettes pédagogiques servent d'appui lors des activités alors que l'intervention de personnes extérieures et notamment d'artistes permet d'élargir le champ des possibles et de participer au parcours d'éducation des élèves.

Actions du Pah jeune public en Haut-Béarn

5 139 enfants sensibilisés à :

- préhistoire
- antiquité
- architecture médiévale
- hydroélectricité
- paysages
- architecture traditionnelle
- patrimoine et usages l'eau
- pyrénéisme
- pastoralisme



A partir de 2022, le service Pays d'art et d'histoire ouvre, à effectif constant et dans une certaine mesure, son offre d'éducation artistique et culturelle au jeune public en temps de loisirs mais aussi au public empêché encadré avec proposition de visites des sites de Sarrance et de Lourdios-Ichère. Quelques structures – Accueils de Loisirs Sans Hébergement, centres pour personnes porteuses de handicap – ont manifesté leur intérêt et se sont inscrites pour découvrir ces deux équipements.

Le service Pays d'art et d'histoire a été sollicité pour mener à bien des temps de sensibilisation dans des champs allant au-delà de ses compétences, notamment en matière environnemental. Il s'est alors efforcé de trouver les interlocuteurs ayant les connaissances requises pour les mettre en relation avec les demandeurs.

L'évolution de la composition du service Pays d'art et d'histoire a nécessité une adaptation et l'acquisition de compétences par les deux médiatrices du patrimoine qui ont dû intégrer méthodes et dispositifs pour concevoir et mettre en œuvre des actions en direction du jeune public.



Au-delà de l'offre de découverte proposée dans le cadre des dispositifs portés par les deux communautés de communes, le service Pays d'art et d'histoire est associé, depuis peu, à des projets émanant du corps enseignant, notamment dans les lycées et lycées professionnels du Haut-Béarn.

- I.3.2.3 - Les projets d'enseignants de lycées

Les lycées sont concernés par l'offre proposée d'Éducation Artistique et Culturelle, certaines actions sont même intégrées dans l'élaboration des chefs d'œuvre dans l'enseignement technique. Le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises n'est identifié que depuis peu par certains enseignants comme interlocuteur et possible partenaire d'opération dans le cadre de leur projet.



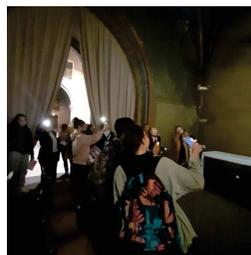
Le projet « Trucs et Compagnie », mis en place à la rentrée 2022, comptera dans la note du bac pour les élèves de Terminale en bac Professionnel agricole Métiers de la Montagne. Le parcours d'action culturelle intègre la découverte d'une exposition sur les sonnailles utilisées pour le bétail lors de la transhumance avec l'accompagnement d'un ethnologue de l'Ethno pôle Cird'Oc – Institut Culturel d'Occitan et la visite de Ça-ï Ça-ï, écomusée du

Pastoralisme. Dans une seconde phase, les élèves travailleront avec le groupe de musique traditionnel hARTBRUT qui sera en résidence pendant 3 jours pour créer un morceau contemporain avec des sonnailles. Ce morceau donnera lieu à une représentation publique au cours de laquelle artistes et élèves joueront ensemble.

Le service Pays d'art et d'histoire a également été sollicité directement par des enseignants désireux de mettre en place des projets.

Ainsi en 2021, un enseignant du lycée professionnel Guynemer à Oloron Sainte-Marie, spécialisé dans la chaudronnerie, a sollicité l'avis de la cheffe de projet sur un chef d'œuvre proposé par les élèves du bac pro outilleur : une borne interactive avec QR Codes renvoyant à des questions sur le patrimoine et l'histoire locale.

De la même façon, l'enseignante en charge du club de Mathématiques du lycée général Jules Supervielle à Oloron Sainte-Marie souhaite établir un partenariat durable avec le Pays d'art et d'histoire permettant de faire le lien entre l'architecture et les maths. Ce projet est lié à un dispositif Erasmus porté avec les enseignants d'histoire/ géographie et d'espagnol, en partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Il comprend plusieurs phases : visites, création d'une exposition par les élèves, construction d'une voûte avec un maître compagnon qui se sont déroulés à partir d'octobre 2022.



En outre, la cheffe de projet est sollicitée ponctuellement pour des présentations du territoire, notamment auprès des élèves de BTS Développement, Animation des Territoires Ruraux ou du Master professionnel Patrimoine et Musées. Plusieurs élèves de ces formations ont effectué un stage au sein du service Pays d'art et d'histoire, permettant de conserver de manière durable les liens créés avec les institutions et favorisant, par la même, la connaissance et la transmission auprès du jeune public.

En plus des actions portées par les communautés de communes de la Vallée d'Ossau et du G=Haut-Béarn, une partie de l'offre éducative (temps scolaire et hors temps scolaire) est proposée par les sites muséographiques du territoire. Certains de ces équipements sont communautaires, d'autres sont municipaux – tous font partie d'un même réseau

- I.3.2.4 - L'offre éducative des sites du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

La sensibilisation éducative comprend également les offres proposées par les musées, écomusées et centres d'interprétations du territoire Pyrénées béarnaises.

Le jeune public venant en famille dans les sites peut, en effet, bénéficier d'outils de découverte qui lui sont dédiés : des aménagements au sein de la scénographie ont été intégrés dans l'exposition permanente de la Vila Bedat alors que des livrets-jeu sont disponibles dans la plupart des équipements (Maison du Barétous, Ecomusée de la Vallée d'Aspe à Sarrance, Ecomusée du Pastoralisme à Louordios-Ichère...).

De plus, une offre de médiation directe est proposée avec des ateliers pratiques pendant la saison estivale et les vacances scolaires (Villa Bedat, Musée d'Ossau...), permettant d'initier le jeune public à des pratiques artistiques ou à des manipulations liées à l'architecture et au patrimoine. D'autres formes de médiation sont proposées dans le cadre de visite familiale comme les visites décalées proposées dans les écomusées de Sarrance et Lourdios-Ichère ou encore dans le cadre des éditions « Sport Culture Vacances » proposées par la commune d'Oloron Sainte-Marie à chaque vacances scolaires où visites et ateliers patrimoniaux sont proposés aux jeunes oloronais. Les inscriptions à ces moments se font directement auprès des structures et menées par les équipes in situ.



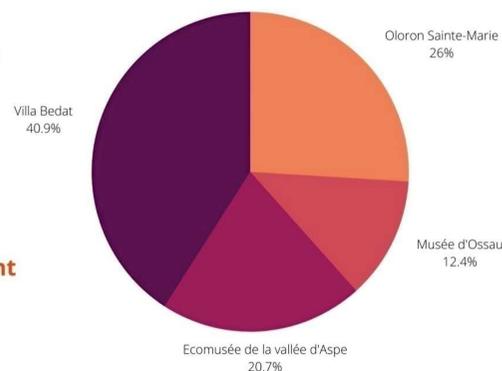
A ces actions visant le public individuel, les membres du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, s'ajoutent les actions menées auprès et avec les Accueil de Loisirs Sans Hébergement visant à faire découvrir leurs structures et de proposer des activités en cohérence avec le fonctionnement et les besoins des animateurs et référents.



Réseau
d'Interprétation
de l'Architecture
et du Patrimoine
Pyrénées béarnaises

Répartition fréquentation jeune public par équipement

5 571 enfants



À ces actions visant le public individuel, les membres du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, s'ajoutent les actions menées auprès et avec les Accueil de Loisirs Sans Hébergement visant à faire découvrir leurs structures et de proposer des activités en cohérence avec le fonctionnement et les besoins des animateurs et référents.

PISTES D'AMELIORATION

- Organiser le service pour optimiser l'offre éducative
- Maintenir une offre de médiation et améliorer sa visibilité pour le service Pah
- Créer de nouveaux dispositifs en lien avec l'Education Nationale dans les équipements dépourvus de supports pédagogiques
- Améliorer l'offre et les supports éducatifs proposés par les membres du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
- Qualifier l'offre de médiation en matière d'approche transversale et artistique

CONCLUSION I.3.2

Malgré les moyens et outils déployés en vue d'initier le jeune public à son environnement immédiat, le service Pays d'art et d'histoire reste assez peu visible dans l'offre éducative du territoire concernant également les domaines du Spectacle Vivant, de la Lecture Publique, de la Création graphique...

L'offre de médiation portée par le Pays d'art et d'histoire est volontairement détachée des structures muséographiques, le travail de proximité a été privilégié afin de lever l'écueil des déplacements et de favoriser la découverte de l'environnement quotidien des élèves.

Les changements organisationnels avec la perte d'un poste de chargée de médiation jeune public en 2018 ont fragilisé l'offre éducative et la gestion du jeune public.

Les outils créés devraient bénéficier d'une meilleure diffusion et, ainsi, concerner un plus grand nombre d'enfants.

Art 4 - Accueillir les visiteurs

Le public touristique est accueilli en mettant à sa disposition un programme de visites-découvertes, développé à l'attention des individuels. Des visites générales et thématiques du Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises sont proposées à l'initiative de l'animateur de l'architecture et du patrimoine à heures fixes, notamment en période estivale et pendant les vacances scolaires.

A cet effet, l'animateur de l'architecture et du patrimoine devra concevoir une programmation annuelle de thèmes et itinéraires de visites à heures fixes et à la demande.

Une politique de modulation tarifaire sera mise en place sur la base des tarifs pratiqués au titre du label Villes et Pays d'art et d'histoire attribué à la Ville d'Oloron Sainte-Marie et fera l'objet d'un examen annuel en concertation avec les sites, les partenaires et les offices de tourisme concernés.

La tarification individuelle proposée est de 3€ /1€ pour les enfants (de 5 à 13 ans) et les habitants du territoire/ gratuit pour les étudiants, chômeurs et personnes empêchées.

A l'attention des groupes, des visites générales et des circuits thématiques sont assurés à la demande toute l'année et font l'objet d'une tarification spécifique qui fera également l'objet de concertation avec les offices de tourisme et les partenaires. La politique tarifaire concernant les visites de groupes fera l'objet d'une concertation annuelle avec les offices de tourisme et les structures d'accueil.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine travaille en étroite partenariat avec les offices de tourisme avec lesquels une convention spécifique est mise en place. Celle-ci fixe le rôle et les missions de chacun des services en articulation l'un avec l'autre.

De manière globale l'accueil des visiteurs venus découvrir le territoire est du ressort des infrastructures touristiques présentes sur le territoire. Le rôle du Pays d'art et d'histoire vise à proposer des activités en période de vacances afin qu'elles puissent être proposées au plus grand nombre, habitants et visiteurs. Cette offre de découverte de l'architecture et du patrimoine vient compléter celle mise en place par les différents acteurs du monde du tourisme, avec un positionnement établi autour du patrimoine naturel et de certains savoir-faire.

- I.4.1 – La structuration de l'offre touristique et de son organisation

L'accueil et l'offre de découverte du territoire des Pyrénées béarnaises s'inscrivent dans une tradition remontant au 19^e siècle et au développement du pyrénéisme, du thermalisme et de la pratique des sports d'hiver.

L'évolution des pratiques des visiteurs et de leurs attentes a nécessité une adaptation continue des professionnels du tourisme que ce soit pour la constitution de l'offre que pour l'organisation territoriale permettant de répondre au mieux à leurs besoins.

Cette organisation, la mise en place d'une politique touristique patrimoniale et les relations entre les offices de Tourisme et le Pays d'art et d'histoire ont permis de proposer des activités ciblées et adaptées aux besoins et attentes du public – qu'il soit habitant ou visiteur.

-I.4.1.1 – Organisation du tourisme sur le territoire

Avant 2017, le territoire était composé de cinq communautés de communes et de six Offices de Tourisme.

En vallée d'Ossau :

- Arudy
- Eaux-Bonnes- Gourette
- Laruns- Artouste

En Haut-Béarn :

- Arette
- Bedous
- Oloron Sainte-Marie

Le Syndicat Mixte du Pays d'Oloron Haut-Béarn, regroupant les 5 communautés de communes, portait un programme d'actions collectives de développement touristique.

Suite à la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, 4 communautés de communes ont fusionné en 2017 pour donner la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Les 3 offices de tourisme correspondants ont suivi cette réorganisation pour devenir l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

En vallée d'Ossau, aux côtés des 3 offices de tourisme existants, le développement touristique était porté par le SIVU touristique du canton de Larunset ce jusqu'à la création de la Communauté des Communes en 2009 regroupant alors les 18 villages de la vallée. Suite à la loi NOTRE, les communes des Eaux-Bonnes/Gourette et de Laruns-Artouste étant des stations classées de tourisme, leurs Offices de Tourisme ont pu conserver leur autonomie tout en travaillant ponctuellement avec l'Office de Tourisme de la vallée d'Ossau (créé en 2018 par la CCVO sur les bases de l'ancien Office de Tourisme d'Arudy).

Au 1^{er} janvier 2022, les trois Offices de Tourisme de la Vallée d'Ossau ont fusionné pour devenir le nouvel Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau couvrant 18 communes.

Les Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau sont dotées d'un service « développement touristique » et délèguent la compétence « promotion du tourisme » à leurs offices de tourisme.

- I.4.1.2 -Mise en place de la politique touristique patrimoniale

Le tourisme culturel ou patrimonial est un type d'activité touristique pour lequel la motivation essentielle du visiteur est d'apprendre, de découvrir, d'expérimenter et de consommer des activités/des produits liés au patrimoine d'une destination.

Le patrimoine des Pyrénées béarnaises est varié et pluriel avec des produits d'exception : patrimoine bâti, paysager, artisanal, gastronomique... et quelques sites majeurs comme la Cathédrale Sainte-Marie classée au Patrimoine Mondial par l'Unesco ou le Fort du Portalet ou encore le col d'Aubisque mais le patrimoine n'est pas la seule motivation de séjour. De ce fait, le patrimoine est distillé et à valoriser dans toutes les composantes touristiques de la destination (sites de visites, activités, randonnées..).



La mise en tourisme du patrimoine est un des axes du schéma de développement touristique du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau et elle vise à révéler la dimension patrimoniale du territoire en :

- mettant en avant et en marché les filières de savoir-faire, et notamment l'agrotourisme et le pastoralisme
- mettant en scène des sites patrimoniaux de pratique (ex chemin de la mâture, route géologique...)
- en intégrant l'offre patrimoniale dans la production groupe et individuelle
- en valorisant le patrimoine par une offre atypique.



Les clientèles cibles ont été déterminées afin de positionner/adapter les activités/visites à leurs attentes et à établir la feuille de route de chacun des acteurs. Ainsi, sur le périmètre du Haut-Béarn, les actions visant les habitants et les scolaires sont menées par le service Pays d'art et d'histoire alors que les groupes via les autocaristes et les touristes individuels par l'Office de Tourisme.

Au moins trois plans de communication sont mis en place pour communiquer et promouvoir l'offre de découverte patrimoniale:

- 1 communication spécifique aux programmes d'activités du Pays d'art et d'histoire recouvrant les territoires de la Vallée d'Ossau et du Haut-Béarn
- 2 communications plus générales sur l'offre touristique réalisées par les Offices de Tourisme intercommunaux de la vallée d'Ossau et du Haut-Béarn (brochures, site internet, agenda des animations...).

Ces plans de communication sont à améliorer, à optimiser et à harmoniser pour gagner en efficacité, tant sur les messages à véhiculer que sur les outils de communication définis.

La mise en tourisme du patrimoine induit un volet de communication certain et est assurée en partie par les Offices de Tourisme dont l'organisation et les compétences ont évolué au fil des années, notamment depuis 2017 et l'application de la loi NOTRe. Les relations établies entre les Offices de Tourisme du territoire et le service Pays d'art et d'histoire ont fluctué au cours des années malgré un objectif d'amélioration attendu de l'offre de découverte de l'architecture et du patrimoine et de sa visibilité.

- I.4.1.3 – Relations avec les Offices de Tourisme

Si une convention de partenariat avait été établie dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire à Oloron Sainte-Marie, cela n'a pas été le cas avec les offices de tourisme dans le cadre de l'élargissement du label. De même la politique tarifaire n'a pas fait l'objet d'un travail commun au vu de la quasi absence d'offres de visites pour le public individuel et de la diversité d'organisation dans les Offices de Tourisme.

Concernant le Haut-Béarn, une convention d'objectifs pluriannuelle (tous les 3 ans) définit les missions que la communauté de communes confie à son office de tourisme.

La participation à la valorisation du label Pays d'art et d'histoire est inscrite dans sa mission d'animation de territoire. Un bilan annuel est fait pour évaluer les actions réalisées, coordonner les plans d'actions de chacun et exprimer les attentes des uns et des autres.



Concernant la Vallée d'Ossau, il en est de même, une convention d'objectifs de 3 ans ayant été signée entre la CCVO et l'OTVO. Dans ce cadre, l'Office de Tourisme participe à la promotion des événements et des animations organisées au sein du territoire de la Communauté de Communes, notamment celles du Pays d'Art et d'histoire. Il promeut le tourisme en Vallée d'Ossau en développant et diffusant l'information touristique sur les différents supports de communication existants (brochures, site internet, réseaux sociaux...).



Ainsi l'offre de découverte du patrimoine est valorisée à travers trois canaux de promotion :

- La communication spécifique aux programmes d'activités du Pays d'art et d'histoire recouvrant les territoires de la Vallée d'Ossau et du Haut-Béarn
- Les communications plus générales réalisées par les Offices de Tourisme de la vallée d'Ossau et du Haut-Béarn (brochures, site internet, agenda des animations...).
- La communication spécifique portée par la CCVO dans le cadre de la programmation culturelle l'Été Ossalois et l'Été Ossalois-patrimoine, avec l'édition de deux brochures distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de la vallée et dans les établissements culturels et touristiques de la région.

Le manque voire l'absence de travail régulier avec les Offices de Tourisme au fil des années constitue un point de vigilance à aborder. Les liens disparates qui en résultent n'ont pas permis d'établir une vision stratégique partagée et adaptée aux enjeux touristiques du territoire. Les offres de découverte de l'architecture et du patrimoine n'ont ainsi pas pu être appropriées par les professionnels des offices de tourisme et, par la même, relayées comme attendu auprès des visiteurs.

Pour les années à venir, une convention de partenariat pourra/devra être établie entre le service du Pays d'Art et d'histoire et les deux Offices de Tourisme communautaires afin d'établir le rôle et les missions de chacun, et de coordonner les actions pour gagner en efficacité et optimiser l'offre de découverte du patrimoine.

PISTES D'AMELIORATION

- Etablir des conventions de partenariat avec les Offices de Tourisme
- Optimiser les synergies et asseoir une politique touristique patrimoniale
- Mettre en place des échanges réguliers et des collaborations étroites

CONCLUSION I.4.1

L'instabilité de l'organisation et des relations avec les Offices de Tourisme du territoire, ainsi que le manque de moyens ont constitué un frein dans l'élaboration d'une définition et d'une stratégie communes de mise en tourisme du patrimoine.

1.4.2 – Les publics cibles

Les clientèles cibles ont été déterminées afin de positionner et adapter les activités et visites à leurs attentes et à établir la feuille de route de chacun des acteurs.

Ainsi, sur le périmètre du Haut-Béarn, les actions visant les habitants, les touristes individuels et les scolaires dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique et Culturel, sont menées par le service Pays d'art et d'histoire alors que celles pour les groupes via les autocaristes sont menées par l'Office de Tourisme.

En vallée d'Ossau, le nouvel Office de Tourisme créé au 1^{er} janvier 2022 a repris les compétences liées aux actions de production et commercialisation menées en direction des clientèles individuelles et de groupes, principalement les séniors et scolaires sur les composantes patrimoniales majeures du territoire.

- 1.4.2.1 - Le public individuel

Afin de répondre aux attentes du plus grand nombre de public, il a été nécessaire de structurer et organiser une offre de visite/activités de découverte du patrimoine porté par les musées, écomusées et centres d'interprétation, le service Pays d'art et d'histoire et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

Une offre de visites organisée pour les individuels est proposée :

- par le service Pays d'art et d'histoire dans le cadre du programme d'activités, plutôt destinée aux habitants et à la clientèle de proximité
- par l'OT qui tend à être travaillée davantage en collaboration entre les services patrimoine de la ville / de la CCHB et l'OT par rapport à des besoins exprimés
- par les musées, écomusées et centres d'interprétation du territoire

L'accueil des publics touristiques a été mené à bien en période estivale, notamment par le biais des programmes proposés sur le périmètre du Pays d'art et d'histoire et ce malgré des contraintes en matière de moyens humains et financiers qui n'ont pas toujours permis la programmation comme annoncé dans la convention initiale. Cependant, l'offre proposée semble avoir répondu aux attentes des visiteurs tant en

terme de quantité que de diffusion sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn. Néanmoins, le manque de ressources n'a pas permis à la cheffe de projet de mettre en place des temps de découverte réguliers, notamment sur la période estivale.

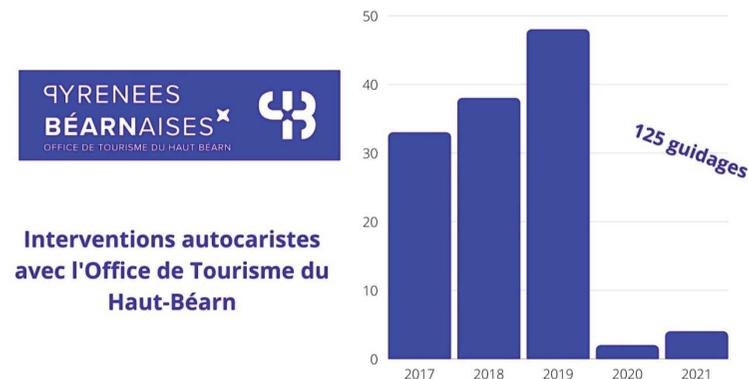
Les moyens du service Pays d'art et d'histoire étant limités, le travail d'accompagnement des bénévoles et membres d'associations du territoire, notamment sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, a permis de développer l'offre de visites et de proposer une diversité de prestations de qualité dans le cadre de la programmation de l'été ossalois dès 2015.

L'offre de découverte proposée par le service Pays d'art et d'histoire s'établit tout au long de l'année, permettant ainsi aux habitants et visiteurs de passage de bénéficier de cette programmation pendant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps.

- 1.4.2.2 - Les groupes d'autocaristes

Parmi les Offices de Tourisme, seul celui du Haut-Béarn commercialise auprès des autocaristes des journées incluant des temps de visite de sites patrimoniaux. Un catalogue de produits incluant un temps de découverte patrimonial permet ainsi de faire venir des groupes à la journée sur le territoire.

Afin d'accueillir et d'assurer la qualité de ces visites et accompagnements, une convention de mise à disposition des médiatrices du patrimoine du service PAYS D'Art et d'histoire a été établie avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn. Entre 2017 et 2021, elles ont ainsi effectué 125 guidages à la journée.



PISTES D'AMELIORATION

- Définir la répartition des rôles de chacun en fonction du type de public
- Proposer une offre de service pour le jeune public lors de visites/ séjours découverte
- Redéfinir le fonctionnement pour les visites du Fort du Portalet (individuels et groupes) et les excursions autocaristes

CONCLUSION I.4.2

La programmation de visites et autres formes de médiation à l'attention des visiteurs individuels proposé par le service Pays d'art et d'histoire est minimale mais adaptée aux moyens dont la cheffe de projet dispose. Les liens et partenariats avec les équipements muséographiques, le milieu associatif et la chargée de mission patrimoine de la Ville d'Oloron Sainte-Marie ont compensé partiellement cette lacune.

La répartition des types de public entre les acteurs du tourisme et du patrimoine n'a pas permis de contenter l'ensemble des demandes, notamment celles du jeune public en groupe que ce soit en temps scolaire ou hors temps scolaire venus sur le territoire pour une visite ou une excursion. La croissance des demandes de ce type de groupe nécessite de revoir les protocoles de prise en charge.

Enfin, la charge de travail engendrée par la mise à disposition des médiatrices du patrimoine du service Pays d'art et d'histoire - pour les visites guidées du Fort du Portalet et des autobus d'excursionnistes à la journée - a un impact direct sur la capacité de la cheffe de projet de programmer des activités pendant les périodes de vacances, aggravant ainsi les lacunes constatées dès avant 2017.

Au-delà de l'aspect organisationnel à l'échelle du territoire et en fonction des typologies de public, plusieurs actions de sensibilisation et de valorisation touristique ont été menées, sans pour autant répondre à une stratégie globale. Ces projets ont été portés par les structures publiques à plusieurs échelles.

I.4.3 – Les actions réalisées

La sensibilisation au label et à son périmètre d'actions a été portée par la cheffe de projet dans différents cadres alors que les professionnels du tourisme ont œuvré à la valorisation du patrimoine en vallée d'Ossau et en Haut-Béarn sans relation systématique avec le service Pays d'art et d'histoire.

- I.4.3.1 - Sur le périmètre du Pays d'art et d'histoire

Dès l'obtention du label en 2013 mais aussi dans les années 2015 / 2016, plusieurs actions à vocation touristique ont été réalisées par le service Pays d'art et d'histoire.

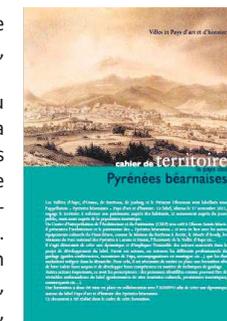
▪ Création d'un pôle guidage

Suite à la labellisation du territoire, une formation-action a été mise en place afin de sensibiliser les professionnels du guidage au label et de créer un « pôle guidage » regroupant plusieurs profils de guides (guides conférenciers, conteurs de pays...), pour permettre aux Offices de Tourisme de faire appel à des personnes reconnues et qualifiées tout au long de l'année, et faire face, le cas échéant, à l'indisponibilité en période d'affluence des seuls guides conférenciers.

Des personnes identifiées comme pouvant être de véritables ambassadeurs du label (gestionnaires de sites touristico-culturels, prestataires touristiques, commerçants etc...) ont également été intégrées dans la démarche.

Cette formation a abouti à l'élaboration d'un Cahier de territoire qui se veut être :

- Un véritable outil d'aide à la connaissance et la compréhension du patrimoine des Pyrénées Béarnaises, de présentation du Label Pays d'art et d'histoire Pyrénées Béarnaises,
- Un véritable outil pédagogique, facile à lire,
- Un véritable condensé pour savoir parler de notre patrimoine, de notre territoire, pour mieux le vendre, mieux le prescrire, mieux le valoriser,
- Le fruit d'un travail collaboratif avec les sources vives du territoire puisque son contenu est rédigé à partir de la rencontre des professionnels du guidage, d'ambassadeurs intéressés par la valorisation et la mise tourisme de ce Patrimoine, de personnes ressources passionnées et ultra-connaissances d'un patrimoine local et de ses anecdotes... ces anecdotes qui « accrochent » les visiteurs (locaux en temps de loisirs, touristes en temps de vacances, excursionnistes, scolaires et temps de « découverte », passagers...)



▪ Mise en place d'éducteurs pour les professionnels du tourisme

Des éducteurs ont été organisés à destination de l'ensemble des professionnels du tourisme pour leur faire connaître les sites du Réseau d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

▪ Travail collectif sur la valorisation de la transhumance et du pastoralisme

Dans le cadre de fonds européens LEADER, le Pays d'art et d'histoire des Pyrénées-Béarnaises a monté un projet de coopération avec l'Écomusée de Marquèze à Sabres dans les Landes afin de valoriser la thématique de la transhumance et du pastoralisme.

De nombreuses actions ont été menées autour de : résidences d'artistes et créations de spectacles, mise en place d'expositions, de parcours découverte, création d'outils de sensibilisation, création de mallettes pédagogiques, organisation de conférences, création d'outils de communication...

- I.4.3.2 – En Haut-Béarn

Plusieurs actions de valorisation du patrimoine menées par l'Office de Tourisme ont été menées à bien, parfois en lien avec la cheffe de projet du Pays d'art et d'histoire à des niveaux d'intervention variables. La plupart ont vocation à mettre en exergue les acteurs économiques du tourisme du territoire sur des champs variés et plus large que celui de l'architecture.

▪ Soutien aux événements liés au pastoralisme

La communauté de communes et l'Office de Tourisme accompagnent et soutiennent les différents événements valorisant le pastoralisme sur le territoire (La Junte de Roncal, Fête des Estives, Fêtes du fromage, Fête de la Transhumance, Fête des bergers...) : financement de nouvelles identités, accompagnement aux plans médias et promotion des événements.

▪ **Organisation des visites du Fort du Portalet**

La gestion des visites, la promotion et la commercialisation de ce site majeur des Pyrénées béarnaises sont assurés par l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

L'accès difficile et la configuration du site impose des conditions de visites très contraignantes : seulement des visites accompagnées et des groupes avec un nombre de personnes limité.

▪ **Valorisation des sites patrimoniaux via l'offre de visites à destination des autocaristes**

La constitution d'un outil dédié à valoriser l'offre patrimoniale auprès des autocaristes a permis de générer une fréquentation importante du territoire et de certains de ses sites *ante Covid*. Certaines formules à la journée concernent directement certains des sites patrimoniaux du territoire : (ancienne cathédrale Sainte-Marie et écomusée à Sarrance) ou des structures associées aux savoir-faire et à la gastronomie (wokshop Lindt, pâtisserie Artigarrède, Tissages Lartigue). Plus de 50% des autocaristes choisissent également une escale en Aragon soit pour découvrir la citadelle de Jaca, soit la gare de Canfranc.



▪ **Commercialisation chaque année de randonnées**

thématiques autour du patrimoine naturel pour le public individuel : à la découverte des marmottes, à la rencontre des bergers, chemin de la mâturation, découverte de la faune et de la flore avec le Parc national des Pyrénées...

▪ La géologie du territoire est également valorisée avec le **GéoTrain Pyrénéen**. Il s'agit d'un projet de valorisation de la géologie des Pyrénées, le long de la voie ferrée transpyrénéenne et transfrontalière Pau – Canfranc, parcourant le piémont, puis les vallées d'Aspe (France) et du Haut-Aragon (Espagne). Le Géotrain permet de développer une activité innovante en montagne, associant un mode de transport doux (le train) et un géotourisme qui fera le lien entre la géologie et l'histoire de la voie ferrée sur ce territoire pyrénéen.

▪ **Mise en place de parcours Terra Aventura**

La communauté de communes et l'office de tourisme ont développé des parcours Terra Aventura pour valoriser la randonnée et le patrimoine du territoire de façon ludique. Cinq chasses aux trésors ont été mises en place sur le Haut-Béarn portant essentiellement sur les thématiques du patrimoine bâti, de l'histoire et du patrimoine naturel.

▪ **Valorisation des itinéraires culturels européens et coopération transfrontalière**

Le territoire du Haut-Béarn est traversé par différents itinéraires culturels européens :

- Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle : les voies d'Arles et du Piémont,
- La Route Européenne d'Artagnan.

Concernant les chemins de Saint-Jacques, outre la promotion, des échanges transfrontaliers réguliers permettent de collaborer sur des projets de valorisation communs : projet POCTEFA, outils de communication...

La Route Européenne d'Artagnan est récente, et le territoire collabore à l'élaboration d'un topoguide.

▪ **Promotion des différents sites patrimoniaux** sur l'ensemble des supports *print* et internet de l'Office de Tourisme.

▪ **Promotion des productions locales** sur des outils dédiés (brochure, carte...) et valorisation des circuits dans les différents événements (marchés de producteurs de pays...).

- **1.4.3.3 – En vallée d'Ossau**

La structuration de l'accueil et de l'offre de découverte en vallée d'Ossau comprend un volet de programmation porté par la communauté de communes depuis 2016 mais aussi la mise en place de support d'interprétation du patrimoine et d'autres projets visant à mettre en avant le potentiel patrimonial de son territoire.

▪ **L'été ossalois**

Dans le cadre de sa politique culturelle et patrimoniale, la Communauté de Communes met en œuvre en qualité de partenaire et d'organisateur une programmation culturelle et patrimoniale d'avril à Octobre. Les manifestations culturelles, artistiques, patrimoniales et de pleine nature valorisant le patrimoine de la vallée font partie des critères d'éligibilité du label. L'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau accompagne cette programmation dans l'information, l'organisation, la gestion, la promotion des événements.

▪ **Soutien aux événements**

La Communauté de Communes et l'Office de Tourisme accompagnent et soutiennent également les différents grands événements portés localement par les associations et valorisant le territoire : le pastoralisme (fêtes de la transhumance, foire aux fromages, fêtes des semailles...), ou encore les nombreuses courses pédestres ou cycliste (dont le Tour de France) qui participent à la valorisation du patrimoine naturel et paysager.

▪ **Mise en place de parcours Terra Aventura**

Terra Aventura est une application développée par le Conseil régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine afin de valoriser la randonnée et le patrimoine de façon ludique à destination des familles. La Vallée d'Ossau compte 7 parcours thématiques développés par la CC et l'OTVO dont un parcours cycliste unique dans la région.

▪ **Promotion du patrimoine**

L'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau assure la promotion du patrimoine sur les différents supports Print, Web et médias : guides, réseaux sociaux, teasers vidéos ...

▪ **Un éductour sur mesure...**

A la demande des Offices de Tourisme de la Vallée d'Ossau et en lien avec les Journées Nationales de l'Architecture 2021, le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises a proposé 2 ½ journées d'éductour autour de l'architecture protégée en vallée d'Ossau et de l'habitat traditionnel.

Les équipes des trois Offices de Tourisme (soit 16 personnes) ont suivi ce temps d'échange et de découverte conçu avec une approche utilisant les méthodes cognitives et sensitives (odorat, toucher, ouïe), et outils ludiques (puzzles, dessins...)

Les objectifs de cet éductour étaient de :

- mieux faire connaître le label et son équipe
- sensibiliser à la qualité architecturale
- donner les clés de compréhension de l'architecture
- apporter des éléments de langage simples de description
- offrir des possibilités de mise en cohésion des équipes
- appréhender l'approche patrimoniale globale du territoire

Chacun des participants s'est vu remettre un kit comprenant les différents documents édités dans le cadre du label. Un questionnaire a permis de qualifier la satisfaction et les attentes pour d'autres éductours.

Un petit reportage vidéo a été réalisé par la chargée de mission patrimoine de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau et mis en ligne sur le site Internet du Pays d'art et d'histoire et sur la Chaîne Youtube de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.



approche complémentaire aux activités pleine nature qui sont plébiscitées par la plupart des visiteurs.

Les différents outils et moyens de promotion touristiques visent néanmoins à faire connaître le potentiel patrimonial, notamment au travers des produits locaux issus du pastoralisme et des divers événements se déroulant dans les Pyrénées béarnaises.

Le label est considéré comme plus-value par le prisme qualitatif de ses propositions mais il ne constitue pas une offre d'attractivité au vu du positionnement touristique validé par les politiques publiques locales.

PISTES D'AMELIORATION

- Redéfinir le rôle de chacun des partenaires basé sur les compétences respectives
- Améliorer et optimiser les plans de communication (messages à véhiculer, outils...)
- Positionner la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire comme personne à même d'apporter son expertise

CONCLUSION I.4.3

Les différentes actions proposées en faveur d'un accueil des visiteurs ont visé à créer des liens et relations qui ne se sont pas toujours avérés pérennes. Le positionnement touristique du territoire (Vallée d'Ossau et Haut-Béarn) considère l'architecture et le patrimoine comme une

TITRE II - LES MOYENS

Art 1 - Recourir à un personnel qualifié

Le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises s'engage à constituer une équipe comprenant :

- *L'animatrice de l'architecture et du patrimoine transféré de la Ville d'Oloron Sainte-Marie à temps plein (agent de catégorie A). La Communauté de Communes du Piémont Oloronais (CCPO) met à sa disposition les moyens matériels nécessaires au bon fonctionnement de ses missions, notamment : un bureau, un téléphone, un ordinateur (accès Internet et messagerie électronique) et un budget de fonctionnement et de déplacement. L'AAP travaille en transversalité avec l'ensemble des services territoriaux et établit des collaborations culturelles et touristiques. Elle est placée sous l'autorité du directeur du pôle développement de la CCPO.*
- *Un(e) assistant(e) de gestion administrative, du suivi avec les communautés de communes partenaires*
- *L'assistante du service éducatif transférée de la Ville d'Oloron Sainte-Marie à plein temps*
- *L'assistante du département animations transférée de la Ville d'Oloron Sainte-Marie à plein temps*
- *L'assistante du département environnement à mi-temps*
- *Des chargés de mission culture/ tourisme des communautés de communes et des offices de tourisme*

Le Pays d'art et d'histoire s'engage à ne faire appel qu'à des guides agréés par le ministère de la Culture et de la Communication à la suite d'un examen dont les modalités sont définies par celui-ci. Des actions de formation préparatoire à l'examen d'aptitude de guides-conférenciers sont organisées sur le plan régional avec les autres villes et pays du réseau et sont approfondies localement.

L'AAP et les guides agréés bénéficient d'actions de formation continue organisées et financées au niveau national et régional par le ministère de la Culture et de la Communication. Le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises s'engage à autoriser les personnels concernés à suivre ces formations.

II.1.1 – Fusion des collectivités

Le périmètre du territoire labellisé Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises n'a pas été modifié par l'application de la loi NOTRe. L'évolution porte sur un portage entre 2 collectivités au lieu de 5. Le mode de fonctionnement pour la mise en œuvre de la convention du label ayant été calibré avec une délégation de maîtrise d'ouvrage, ce procédé a également pu être maintenu et a assuré la stabilité nécessaire à la poursuite des actions réalisées par le service Pays d'art et d'histoire. La fusion des collectivités a été l'occasion de reconfigurer l'organisation des services et des ressources humaines, amenant ainsi à revoir la composition de l'équipe du service Pays d'art et d'histoire mais aussi de prendre en considération le personnel permanent des équipements du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

- II.1.1.1 - Les différentes collectivités territoriales avant la loi NOTRe du 7 août 2015

L'extension du label Ville d'art et d'histoire (attribué à Oloron Sainte-Marie en 2006) à Pays d'art et d'histoire concernait 5 EPCI en 2013 :

- Communauté de Communes du Piémont Oloronais (24 communes, 25 157 habitants)
- Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe (13 communes, 2 763 habitants)
- Communauté de Communes de la Vallée de Barétous (6 communes, 3 265 habitants)
- Communauté de Communes de la Vallée de Josbaig (6 communes, 1 503 habitants)
- Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau (18 communes, 9 998 habitants)

La mise en œuvre de la convention s'est faite sur l'ensemble du territoire avec la mise en place d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des 4 EPCI vers celles de la CCPO à laquelle le service Pays d'art et d'histoire était rattaché.

- II.1.1.2 - La fusion et la création d'une nouvelle collectivité territoriale avec carte du territoire

Suite à la loi NOTRe, 4 EPCI se sont regroupées pour former la Communauté de Communes du Haut-Béarn qui cumule 32 688 habitants.

Les compétences de la nouvelle collectivité regroupent les champs suivants :

- Aménagement de l'espace, habitat et cadre de vie
- Environnement
- Social
- Développement et aménagement économique
- Politiques touristiques
- Culture (Lecture Publique, Spectacle Vivant, gestion d'équipements à vocation communautaire) et Patrimoine

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau n'a pas intégré cette nouvelle collectivité. Le principe de mise en œuvre de la convention par délégation de maîtrise d'ouvrage a été reconduit sur un périmètre inchangé pour le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises.

II.1.2 – Les acteurs

-II.1.2.1 - Le service dédié à la convention Pays d'art et d'histoire

Les ressources humaines du service Pays d'art et d'histoire ont progressivement évolué en fonction du projet politique publique locale et des réorganisations successives entre 2013 et 2021. Le service a accueilli en son sein, de manière récurrente à partir de 2015, des stagiaires (entre 4 et 6 mois) lors de formations professionnalisantes autour des métiers de la médiation, des musées et du patrimoine, mais aussi une élève en apprentissage BTS Accompagnement en Milieu Rural et un jeune homme en situation de handicap dans le cadre d'un service civique. Les missions qui leur ont été confiées ont permis au service de réaliser des recherches thématiques, de proposer des actions de médiation grand public ou jeune public ou encore de réaliser le recensement et l'état des lieux sanitaires des collections de l'écomusée de la Vallée d'Aspe. Le renfort de personnel temporaire a également permis de tester des dispositifs de communication et de diffusion de l'information sur le périmètre des Pyrénées béarnaises.

- II.1.2.1.1 - Période avant dernière fusion des collectivités territoriales

L'attribution du label procédant d'une extension de Ville à Pays d'art et d'histoire, les membres du service créé par la Mairie d'Oloron ont été transférés alors qu'une convention prévoyait que certaines de missions non rattachées au label (gestion des collections et musées municipaux, restauration des Monuments Historiques...) soit réalisées par le service moyennant un ¼ équivalent temps plein. Cette convention n'a pas été renouvelée en 2014 suite à un changement d'approche politique.

L'ouverture de la Villa Bedat, dont la gestion avait été dévolue au service Pays d'art et d'histoire, a impacté la composition du service sans pour autant correspondre aux perspectives présentées dans le dossier de candidature comme indiqué dans le paragraphe d'introduction page 81.

2013	3 ETP transféré de la Ville d'Oloron Sainte-Marie à la Communauté de Communes du Piémont Oloronais + 1 référent local dans chacune des communautés de communes	AAP, Médiatrice jeune public, Programmeur culturel et chargé des musées oloronais + 3 référents locaux à temps partiel
2014	1ETP recruté par la Ville d'Oloron Sainte-Marie	Arrêt de la convention avec Oloron Sainte-Marie Musées oloronais et programmation
2015	5 ETP pour l'ouverture du CIAP + 1 référent local dans chacune des communautés de communes	AAP, Médiatrice jeune public, Programmeur culturel Agent d'accueil, Médiatrice culturelle + 3 référents locaux à temps partiel

- II.1.2.1.2 - Période depuis dernière fusion des collectivités territoriales

La fusion des collectivités a impacté la composition du service avec la création, en 2018, d'un service « centre de ressources patrimoniales » intégrant la gestion de la Villa Bedat et de l'espace Patrimoine écrit situé à la Médiathèque des Gaves. Le service Pays d'art et d'histoire a été repositionné sur des missions renouvelées parmi lesquelles la gestion de l'ouverture des deux sites de l'écomusée de la Vallée d'Aspe. Cela s'est traduit par des moyens dissociés entre gestion d'équipements intercommunaux et projet Pah intégrant la gestion d'équipements à vocation communautaire.

2017	7 ETP avec intégration de l'Ecomusée de la vallée d'Aspe + 1 ETP référent local Communauté d Communes Vallée d'Ossau	AAP Médiatrice jeune public, Programmeur culturel Agent d'accueil, Médiatrice culturelle 2 Médiatrices du Patrimoine
2018	2.8 ETP	AAP

+ 1 référent local Communauté d Communes Vallée d'Ossau (0.5 ETP) + 1 ETP Ville d'Oloron Sainte-Marie	2 Médiatrices du Patrimoine
--	-----------------------------

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- **Poser la gouvernance du projet Pah et l'organisation afférente en terme de missions et de moyens**
- **Stabiliser les effectifs et profils des agents du service**
- **Optimiser les compétences professionnelles du territoire pour gagner en efficacité dans la mise en œuvre de la convention**

- II.1.2.2 – Effectifs permanents des équipements du Réseau

Les actions de sensibilisation et de valorisation du territoire sont également portées par des professionnels basés dans certains équipements membres du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Lors de la réalisation de l'état des lieux de ces structures, les profils et compétences des professionnels y travaillant, ce qui a permis de noter des complémentarités en matière de connaissance technique et de spécialisation dans certains champs patrimoniaux. Il a également facilité l'identification des éventuelles lacunes au niveau du groupe qui pourraient bénéficier de formation professionnelle dédiée.

Villa Bedat	5.5 ETP	Directrice Médiatrice jeune public Agents d'accueil Médiatrice culturelle Chargée des fonds anciens
Musée d'Ossau	1.5 ETP	Directrice Agent d'accueil
Falaise aux Vautours	1 ETP	Agent animation saisonnier + site fermé en 2022
Maison du Barétous	0.5 ETP	Agent d'accueil
Ecomusée Vallée d'Aspe	0.1 ETP	Médiatrice du Patrimoine –agent du Pah + saisonniers
Ecomusée Pastoralisme	0.1 ETP	Médiatrice du Patrimoine – agent du Pah + saisonniers
Maison des Mémoires	0 ETP	

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Rationnaliser les temps de travail commun avec les équipes des structures concernées
- Participer à la formation professionnelle des équipes permanentes et saisonnières

- II.1.2.3 - Les autres services en lien avec le service dans le cadre du label à la Communauté de Communes du Haut-Béarn

Les services généraux des collectivités (Directions générale et administrative, Ressources Humaines, Finances...) jouent un rôle de support global pour le suivi et la menée à bien de la convention, que ce soit avant ou après fusion.

L'ensemble des pôles qui existaient et ceux créés suite à la constitution de la nouvelle collectivité a mis en œuvre des actions s'insérant dans les objectifs de la convention du label. Certaines actions ont été menées avec le service en charge de la mise en œuvre de la convention sans que le service Pays d'art et d'histoire ne soit mis à contribution.

- II.1.2.3.1 –Pôle Action Culturelle et Rayonnement Territorial

La culture véhicule valeurs et savoirs, d'où l'importance de la promotion de la culture et sa valorisation, pour répondre aux défis de construction de la citoyenneté et du développement. Le besoin est à l'évidence celui d'une culture vivante, attractive et surtout en situation permanente de diffusion et d'ouverture. À cet effet, les objectifs de politique culturelle que s'est assignée la Communauté de Communes du Haut Béarn, en réponse à des enjeux éducatifs, de cohésion sociale et d'attractivité, sont les suivants :

- Diversifier les pratiques culturelles et les publics,
- Poursuivre une programmation culturelle variée et structurée,
- Accompagner les pratiques culturelles du territoire,
- Consolider la création artistique professionnelle,
- Construire la notoriété du territoire sur le dynamisme et l'innovation.

En déclinaison, la volonté de structurer un parcours éducatif complet est affirmée : éveil et éducation artistique et culturelle, enseignements et pratiques artistiques, programmation – diffusion artistique, appui à la création, événementiels.

L'action intercommunale, reconnue par plusieurs labels (Scène conventionnée d'intérêt national, Contrat territoire-lecture, Pays d'art et d'histoire), s'étend à l'ensemble du territoire et privilégie le mélange des publics et des thématiques.

Le service Pays d'art et d'histoire fait partie du pôle Action Culturelle et Rayonnement Territorial et contribue à la mise en œuvre de la politique culturelle intercommunal dans une logique d'ensemble. La cheffe de projet a été régulièrement amenée à travailler la responsable du pôle et les directrices de la médiathèque des Gaves et de son réseau et de la Villa Bedat, centre culturel et patrimonial du Haut-Béarn afin que puissent être coordonnées leurs différents actions.

L'un des axes de travail commun avec les services a été la constitution d'une offre d'Education Artistique et Culturelle en partenariat avec la DRAC, la Région et le Département. Fondé sur un principe d'égalité d'ailleurs inscrit dans la Constitution, l'accès à la culture sous toutes ses formes, et notamment pour les plus jeunes, est, en effet, un des axes forts de la politique publique intercommunale menée en Haut-Béarn.

La Communauté de Communes du Haut-Béarn et l'Espace Jéliote, Centre National de la Marionnette depuis 2022, se sont donc engagés, de façon très volontariste dans la construction d'un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC), aux côtés de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine, avec l'Éducation Nationale et le Département des Pyrénées-Atlantiques, afin d'être en mesure de présenter à l'ensemble des établissements scolaires du Haut-Béarn des propositions structurantes. Celles-ci s'appuient bien évidemment sur les enseignements obligatoires. Mais pour être pleinement déployée, l'ambition du parcours d'éducation artistique et culturelle doit dépasser le cadre des enseignements, en s'articulant avec l'environnement patrimonial et culturel de l'école ou de l'établissement.

Cette proposition éducative tend à évoluer, dans le cadre du dispositif 100% EAC, qui favorise une vision transversale et territoriale globale des parcours menées à l'intention des publics identifiés via l'analyse des besoins sociaux. Les propositions des services du pôle action culturelle et rayonnement territorial sont coordonnées et compilées au sein du support « Tremplin culture » diffusés aux établissements scolaires mais aussi aux centres d'Accueil de Loisirs Sans Hébergements, EPHAD et structures spécialisées dans le handicap mental, aux structures d'accompagnement de personnes en insertion, aux services de la petite enfance du Haut-Béarn.

D'autres actions ont été menées avec les services et le pôle lors d'événements nationaux ou locaux : cafés mémoire dans le réseau de lecture publique, expositions au sein de la Médiathèque des Gaves et de son réseau, création d'une *murder party* entre la Villa Bedat et la Médiathèque des Gaves, visites et escape game au fort du Portalet....

Les réunions de pôle ont également permis de mener à bien des réflexions et projets autour des problématiques de coordination d'actions, de communication (création Culture et vous sur les réseaux sociaux...), de promotion touristique etc....

- II.1.2.3.2 – Pôle Urbanisme, aménagement de l'espace, logement et cadre de vie

Depuis sa création en 2017, la Communauté de Communes du Haut-Béarn travaille à la co-construction d'un projet de territoire commun. L'élaboration de ce projet collectif a commencé par la réalisation d'un premier état des lieux, à travers un diagnostic territorial et un portrait de territoire. Ces premiers éléments ont permis d'identifier les enjeux principaux du territoire, ses faiblesses et ses forces en matière d'habitat, d'agriculture, de démographie, de tourisme, de mobilité, etc.

Fort de ces éléments, les réflexions entamées s'inscrivent dans la réalisation d'un projet collectif, vision stratégique offrant à l'horizon 2040 un socle commun pour les futures démarches ou projets. Une vision qui privilégie la transversalité et qui s'attache à intégrer les

réflexions partagées par ailleurs : Trame Verte et Bleu avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine, Plan Climat-Air-Energie Territorial, Pays d'art et d'histoire...

Ce projet collectif du Haut-Béarn sert désormais de socle pour l'élaboration de démarches communautaires, comme le SCoT En Davan 2040 et le PLUi du Haut-Béarn.

Plusieurs projets concernant la convention ont fait ou font l'objet d'un travail mené soit en commun soit porté uniquement par le pôle :

- la charte architecturale et paysagère qui a été créée dès le début de la convention décennale
- le SCoT dont le périmètre doit être repris suite à la fusion des collectivités
- la politique de l'habitat portant notamment sur l'habitat ancien
- le PLUi dont les démarches administratives ont été lancées

- II.1.2.3.3 – Pôle environnement et Syndicat Mixte des Gaves d'Ossau, d'Aspe et d'Oloron

Dans le cadre des missions et actions menées par ces deux services, différents projets et dispositifs mis en œuvre contribuent à la préservation et à la valorisation du territoire :

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Territoire à Energie Positive (TEPOS)
- Restauration des cours d'eau

Certaines actions de sensibilisation ont été organisées par ces services pour la Semaine Européenne du Développement Durable et auprès du jeune public : balades riveraines le long de cours d'eau, rallye urbain, café-archi habitat, visites de centrales hydroélectriques. Le service Pays d'art et d'histoire a alors été sollicité pour fournir des éléments d'informations historiques et patrimoniales et/ou pour proposer directement une action, notamment autour de l'architecture.

- II.1.2.3.4 – Pôle développement économique et politiques contractuelles

Le territoire est doté d'un dispositif LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), programme européen de soutien aux projets de développement innovants visant à revitaliser les zones rurales. Cette démarche de proximité associe les acteurs représentatifs du territoire (Élus, Acteurs associatifs, Professionnels) qui décident des actions à conduire et des projets à soutenir en fonction de la stratégie locale de développement. Le dispositif soutient les dynamiques d'avenir pour faciliter l'émergence de projets novateurs en lien avec les ressources naturelles, patrimoniales, culturelles et humaines de notre territoire. La Région Nouvelle-Aquitaine, gestionnaire du fond européen mobilisé dans le cadre du LEADER, a attribué une enveloppe de 1 100 000€ au Haut-Béarn pour la période 2014-2020. Il s'adresse aussi bien aux porteurs de projet publics (collectivités, établissements publics) que privés (associations, organismes privés à caractère commercial tels que les sociétés et les entreprises individuelles) dont le projet se déroule pour tout ou partie sur le territoire du Haut-Béarn. Pour pouvoir bénéficier du financement européen LEADER, les projets doivent avoir des co-financements publics nationaux (Etat, Région, Département, Intercommunalités, Communes...)

L'objectif est de faire du Haut-Béarn un espace innovant, producteur de richesses et créateur d'emplois en devenant un espace pilote dans la valorisation économique durable de ses atouts environnementaux et patrimoniaux. Cet enjeu territorial est décliné en trois axes stratégiques :

- Contribuer à la gestion durable des ressources économiques locales (création de sentiers d'interprétation, opérations de mise en valeur du patrimoine local, aménagements touristiques favorisant la découverte des espaces naturels et patrimoniaux etc.)
- Structurer l'organisation des acteurs économiques (actions favorisant l'entrepreneuriat, la création de partenariat entre acteurs publics et privés et collaboration inter-entreprises etc.)
- Exploiter les richesses locales en structurant les filières correspondantes (soutien à la structuration et promotion des filières locales, dispositif d'accompagnement des entreprises dans la commercialisation, l'innovation technologique et de promotion de la ressource naturelles du territoire etc.)

Dans ce contexte, l'ensemble des dossiers portant sur un sujet patrimonial fait l'objet d'un examen attentif afin de s'assurer de sa conformité avec la politique patrimoniale menée par le pays d'art et d'histoire. Les bénéficiaires sont ensuite accompagnés par le chef de projet Pah. Plus de 25 dossiers ont ainsi été traités avec le service Leader.

- II.1.2.3.5 – Pôle politique touristique du Haut-Béarn et Offices de Tourisme intercommunaux de la vallée d'Ossau et du Haut-Béarn

L'évolution liée à la fusion des collectivités a notamment permis la mise en cohérence de l'organisation touristique et à la définition d'une mise en tourisme du patrimoine. Pour autant, les projets concernant les politiques touristiques des Communautés de Communes et Les Offices de tourisme ont porté, dès l'obtention du label, sur :

- la réalisation d'une formation à l'intention des professionnels du Tourisme avec l'ADEPFO (Association Développement des Pyrénées par la Formation) pour permettre une appropriation du label et de ses actions. Une quinzaine de professionnels ont participé aux séances de travail et produit un petit guide de référence
- la création d'un pool de guides intégrant également les accompagnateurs de montagne dont la formation est assurée par la cheffe de projet Pah. Une dizaine de professionnels sont ainsi répertoriés et sont employés à la vacation à la fois par les Offices de Tourisme et par le Pah.
- La mise en place d'une formation pour les guides travaillant pour l'Office de Tourisme du Haut-Béarn avec la création d'un support « Carnet de voyage et d'une plateforme de partage à destination des guides
- la mise en place d'éductours à destination des agents des Offices de Tourisme pour les sensibiliser au patrimoine et à l'architecture, notamment avec l'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau
- le partage de données et d'information pour faciliter la promotion des activités patrimoniales toute l'année

- II.1.2.3.6 – Service communication

Le service communication est l'un des interlocuteurs privilégiés du Pah car il sert d'interface avec la presse écrite et audio (communiqués de presse, points presse, articles de fond...) et relaie les actions menées sur les sites Internet et page Facebook des communautés de communes. Il contribue aussi au suivi des publications et expositions réalisées par le service.

Il produit des gabarits pour la création d'affiches événementiels et garantit le bon usage du logo du label sur les publications communautaires.

Enfin, il collabore à la rédaction de cahiers des charges et suivi de prestation pour les reportages photos, l'élaboration de plans de communication etc... et sert de conseil auprès du service Pah.

- II.1.2.4 – Les relations avec les services de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

L'organisation établie lors de la rédaction de la convention décennale de 2013 prévoyait notamment la présence d'un agent servant de référent local à temps partiel dans chacune des cinq communautés de communes. Ce système permettait de faire le lien avec les élus, les services et acteurs locaux pour une mise en œuvre *optimum* des actions sur l'ensemble du territoire.

Suite à la fusion, la personne référente désignée par la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, chargée de mission patrimoine, a poursuivi cette mission. En lien permanent avec la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire, elle a mis en œuvre, en autonomie, les actions portées par sa collectivité de rattachement notamment les actions de médiation auprès des jeunes publics, tout en servant de point d'appui au service Pays d'art et d'histoire lorsqu'il intervenait en Vallée d'Ossau.

Depuis 2018, la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau a également développé un accompagnement technique et financier aux porteurs de projets patrimoniaux sur son territoire dans le cadre d'un règlement d'intervention spécifique s'insérant dans les objectifs de la convention du label. De même, la personne référente a pu développer ses relations avec les autres services de la collectivité notamment les services aux publics enfance-jeunesse ou social ou encore d'autres acteurs du territoire comme l'Éducation nationale afin de mener des actions s'inscrivant en accompagnement des études thématiques du Pah.

Des temps de travail commun et une relation suivie par mails et appels téléphoniques permettent d'avoir un contact qui s'est progressivement relâché jusqu'à ce que le travail de mise en bilan du label ait permis de retrouver plus de régularité.

L'agent intercommunal assure le suivi et la mise en œuvre de la convention de délégation, de maîtrise d'ouvrage entre les deux collectivités et informe régulièrement élus et techniciens des actions menées au sein des commissions, bureaux et réunions techniques. L'agent a ainsi pu collecter des informations nécessaires auprès des services de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau et organiser des temps d'échanges avec la cheffe de projet.

La chargée de mission de la Vallée d'Ossau constitue également un lien pérenne avec le tissu associatif dense et très actif du territoire. En effet, la volonté affichée du projet du Pays d'art et d'histoire de créer des liens et de valoriser les acteurs locaux a bien été intégré par plusieurs associations de la Vallée d'Ossau qui intègrent régulièrement les projets portés par le service Pays d'art et d'histoire et proposent régulièrement des projets de recherche, de valorisation et de

partage. Des réunions sont ainsi réalisées entre association, chargée de mission de la Vallée d'Ossau et cheffe de projet Pays d'art et d'histoire pour déterminer les mesures et ventilation d'accompagnement des actions futures.

Le temps imparti à ces missions a progressivement été réduit car la chargée de mission s'en est vue confier d'autres, axés notamment sur la communication, réduisant ainsi sa disponibilité.

- II.1.2.5 – Les liens avec les réseaux intercommunaux de Lecture Publique Haut-Béarn et Ossau

Les réseaux de lecture publique des deux collectivités constituent des points d'ancrage et de diffusion de la connaissance mais aussi des lieux d'accueil d'activités proposées par le service Pays d'art et d'histoire.

Depuis la prise de compétence en 2003, les objectifs poursuivis par la Communauté de Communes du Haut-Béarn en matière de lecture publique sont de :

- structurer un réseau de lecture publique sur l'ensemble du territoire du Haut Béarn, autour de la Médiathèque des Gaves, tête de réseau.
- au sein de ce réseau, mettre à disposition de tous les habitants, de la petite enfance au 3e âge, des ressources documentaires variées et de qualité qui répondent aux besoins de formation, d'information, de détente et de loisirs.
- positionner ces équipements la lecture publique comme des lieux culturels, de détente et de sociabilité.

Fonds documentaires (livres, CD, DVD, revues, documents numériques), animations culturelles, actions d'éducation artistique, ateliers informatiques cadrent les missions du service intercommunal.

Par la prise de compétences, en 2011 de la coordination de la lecture publique et la création du réseau de lecture en 2012, la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau a favorisé le développement et la structuration de la lecture publique par le réseau Bibli'Ossau.

Cette initiative comprend :

- l'installation d'une médiathèque à Laruns, d'une bibliothèque à Louvie-Juzon et d'un point lecture à Bielle.
- l'intégration de la nouvelle médiathèque d'Arudy,
- la mise en place d'un fonctionnement en réseau entre les 4 structures (carte unique, logiciel commun, navette).

Les deux réseaux de lecture publique présents sur le territoire du Pays d'art et d'histoire proposent également une programmation culturelle dans laquelle s'insèrent ponctuellement des actions menées par le service Pays d'art et d'histoire.

Le partenariat avec les médiathèques de Laruns, d'Arudy et d'Oloron Sainte-Marie a notamment permis de proposer :

- une exposition, des lectures théâtralisées, une conférence autour de l'architecture scolaire composée des supports réalisés par le service Pays d'art et d'histoire et d'une classe ancienne reconstituée
- une exposition et des conférences autour de Saint-Jacques de Compostelle
- une exposition comprenant des vidéos sur la création architecturale contemporaine comme facteur de réappropriation de friches industrielles
- une exposition et un quizz sur support numérique (kahoot) sur les Monuments Historiques en Haut-Béarn
- une exposition avec visites accompagnées sur la deuxième Guerre mondiale et son impact local

De manière systématique, les bibliothécaires ont mis en avant les collections de leur structure portant sur les thématiques des expositions et actions proposées par le service Pays d'art et d'histoire.

Un travail de proximité de collecte de mémoire du service Pays d'art et d'histoire a également été effectué en 2017 au sein du réseau de lecture Publique du Haut-Béarn qui comprend 5 bibliothèques (Agnos, Bedous, Gurmençon, Lasseube, Ogeu-les-Bains) et 5 points lecture (Asasp-Arros, Buziet, Esquiüle, Estos, Saucède). Des cafés –mémoire ont ainsi été proposés dans les sites afin de mieux appréhender l'histoire de chacun des villages et de les restituer, grâce au travail d'une apprentie et d'une stagiaire au sein du service. Cette action a été menée avec les bénévoles œuvrant dans les structures et avec la bibliothécaire en charge de la coordination du réseau. Un panneau d'exposition a été réalisé pour être installé dans les sites partenaires.

A la tête du Réseau de Lecture Publique du Haut Béarn, la Médiathèque des Gaves, à Oloron-Sainte-Marie, constitue un partenaire privilégié du fait de son architecture.

Le projet de développement de la lecture publique en Haut-Béarn, avec la création d'une médiathèque de pays, est l'occasion de lancer la reconquête du site de la confluence des gaves à Oloron Sainte-Marie. Après avoir défini le programme fonctionnel, la Communauté de Communes lance un concours européen d'architecte et retient la candidature de Pascale Guédot. Plusieurs contraintes techniques ont dû être prises en compte : sol constitué de remblais, zone sismique, risques hydrauliques, usine hydroélectrique en fonctionnement dans l'emprise du bâtiment ; ainsi que la construction de deux passerelles piétonnes, d'un parvis et d'un parking.



La Médiathèque des Gaves, ouverte en juin 2010, est construite à la pointe de la confluence, sur une parcelle triangulaire avec une seule mais immense façade de verre accessible. Ses proportions, entre hauteur et longueur, dialoguent harmonieusement avec le paysage pentu et les toits marqués par la verticalité et forment un lien entre les quartiers de la ville. Le bâtiment

Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises – bilan

reprend plusieurs codes de construction rappelant l'histoire industrielle du site alors que son architecture contemporaine marie métal, verre et bardage bois.

Reprenant le modèle d'urbanisme oloronais en se situant à l'aplomb des gaves et épousant le socle de pierre, la médiathèque s'étire horizontalement, laissant le regard percevoir les berges et l'eau. Un belvédère forme un joint creux offrant une promenade spectaculaire facilitant l'accès à un lieu emblématique : la confluence des gaves. La façade principale de la médiathèque est entièrement vitrée, permettant de découvrir l'intérieur et incitant le visiteur à entrer.

Les façades longeant les gaves d'Aspe et d'Ossau, elles aussi entièrement vitrées, sont protégées par une résille bois permettant de filtrer la lumière vers les espaces de lecture. Enfin, la façade donnant au nord est vitrée et permet, depuis l'intérieur, d'admirer le tableau offert par le paysage de la confluence.

Autre élément essentiel à l'intégration paysagère de la médiathèque, sa toiture de zinc dont la couleur répond aux toits environnants. Elle comprend des sheds permettant un éclairage naturel des services internes et des espaces de lecture tout en rappelant l'histoire industrielle du site.

Le projet architectural de la Médiathèque des Gaves a été récompensé en décembre 2010 avec l'attribution de l'Équerre d'Argent par le Moniteur à l'architecte Pascale Guédot et à la Communauté de Communes. Suite à cette reconnaissance, la Médiathèque tient lieu de référence et est devenue un lieu de visite incontournable pour les amateurs d'architecture contemporaine. Des visites sont ainsi organisées à l'occasion des Journées nationales de l'Architecture pour faire découvrir le lieu. Depuis 2019, une visite à double voix avec une bibliothécaire permet également de dévoiler aux participants les espaces de travail habituellement inaccessibles. Parallèlement, un Focus a été édité et est mis à disposition des lecteurs et visiteurs venant à la Médiathèque des Gaves.

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Définir la mission de la cheffe de projet dans ces démarches transversales
- Etablir des relations et liens pérennes avec les pôles/ services des collectivités en vue de montage et/ou participation de projet
- Evaluer/ déterminer le temps de travail alloué aux projets transversaux
- Etablir une règle d'intervention comprenant la répartition du rôle de chacun dans les projets à mener

II.1.3 – Les partenariats développés

Le projet initial du Pays d'art et d'histoire se base sur un travail de concertation entre élus, services et société civile. La mise en place d'espace de travail thématique a permis de proposer un projet et une convention alliant attentes du Ministère de la Culture et politique publique locale.

La mise en œuvre de la convention a, en partie, reposé sur la continuité de son élaboration avec des temps de partage. Le jeu d'échelle du territoire et son organisation administrative a rendu la mise en cohérence de la politique patrimoniale difficile à mettre en place.

A une échelle partenariale locale, s'ajoute le soutien et l'accompagnement de différents acteurs à différente échelle de territoire, permettant la mise en œuvre de projets intégrés dans le projet du Pays d'art et d'histoire.

- II.1.3.1 – Coordonner et fédérer, développer une plus grande cohérence

Le projet initial du Pays d'art et d'histoire se base sur un travail de concertation entre élus, services et société civile. La mise en place d'espaces de travail thématique a permis de proposer un projet et une convention alliant attentes du Ministère de la Culture et politique publique locale.

La mise en œuvre de la convention a, en partie, reposé sur la continuité de son élaboration avec des temps de partage. Le jeu d'échelle du territoire et son organisation administrative a rendu la mise en cohérence de la politique patrimoniale difficile à mettre en place.

L'un des rôles du label a été de mobiliser et se servir de point de repère aux acteurs du territoire en matière de patrimoine. Les actions menées en matière de formation-action pour les professionnels et bénévoles, la désignation d'ambassadeurs et la co-construction de projets thématiques ont ainsi pu être menées entre 2013 et 2016.

Au fil des années et au vu des missions connexes à réaliser et des moyens dont il disposait, le service Pays d'art et d'histoire, avec la cheffe de projet, n'ont pas pu maintenir un rythme de rencontres suffisant avec les membres de la société civile pour permettre un ancrage pérenne et sur l'ensemble du territoire.

De plus, la notion « d'ambassadeurs du Pah » reposant sur des individualités n'a pas permis d'inclure un nombre suffisant d'acteurs du territoire pour un ancrage solide, du moins sur le Haut-Béarn où ils étaient peu nombreux.

L'implication des élus s'est également distendue au fil du temps, peu de ceux à l'origine de la création du Pays d'art et d'histoire, sont encore présents après cette décennie et le renouvellement politique n'a pas toujours été propice à des temps d'explications concernant le rôle et les missions à mener à bien dans le cadre de la convention. La composition de comité de pilotage a été réduite après la fusion, faisant passer le nombre d'élus de 10 à 4 (2 par collectivités). Le travail de proximité au sein des villages permet néanmoins d'établir ou de conserver des liens avec les maires et conseils municipaux et de faire comprendre les actions et missions liées au label.

Si pour certains le label est devenu un interlocuteur privilégié, il reste peu connu voire inconnu pour d'autres. Ainsi, des communes sollicitent la cheffe de projet pour des conseils, des accompagnements de projet là où d'autres n'ont pas connaissance de cette possibilité.

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Remettre en place des temps d'échanges avec les acteurs du territoire - Proposer une composition de comité de pilotage élargi

- II.1.3.2 – Les partenariats locaux développés au cours de la convention

Dès la genèse du projet de mise en place du label sur le territoire, la volonté politique affichée a été le développement de partenariat pour un meilleur ancrage des actions auprès des habitants. En plus des différents services déconcentrés implantés dans les Pyrénées-Atlantiques et services intercommunaux, des liens ont été tissés avec les associations et les structures implantées localement.

- II.1.3.2.1 - Associations patrimoniales et culturelles

Avec près de 60 associations à caractère patrimonial et historique, dont une majeure partie basée à Oloron Sainte-Marie, le territoire des Pyrénées béarnaises possède un potentiel important de ressources de connaissances issus des travaux, recherches, actions menées par le tissu associatif.

Le partenariat mené avec les associations locales a été proposé tout au long de la mise en œuvre de la convention et plusieurs actions destinées aux membres des associations ont été menées à bien (rencontres, formations-action...). De la même façon, les actions menées par les associations en lien avec le service Pays d'art et d'histoire ont été valorisées et intégrées dans les programmes d'activités « Rendez-vous » et lors d'événements nationaux et européens.

Certains projets associatifs s'intégraient pleinement dans un projet thématique plus vaste coordonné par la cheffe de projet et ont contribué à une diffusion territoriale des connaissances importante.

Pour certaines associations, le service Pays d'art et d'histoire est devenu un partenaire et un interlocuteur privilégié dans les activités et actions qu'elles ont proposées. En effet, certaines d'entre elles ont régulièrement sollicité la cheffe de projet pour des conseils, des recherches, des contacts d'interlocuteurs mais également pour monter des projets.

Dans ce contexte, il faut également souligner l'importance de l'accompagnement des porteurs de projet, majoritairement associatifs, qui ont sollicité un soutien financier dans le cadre du dispositif Leader. En effet, afin de conserver la cohérence des actions de valorisation du patrimoine du territoire, il est demandé aux porteurs de projets à caractère patrimonial de présenter leur dossier à la cheffe de projet Pah qui, s'il est retenu par le comité de suivi du Leader, en assure le suivi à titre de conseil. Plusieurs actions, majoritairement ossaloises, ont ainsi pu voir le jour tout en s'intégrant dans la logique du Pays d'art et d'histoire en matière de constitution et de diffusion de la connaissance.

D'une manière générale, il est constaté que l'accompagnement et le lien avec les associations a mieux fonctionné en vallée d'Ossau qu'en Haut-Béarn où la majorité d'entre elles n'a pas collaboré avec le service Pays d'art et d'histoire.

Un questionnaire élaboré et diffusé en septembre 2022 permettra d'avoir le point de vue des associations sur les 10 années de labellisation et de l'impact sur leur activité.

- II.1.3.2.2 - Le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement 64

Association d'intérêt public créée par le département des Pyrénées-Atlantiques en 1978, en application de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale et assure, dans le cadre d'un service public de proximité accessible à tous, la conduite des 4 missions que lui assigne la loi :



- Le CAUE est à la disposition des collectivités et administrations publiques qui peuvent le consulter pour tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement : diagnostics territoriaux, analyse de paysage, études préalables aux documents d'urbanisme, guides de prescriptions et/ ou de recommandations architecturales et paysagères...
- Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement
- Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois pouvoir être chargé de la maîtrise d'oeuvre.
- Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement aux collectivités, le CAUE64 et la Communauté de Communes du Haut-Béarn ont établi une convention cadre d'intervention au sein de laquelle sont inscrites plusieurs actions concernant le Pays d'art et d'histoire et en lien avec la charte architecturale et paysagère :

- mise en forme des deux volumes
- formation continue des instructeurs du pôle aménagement du territoire
- accompagnement à la médiation jeune public : édition de livrets découverte village de Lanne en Barétous et à Bielle, visite à Aydius..., notamment lors des journées de l'architecture (opération Levez les yeux !)
- formation matériaux traditionnels et contemporains
- évolution de la matériauthèque mobile et des fiches d'utilisation de cet outil
- sensibilisation aux élus
- rédaction d'un focus sur l'habitat du 20^e siècle

Le travail mené avec le CAUE 64 se fait également en concertation avec le responsable du pôle aménagement du territoire de la Communauté de Communes. L'apport complémentaire des

architectes et paysagistes du CAUE 64 est complémentaire aux connaissances détenues par le service Pays d'art et d'histoire. De plus, les actions permettent de faciliter les liens transversaux puisque les acteurs de l'aménagement du territoire, de la réhabilitation thermique du bâti ancien et du patrimoine des deux collectivités peuvent s'y rencontrer et échanger.

- II.1.3.3.4 – Le Pavillon de l'Architecture

Depuis 1993, Le Pavillon de l'Architecture, maison de l'architecture en Nouvelle Aquitaine, association loi 1901, est un lieu de diffusion et de transmission de la culture architecturale. C'est aussi un lieu de rencontres, d'échanges et de débats animés par des professionnels.



Grâce à l'investissement bénévole de ses adhérents, il joue un rôle d'animateur culturel et associatif pour les architectes et il contribue à sensibiliser les différents publics à l'architecture. Architecture, mais aussi Urbanisme, Paysage, Environnement, Déconstruction et Réemploi, Design, Cinéma... La programmation variée du Pavillon s'adresse à tous : aux architectes, aux professionnels ainsi qu'à un large public s'intéressant à l'architecture, au cadre de vie et aux enjeux de société.

Le lien avec le milieu professionnel de l'architecture est resté ponctuel, les échanges et projets communs ont été limités : accueil d'une exposition du Pavillon de l'Architecture à la Villa Bedat, organisation d'une journée de découverte à Oloron Sainte-Marie avec la Médiathèque des Gaves et la Villa Bedat, préparatifs à la venue des AJAP 2022 à Oloron Sainte-Marie sur la question de la conversion des friches industrielles... La question de la création architecturale sur le territoire des Pyrénées béarnaises est peu traitée faute de réalisations exemplaires, de temps à y consacrer et de difficultés d'organisation par manque de moyens humains avec le Pavillon de l'Architecture.

- II.1.3.2.5 – EDF/ SHEM

D'autres partenariats ponctuels ou pérennes ont été mis en place avec des structures implantées localement pour une thématique ciblée qu'est la production hydroélectrique.

Au cœur du Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises, les vallées d'Aspe et d'Ossau se caractérisent par une histoire longue de production hydroélectrique. La mise en place du réseau ferroviaire à la fin du XIX^e siècle a notamment induit la réalisation d'ouvrages afin de pouvoir alimenter qui fait suite à la nécessité d'alimenter les ateliers et installations mécaniques des chantiers mais aussi pour assurer l'utilisation de la force électrique pour la traction des trains. Le réseau de la Compagnie des Chemins de fer du Midi a ainsi été le premier réseau électrifié en France et l'un des premiers en Europe.

Cette production hydroélectrique, son histoire et ses ouvrages et usines de production font l'objet d'une mise en valeur par les actuelles sociétés d'exploitation, à savoir le groupement Électricité De France EDF et la Société Hydro Électrique du Midi en lien avec le service Pays d'art et d'histoire.

Le partenariat avec EDF fait parti d'une convention cadre générale qui a court sur le territoire du Haut-Béarn depuis de nombreuses années. Le travail mené concernant la valorisation du patrimoine bâti liée à la production hydroélectrique a permis :

- la création du centre de découverte EDF situé à Oloron Sainte-Marie, conçu par le même scénographe que celui ayant œuvré à l'exposition permanente de la Villa Bedat. Situé à côté de l'usine hydroélectrique de Sainte-Marie, sur le gave d'Aspe, cet espace permet de découvrir le fonctionnement de l'hydroélectricité et offre aussi de nombreuses informations pour les curieux de la nature, de l'eau et de l'histoire de l'utilisation de cette ressource naturelle. La gestion du site est confiée à l'équipe du Pays d'art et d'histoire qui l'utilise pour des visites guidées de groupes ou d'individuels regroupés
- la mise en place d'un parcours d'interprétation autonome à suivre en voiture en vallée d'Aspe. Ce circuit part du centre de découverte d'Oloron Sainte-Marie au site d'Estaens afin de faire partager l'histoire et les singularités des centrales hydroélectriques jalonnant le gave d'Aspe
- la création de parcours de découverte dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle s'appuyant sur le centre de découverte et l'usine de production du Baralet où le service Pays d'art et d'histoire et un technicien EDF proposent une visite à deux voix

Plusieurs évolutions dans l'organisation interne d'EDF ont amené à des changements d'interlocuteurs et de paradigmes, induisant des liens plus distendus, notamment en ce qui concerne le centre de découverte dont la coordination avec les autres centres du sud-Ouest est effectuée depuis Toulouse.

En 2016, la SHEM a employé pendant une année complète une personne en charge de la valorisation du patrimoine liée à la production hydroélectrique à l'occasion du 100^e anniversaire de son installation sur le territoire. La chargée de mission de la SHEM a travaillé régulièrement avec la cheffe de projet pour les travaux de recherche, de collecte de mémoire, de valorisation et de médiation, ce qui a abouti à :

- la création d'un parcours autonome réalisable en voiture sur le patrimoine et histoire de l'hydroélectricité en vallée d'Ossau. Celui-ci se déploie depuis le barrage du lac d'Artouste jusqu'au lac de Castet, en passant par Pont de Camps, Fabrèges, Artouste, Bioux, Miègebat, Laruns et Geteu. A côté de chaque ouvrage hydroélectrique, un panneau présente divers thèmes patrimoniaux : l'histoire de la construction, l'architecture, le fonctionnement et son évolution, la vie des agents autrefois...
- la proposition de visites ponctuelles du barrage d'Artouste avec les techniciens de la SHEM
- la publication d'un ouvrage retraçant l'épopée de l'hydroélectricité en vallée d'Ossau, les chantiers des années 1950 avec, notamment, le témoignage des ouvriers de l'époque

Les projets de la SHEM ont été accrochés à un événementiel particulier, n'assurant pas une pérennité des actions de médiation directes.

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- **Développer les partenariats avec les associations locales et acteurs locaux présentant un niveau d'expertise avéré**

- **Repositionner les partenariats dans le cadre du projet de renouvellement**
- **Elaborer un plan d'actions partagé avec les partenaires et services intercommunaux en fonction de leurs compétences**

- II.1.3.3 – Le partenariat avec Le Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire (SRPI)

Inscrit dans l'acte II de la décentralisation, le transfert aux Régions de la compétence de l'Inventaire général a été défini par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Ce transfert a conduit la Région Aquitaine à créer en 2007 un service du Patrimoine et de l'Inventaire (SRPI), au sein de la Direction de la Culture et du Patrimoine, regroupant :

- Les missions scientifiques de l'Inventaire général
- L'aide à la restauration et à la valorisation des Monuments historiques
- L'aide aux projets de médiation et de valorisation du patrimoine
- Le Fonds Régional d'Acquisition des Musées (F.R.A.M.)

Les Régions Poitou-Charentes et Limousin ont mis en œuvre à partir de 2007 une dynamique comparable. Cette politique a été révisée dans le cadre de la fusion des Régions Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes.

La Région Nouvelle Aquitaine, créée en 2017, s'assigne comme objectif de mettre en cohérence les trois maillons de la chaîne "patrimoine" - connaissance, restauration et médiation-, le tout contribuant à la valorisation du patrimoine. Cette politique régionale permet de répondre aux enjeux suivants :

- la connaissance comme gage de qualité des projets
- la valorisation du patrimoine comme un facteur de développement économique et touristique
- l'inscription du citoyen au cœur d'une politique de médiation de qualité et innovante
- une politique régionale basée sur l'équité territoriale et ancrée dans la durée.



Elle s'appuie pour ce faire aussi bien sur les actions qu'elle mène en propre (Inventaire et médiation) que sur un régime d'aides attribuées à des porteurs de projet dans le cadre du règlement d'intervention. Ce dernier comprend notamment un dispositif de soutien dédié spécifiquement au label Villes et Pays d'art et d'histoire.

Les relations avec le Service Régional de l'Inventaire et du Patrimoine sont antérieures à 2017, puisque le label Ville d'art et d'histoire à Oloron Sainte-Marie, la création de la Villa Bedat, l'accompagnement à la restauration des Monuments Historiques constituent autant de projets qui ont été accompagnés par la Région et que la cheffe de projet a noué des liens avec plusieurs agents de ce service depuis 2005.

Le SRPI constitue, avec les services de la DRAC, l'un des interlocuteurs privilégié du service Pays d'art et d'histoire mais aussi des communes s'engageant dans une politique patrimoniale volontariste.

Le SRPI organise régulièrement des journées d'étude thématiques auxquelles la cheffe de projet assiste ou contribue lorsqu'elle est sollicitée.

- II.1.3.4 – Le partenariat avec Le Département des Pyrénées-Atlantiques

La politique départementale soutient et participe au développement d'actions concernant :

- Les langues régionales
- La valorisation du patrimoine
- L'accompagnement au Spectacle Vivant



Il est également le propriétaire de plusieurs sites dont le Centre Départemental d'Education au Patrimoine Ospitalea est né en 2002 et entièrement dédié à l'éducation au patrimoine. Ospitalea témoigne de la volonté forte du Département de favoriser l'accès à la culture et au patrimoine au plus grand nombre. Le jeune public dispose d'une offre spécifiquement conçue à son intention dans le cadre de séjours pédagogiques proposés aux établissements scolaires et aux centres de loisirs. Le public familial et les visiteurs en groupes sont également à l'honneur dans les animations proposées dans le cadre des expositions temporaires.



Cette ancienne commanderie du XVII^{ème} siècle inscrite aux Monuments historiques a été fondée par les Chevaliers Hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, installés à Irissarry dès le XIII^{ème} siècle pour l'exploitation des ressources agricoles du territoire. La commanderie est un exemple monumental des fermes bas-navarraises traditionnelles. La visite du bâtiment permet d'approcher l'histoire d'Ospitalea, d'apprécier sa réhabilitation et le programme architectural qui l'a guidée et de découvrir les expositions temporaires. La vaste salle d'exposition ornée d'une impressionnante charpente apparente confère aux expositions temporaires une dimension exceptionnelle. Visites, ateliers, jeux, spectacles, contes, ... sont programmés toute l'année pour vous faire découvrir toutes les facettes du patrimoine basque : nature, culture, bâti, langue, pratiques et savoir-faire traditionnels.

Le Département est un partenaire historique du label Villes et Pays d'art et d'histoire et il accompagne le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises depuis sa création. En effet, les projets et programmations sont en cohérence avec la politique de soutien et vise à mieux faire comprendre et partager le patrimoine sous ses différentes formes.

La mission Valorisation du Patrimoine et Cadre de Vie suit régulièrement les projets du Pays d'art et d'histoire et œuvre à établir également de connections avec d'autres secteurs de compétence du Département (Environnement, Tourisme...)

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- **Maintenir les relations avec le SRPI et la mission départementale du Patrimoine**
- **Renforcer la participation aux actions et appels à projet portés par les structures institutionnelles**

- II.1.3.4 – Sites et Cités Remarquables

L'association Sites & Cités remarquables de France développe une action globale, politique et technique, urbanistique, économique, sociale et culturelle. Créée en 2000 pour regrouper les villes et ensembles de communes porteurs d'un secteur protégé aujourd'hui "Sites patrimoniaux remarquables" et les villes et pays signataires de la convention "Ville et Pays d'art et d'histoire".



Sites & Cités remarquables de France constitue :

- un réseau de plus de 260 adhérents de toute échelle
- une plateforme pour échanger des compétences, des expériences et des interrogations dans les domaines du patrimoine et de l'urbanisme (protection, gestion, médiation et valorisation) au niveau national et international
- un espace de conseil, d'expertise et d'accompagnement des collectivités en termes de stratégies d'actions, de méthodes et d'outils
- un centre de ressources, assurant une veille juridique et technique sur les politiques patrimoniales et leurs outils
- un représentant et relais des collectivités auprès des instances nationales et assemblées parlementaires avec des partenariats forts et divers (Ministère de la transition écologique et solidaire, Ministère de la Culture, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Caisse des dépôts et Consignations, Régions...)
- un champ d'actions très étendu incluant : séminaires, formations et ateliers à destination des élus et techniciens des collectivités et des institutions, commissions et groupes de travail autour de thèmes actuels (patrimoine et développement durable, gestion et fiscalité du patrimoine, médiation du patrimoine, reconversion du patrimoine, patrimoine et tourisme, connaissance du patrimoine...)
- une association développant partenariats et échanges avec de nombreux autres acteurs du patrimoine : ARF, APVF, UNESCO, AMF, Fondation du patrimoine, Patrimoine-Environnement...

Les élus du territoire des Pyrénées béarnaises ont fait le choix de bénéficier de l'expertise de l'association lors de l'élaboration du projet d'extension de Ville à Pays d'art et d'histoire avant

2013, date de la signature du contrat. L'adhésion du territoire a été contractée dès la création du Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises sans jamais être remise en question.

Pour autant, les élus des différentes mandatures ne se sont pas toujours emparés des opportunités créées par l'offre de l'association sur des domaines de compétence et des approches politiques, notamment en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Cette distance prise s'explique par un manque d'information et le peu de temps qu'on les élus à y consacrer.

Pour autant la cheffe de projet est toujours restée en contact avec l'association, a joué le rôle de cellule de veille en transmettant notamment les offres de « formation » et de rencontres proposées par l'association et a contribué à la mise en place de projets :

- expositions sur les grilles du Sénat,
- contribution à la rédaction d'ouvrages, d'articles et de guides Michelin,
- interventions dans les rencontres et, notamment lors du Congrès national de Dax en juin 2022 sur l'évolution des missions du label en lien avec les problématiques d'aménagement du territoire...

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Poursuivre le rôle de cellule de veille auprès des élus et des collègues
- Maintenir le lien avec l'association et contribuer à la dynamique proposée

- II.1.3.5 - Les Villes et Pays d'art et d'histoire

Le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire maille l'ensemble du territoire à l'échelle nationale. Les liens tissés avec les homologues ont été porteurs pour la cheffe de projet et lui ont permis de ne pas rester isolée pour résoudre ses problématiques et créer de nouveaux projets.

- II.1.3.3.5.1 – A l'échelle départementale

Les Pyrénées-Atlantiques comptent 5 territoires labellisés :

- Bayonne, Ville d'art et d'histoire
- Saint-Jean de Luz-Ciboure, Pays d'art et d'histoire
- Pau, Ville d'art et d'histoire
- Orthez- Béarn des Gaves, Pays d'art et d'histoire (sans chef de projet depuis 2020)
- Pyrénées béarnaises, Pays d'art et d'histoire

La labellisation de ces territoires s'est faite sur une période assez resserrée entre (2010 et 2018), ce qui a permis aux cheffes de projet respectives de monter des projets communs autour de

- la visibilité de l'offre auprès des touristes avec un travail mené avec l'Agence d'attractivité et de Développement Touristique des Pyrénées-Atlantiques (AaDT64) et qui a mené à la création d'une page dédiée sur le site Internet Tourisme 64
<https://patrimoine.tourisme64.com/label-art-histoire/>

- la communication sur le réseau départemental avec la création de panneaux portatifs et de flyers jusqu'en 2020
- la formation des guides et médiateurs avec des sessions organisées à tour de rôle sur des thématiques partagées, ce qui a aussi permis aux guides de se rencontrer et d'échanger
- la programmation d'actions en écho d'un territoire à l'autre comme avec les visites autour des vitraux Mauméjean en Pyrénées-Atlantiques

La crise sanitaire a mis un frein à ces démarches mais les cheffes de projet des 4 territoires concernés envisagent de reprendre notamment le volet formation avec la venue de l'association « Patrimoine à roulettes » pour envisager la création de nouvelles visites expérientielles.

-II.1.3.3.5.2 – A l'échelle régionale

La coordination régionale du réseau VPAH incombe à la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Avant la fusion des services déconcentrés des régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin, 1 à 2 temps de rencontres étaient organisés par le référent, ce qui permettait aux chefs de projets de se retrouver et d'échanger sans qu'une dynamique de groupe puisse pour autant être impulsée.

L'organisation qui a suivi la fusion a permis de donner un nouvel élan au réseau régional qui compte aujourd'hui 30 territoires. Les réunions de coordination proposées ont permis d'échanger régulièrement avec un plus grand nombre de chefs de projet et de bénéficier de la dynamique qui existait dans l'ex région Poitou-Charentes où les territoires avaient l'habitude de réaliser des projets communs avec le soutien de la DRAC. Avec l'établissement d'ordres du jour et l'invitation ponctuelle d'intervenants venant soit d'autres services de la DRAC, de l'Etat soit de prestataires ou de porteurs de projet, le réseau constitué à cette nouvelle échelle a pris corps.

Au vu des besoins exprimés et envies partagés de mettre en place des actions communes, une antenne régionale de l'Association Nationale des animateurs de l'Architecture et du Patrimoine a été créée afin de pouvoir concrétiser la mise en place de supports de communication, de temps de formation thématiques pour les cheffes de projet mais pouvant aussi être ouverts aux guides et médiateurs, d'envisager un événementiel commun, de réaliser un état des lieux/ diagnostic sur la situation des guides conférenciers travaillant dans les VPAH....

Ces actions sont soutenues en ingénierie et en financement par la DRAC Nouvelle Aquitaine, ce qui permet de les rendre réalisables et qui contribue à la cohésion et à l'envie de poursuivre le travail en réseau des 30 VPAH.

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Mobiliser les cheffes de projet du réseau départemental pour construire un plan d'actions sur plusieurs années
- Poursuivre l'implication au sein du réseau régional
- Participer au rayonnement du réseau VPAH national

Art 2 - Créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du patrimoine

Le CIAP du Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises comprendra un équipement qui doit être créé à Oloron Sainte-Marie sous la maîtrise d'ouvrage de la CCPO, ainsi que plusieurs sites existants répartis sur l'ensemble du territoire :

- *La Maison du Barétous à Arette*
- *L'Ecomusée de la Vallée d'Aspe à Borce, Lourdios-Ichère et Sarrance*
- *La Maison d'Ossau (musée de France)*
- *Les musées municipaux d'Oloron Sainte-Marie*
- *Le site EDF Charge Laigre à Oloron Sainte-Marie*
- *Les maisons du Parc national des Pyrénées à Laruns et Etsaut*

La mise en réseau des équipements dédiés à la sensibilisation de l'histoire et du patrimoine permettra de proposer à l'échelle des Pyrénées béarnaises des outils d'interprétation complémentaires et partagés.

L'équipement basé à Oloron Sainte-Marie, le pôle Bedat, s'inscrit dans ce réseau en venant compléter les équipements existants, tant au niveau des thèmes qu'au niveau de l'offre d'activités pour les habitants, le jeune public et les visiteurs.

Le Projet Scientifique et Culturel du CIAP – Pôle Bedat est en cours de rédaction et sera finalisé dans le courant de l'année 2013.

II.2 – La mise en réseau de l'interprétation du patrimoine

Plusieurs structures muséographiques ont été identifiées comme acteurs de la sensibilisation au patrimoine du territoire. Leur présence sur le territoire a été prise en compte pour définir le Projet Scientifique Culturel et le parcours scénographique de l'équipement créé en 2015 à la Villa Bedat.

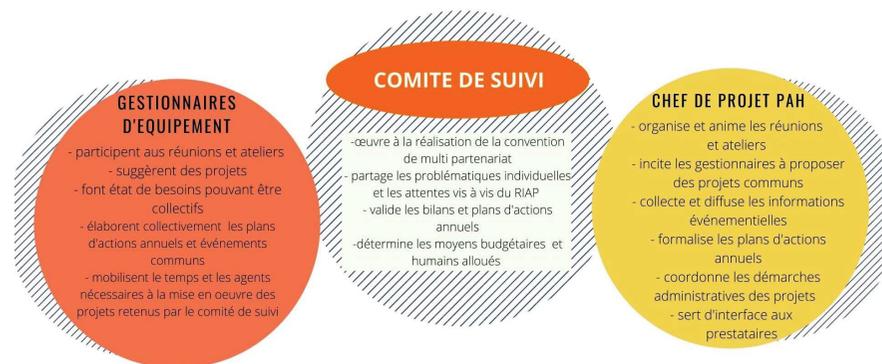
La mise en réseau de ces équipements est coordonnée par la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire qui organise différents temps de travail avec les gestionnaires qui ont notamment abouti à l'établissement d'une convention multi partenariale en 2021 afin d'élaborer des plans d'actions annuels. Les axes de travail communs proposés portent sur la construction d'une offre de services structurée et sur la communication des équipements.

L'une des premières actions du Réseau a consisté à une adhésion collection à la Fédération des Écomusées et Musées de Société pour répondre à des besoins spécifiques de gestion de collections, de mise en place de boutique et de recherches scientifiques. En effet, cette association a pour missions :

- l'animation du réseau d'établissements patrimoniaux pour favoriser l'entraide et les échanges entre les adhérents, faire connaître leurs actions
- la représentation des membres auprès des pouvoirs publics, partenaires privés et divers organismes professionnels et instances représentatives des musées (au niveau national et international)
- le partage des réflexions et formations sur les pratiques muséales
- le renforcement de la reconnaissance des écomusées et des musées de société et de leur philosophie
- la veille documentaire sur les écomusées et les musées de société et mise en échange lors de Rencontres Professionnelles et sur une plateforme numérique

Ces missions permettent aux gestionnaires des équipements de s'appuyer sur cette expertise mais aussi partager les pratiques et bénéficier de temps de rencontres et de formation adaptées à leurs besoins.

Le projet de mise en réseau s'articule autour d'un fonctionnement impliquant élus, techniciens et la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire :



Chaque équipement conserve son autonomie de fonctionnement mais intègre des événements élaborés collectivement dans sa programmation.

Ainsi en 2021, les membres du réseau ont proposés, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, un dispositif de *photobooth* aux visiteurs afin de laisser une trace de leur passage dans une approche décalée et ludique. L'animation de ce dispositif a été menée différemment dans les sites, avec des résultats différents en matière d'appropriation.

En 2022, l'action événement proposée a été intitulée « Une expo dont vous êtes le héros ». Le concept repose sur la participation active des visiteurs qui sont les principaux contributeurs de l'exposition puisqu'il leur a été demandé d'amener dans les sites un objet et qu'ils expliquent pourquoi ils pensent qu'il a sa place au musée. Afin d'avoir une vision d'ensemble des objets amenés sur les sites et de constituer l'exposition complète, les membres du réseau ont créé un compte Instagram « Le Réseau » (RiapPb) et ont publié, selon un calendrier partagé, chacun des objets reçus avec leur histoire. Le nombre d'interactions avec d'autres comptes Instagram ainsi que celui du nombre d'abonnement ont convaincu les sites de maintenir ce dispositif et d'élargir son utilisation afin de gagner en visibilité sur ce réseau social.

L'implication et l'engagement des équipes permanentes pour ces deux premières opérations constituent un point clé dans le travail de mise en réseau, une sensibilisation du personnel saisonnier est également en cours de développement.

La mise en réseau a également permis de mettre en place des outils de travail commun et d'observation des publics (voir paragraphe ci-dessous). Jusqu'en 2017 il n'y avait pas de système de comptage permettant d'établir des données sur les sites ni de faire des comparaisons entre les sites. L'instauration progressive d'un tel outil a permis de pallier aux défauts constatés des simples systèmes de comptage ne permettant pas de qualifier les offres de service concernées ni de connaître les profils des visiteurs. Les données affichées pour les sites du réseau peuvent ainsi sembler faibles mais elles constituent un point de départ. Quatre types d'activités ont été analysés, après concertation avec les gestionnaires d'équipement pour permettre d'établir les différences entre les offres proposées et leurs audiences.

- II.2.1 – Les centres d'interprétation du patrimoine

C'EST QUOI UN CENTRE D'INTERPRETATION

- II.2.1.1 – La Villa Bedat, centre culturel et patrimonial du Haut-Béarn à Oloron Sainte-Marie



Située à la Confluence des gaves d'Aspe et d'Ossau, la Villa Bedat, gérée par la Communauté de Communes du Haut-Béarn a ouvert ses portes en juin 2015, sous l'appellation « Pôle Bedat – CIAP ». Sa scénographie permanente a été conçue en fonction des équipements existants jusqu'alors sur le territoire afin de viser la complémentarité et de faciliter la transmission de clés de compréhension des Pyrénées béarnaises. L'équipement a été conçu d'après le Projet Scientifique et Culturel rédigé par la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire validé par la Direction Générale du Patrimoine.

L'exposition permanente de 2000m² créée par la Communauté de Communes invite à découvrir le patrimoine immatériel - les savoir-faire, traditions et coutumes ; le patrimoine naturel ainsi que le patrimoine "construit" par l'Homme dont les traces jalonnent le territoire, témoignant de la riche et singulière histoire du territoire.

Le site comprend un auditorium de 90 places assises, un atelier pédagogique pouvant accueillir 15 enfants et des espaces d'expositions temporaires de 200 m².

En 2018, le projet culturel du site a évolué pour devenir « Centre Culturel et Patrimonial du Haut-Béarn ». Son offre a été étoffée avec l'intégration d'expositions d'artistes contemporains, du Patrimoine écrit et de médiation pluridisciplinaire pour le grand public mais visant aussi l'Education Artistique et Culturelle. Ainsi, le centre culturel et patrimonial regroupe trois entités :

- La villa et l'ancienne usine de sandales Bedat
- L'espace patrimoine écrit abrité à la médiathèque des Gaves
- La bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises (voir paragraphe dédié)

Sa programmation annuelle s'articule autour d'une thématique déclinée en trois périodes : février-juin, juillet-septembre, octobre- janvier. Chaque période permet de faire un focus détaillé sur un des aspects de la thématique, en lien avec le territoire.

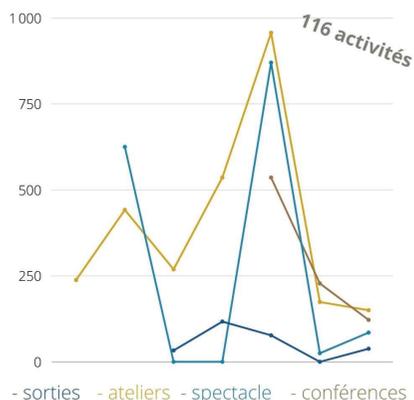
Dans le cadre du bilan, le site a regroupé les différentes données relatives à ses activités et à leur fréquentation depuis son ouverture jusqu'à 2021, ce qui permet de constater les évolutions et tendances au fil des années. L'un des constats est l'importance de la fréquentation des activités proposées au jeune public pendant les vacances scolaires. Conférences et sorties engendrent l'audience la plus faible alors que l'impact de la programmation de spectacle de plein air dans le site est facilement visible.

La répartition des participants entre les quatre types d'activités illustrent clairement l'adéquation entre les attentes du public avec les ateliers et les spectacles proposés.

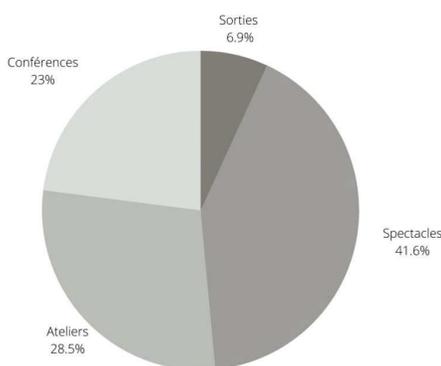
Fréquentation activités de la Villa Bedat Oloron Sainte-Marie

3 855 bénéficiaires

+ 1 667 enfants hors cadre scolaire et cadre scolaire



Répartition par type d'activités Villa Bedat Oloron Sainte-Marie (2015-2021)



Afin de répondre aux interrogations sur la baisse de fréquentation entamée avant la crise sanitaire de 2020, le site de la Villa Bedat a bénéficié, en 2022, d'un accompagnement de l'Agence d'attractivité et de Développement Touristique des Pyrénées-Atlantiques pour réaliser un état des lieux et proposer un plan d'actions. Les objectifs sont de déterminer les points positifs et négatifs du site pour envisager d'éventuelles évolutions et modifications et retrouver une dynamique et d'e trouver les dispositifs permettant d'élargir le public fréquentant le site. Le rendu des premiers éléments a permis d'identifier plusieurs problématiques à traiter pour renforcer l'identité du lieu, son ancrage dans le maillage des équipements culturels présents à Oloron Sainte-Marie et pour faciliter la communication le concernant.

- II.2.1.2 – La Maison du Barétous à Arette



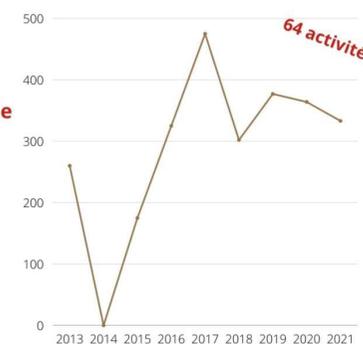
Au cœur du village d'Arette, est présentée la vallée de Barétous, terre de mouvement et de traditions aux multiples facettes. Spéléologie, sismologie, pastoralisme, mousquetaires, émigrations...autant de richesses qui ont fait l'histoire de la vallée. Sur près de 500m² d'exposition sur deux étages, huit salles thématiques retracent et expliquent les grands traits et les richesses du territoire avec des présentations innovantes et ludiques : photos 3D, médias interactifs, jeux, vidéos et animations diverses...

Outre la programmation de conférences en période estivale, la structure mène une politique d'accueil de groupes et de scolaires qu'elle a relancé en 2021.

L'offre d'activité de la Maison du Barétous porte sur les conférences qui sont programmées en période estivale et qui répond aux attentes du public.

Fréquentation conférences de la Maison du Barétous Arette

2 611 bénéficiaires



Afin de répondre aux interrogations des élus municipaux sur la baisse de fréquentation entamée avant la crise sanitaire de 2020, le site de la Maison du Barétous a bénéficié, en 2022, d'un accompagnement de l'Agence d'attractivité et de Développement Touristique des Pyrénées-

Atlantiques pour réaliser un état des lieux et proposer un plan d'actions. Les objectifs sont de déterminer les points positifs et négatifs du site pour envisager d'éventuelles évolutions et modifications et retrouver une dynamique et de trouver les dispositifs permettant d'élargir le public fréquentant le site. Le rendu des premiers éléments a permis d'identifier plusieurs problématiques à traiter pour renforcer l'identité du lieu et faciliter la communication le concernant.

- II.2.1.3 – La Maison des Mémoires à Aydius

Cet espace muséographique évoque la présence de l'homme à la Protohistoire et les personnages illustres de notre village : Joseph Ichantes, Pierre Loustaunau et Etienne Lamazou, qui a raconté la vie à Aydius et le travail de berger dans son livre « L'ours et les brebis ».

Le centre se visite de façon autonome et est inclus dans un parcours d'interprétation jalonnant le village.

Le site ne dispose de personnel et aucun système de comptage ne permet d'avoir des données de fréquentation.



- II.2.1.4 – La Falaise aux Vautours à Aste-Béon



Créée en 1993 cet équipement situé tout à proximité de la Pène de Béon, falaise de la Réserve Naturelle d'Ossau, est dédiée à l'observation des vautours. 400 m² d'exposition expliquent et retracent la vie des différents rapaces à travers une scénographie innovante et ludique : bornes interactives, quiz. Des caméras installées dans la réserve naturelle permettent d'observer les vautours dans leurs nids. Dans le « cinéma des vautours », un guide virtuel commente les images uniques de l'éclosion, de la

croissance et du premier envol des poussins. Des temps d'animations notamment à l'attention du jeune public sont régulièrement proposés en période estivale.

Avec la crise sanitaire, les élus municipaux propriétaires du site, déjà en difficulté, ont fait le choix de réduire sa période d'ouverture en 2021 puis de fermer en 2022. En effet, la baisse de fréquentation conséquente - notamment due aux changements de rythme scolaire - a largement impacté les ressources financières. La commune n'a pas pu réaliser de travaux de rénovation nécessaires au vu de l'obsolescence de certains dispositifs. Le choix a donc été fait de fermer le site plutôt que d'en donner une image dégradée et de profiter de cette fermeture pour établir un état des lieux avec l'Agence d'attractivité et Développement Touristique des Pyrénées-Atlantiques. Le résultat de ce travail sera connu en fin d'année 2022 et devra permettre aux élus municipaux de faire des choix pour l'avenir de ce site très plébiscité lors de sa création.

- II.2.1.5- Les Maisons du Parc à Etsaut et Laruns

Le Parc national des Pyrénées, créé en 1967, est pourvu d'un patrimoine naturel, culturel et paysager d'exception qu'il est chargé de préserver. Il a créé deux équipements ouverts de façon saisonnière afin de sensibiliser au mieux les visiteurs.



À Etsaut : en haute vallée d'Aspe, la Maison du Parc national propose une exposition permanente "La Grande faune des Pyrénées". Une salle permet d'accueillir des expositions temporaires, notamment celles créées par le Pah.

À Laruns : au cœur de la vallée d'Ossau, la Maison du Parc national permet de découvrir la vie des mammifères et des oiseaux des montagnes

La plupart des actions de découverte proposées par les gardes-moniteurs démarrent depuis ces points.

- II.2.1.1.7- L'espace découverte EDF



Situé à côté de l'usine hydroélectrique de Sainte-Marie, sur le gave d'Aspe, l'espace d'information EDF permet de découvrir le fonctionnement de l'hydroélectricité, en parcourant la vallée d'Aspe. Ce lieu offre aussi de nombreuses informations pour les curieux de la nature, de l'eau et de l'histoire de l'utilisation de cette ressource naturelle. L'équipement accessible aux personnes handicapées.

L'ouverture et l'animation du site est confiée par convention à la Communauté de Communes du Haut-Béarn par le biais de son service Pays d'art et d'histoire. Les actions de sensibilisation en lien avec le patrimoine lié à l'eau et l'hydroélectricité menées par le service Pays d'art et d'histoire dans ce site sont destinées au public familial et au jeune public.

Le niveau de fréquentation des sites, que ce soit en période estivale qu'au cours de l'année, a amené les responsables d'EDF à ré-envisager l'usage de ce site. Si le service Pays d'art et d'histoire a poursuivi l'accueil de visites de groupes au cours du premier semestre 2022, le groupement EDF a décidé de fermer le site à l'été 2022. Un groupe de travail avec les différents interlocuteurs sera mis en place afin d'envisager l'évolution du site.

- II.2.2 – Les musées/ écomusées

- II.2.2.1 – Musée de France à Arudy

L'ancienne abbaye laïque du 17^e siècle, qui possède des éléments architecturaux remarquables, abrite le musée d'Ossau, seul Musée de France des Pyrénées béarnaises.



Son exposition permanente, créée en 1972, s'articule autour de l'archéologie (chasseurs-cueilleurs de la préhistoire, premiers bergers) ; de la faune sauvage (salles du Parc national) ; de la géologie (volcanisme des Ères Primaire et Secondaire, etc.) ; des éléments forts de la culture populaire (travail du bois, costumes, pastoralisme, etc.). Le Musée d'Ossau propose régulièrement, depuis quelques années, des expositions temporaires qui complètent ces thématiques générales.

Depuis 2018, la commune d'Arudy, propriétaire du site, s'est lancée dans des études de faisabilité visant à procéder à une refonte scénographique et à l'élaboration d'un nouveau Projet Scientifique et Culturel. Appuyées par la DRAC, la Région et le Département, plusieurs actions ont été menées :

- recrutement d'une directrice administrative suite au départ en retraite de la Conservatrice
- étude historique et patrimoine de l'Hôtel Pouts qui abrite le musée
- récolement des collections
- élaboration du PSC
- sensibilisation aux élus et acteurs du territoire avec l'ADEPFO (Agence de Développement des Pyrénées par la Formation)
- création de l'association des Amis du Musée d'Ossau

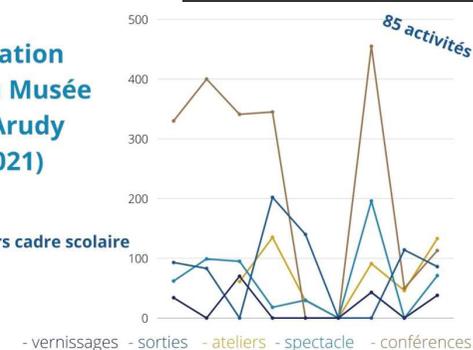
La cheffe de projet est régulièrement consultée et a été intégrée aux groupes de travail et comités de pilotage. De plus, les actions proposées par les Amis du Musée sont réalisées en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire.

L'évolution des fréquentations des activités proposées par le Musée de France montre une relative stabilité et un niveau assez similaire pour les 4 types d'activité (sorties, spectacles, conférences et ateliers). A noter que les ateliers sont à destination du jeune public en dehors du temps scolaire et n'ont pas été proposés de façon régulière.

Fréquentation activités du Musée d'Ossau Arudy (2013-2021)

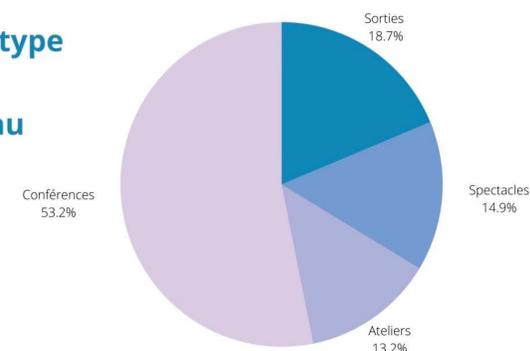
3 506 bénéficiaires

+ 505 enfants hors cadre scolaire



La part de fréquentation aux conférences est la plus importante avant les sorties, spectacles et ateliers, faisant envisager de possibles évolutions sur les programmations à envisager à l'avenir.

Répartition par type d'activités Musée d'Ossau (2013-2021)



Afin de conforter la démarche engagée par la commune, le site du Musée d'Ossau, labellisé Musée de France, a bénéficié, en 2022, d'un accompagnement de l'Agence d'attractivité et de Développement Touristique des Pyrénées-Atlantiques pour réaliser un état des lieux et proposer un plan d'actions. Les objectifs sont de déterminer les points positifs et négatifs du site pour envisager d'éventuelles évolutions et modifications et retrouver une dynamique et de trouver les dispositifs permettant d'élargir le public fréquentant le site. Le rendu des premiers éléments devra permettre d'identifier les problématiques à traiter pour renforcer la démarche en cours.

- II.2.2.2 - Musées municipaux d'Oloron Sainte-Marie

La commune possède trois sites muséographiques ouverts au grand public en période estivale et sur rendez-vous pour les visites scolaires et les groupes.

- La Tour de Grède : au cœur du quartier médiéval, cette tour d'apparat du 14^e siècle, classée Monument Historique, offre une vue panoramique sur la ville et les Pyrénées. Une collection atypique d'animaux endémiques des Pyrénées accompagne le visiteur dans l'ascension de l'escalier qui mène au belvédère.



- Le Trésor de l'ancienne cathédrale : Oloron Sainte-Marie, riche de ses trésors, proposait de découvrir celui de l'ancienne cathédrale Sainte-Marie, classée Monument Historique et inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité au titre des chemins de Saint-Jacques. Il présentait une collection de vêtements liturgiques et de nombreuses pièces d'orfèvrerie dont la plupart ont fait l'objet d'un vol avec effraction le 4 novembre 2019. Une crèche du 17^e siècle comprenant un triptyque et 6 santons en bois sculpté a été préservée du vol.



- La Maison du Patrimoine : au cœur du quartier médiéval de Sainte-Croix, cette maison du 17^e siècle est un véritable musée de société avec des sections archéologie, ethnographie et histoire. Le passé antique d'Iluro, un jardin médiéval reconstitué, une ancienne cuisine béarnaise... autant de curiosités que le visiteur peut découvrir. Au dernier étage, une exposition retrace l'histoire du camp d'internement de Gurs.

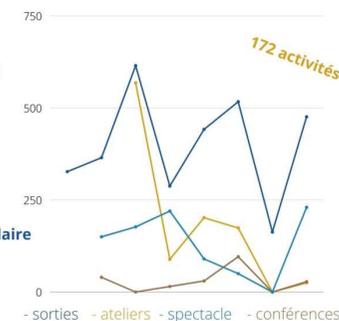


Les musées municipaux, gérés par le service Culture, Patrimoine et Vie associative, sont ouverts durant la saison estivale au grand public. Ils servent également à accueillir les ateliers proposés au jeune public durant les opérations Sport Culture Vacances porté par la commune. Les audiences les plus importantes concernent les sorties avec des visites réalisées par la guide-conférencière employée par la Mairie. Il faut souligner l'impossibilité de certains sites – Tour de Grède, Trésor de la cathédrale - d'accueillir des activités. Par contre, les spectacles ont majoritairement été joués sur le site de l'ancienne cathédrale Sainte-Marie.

Fréquentation activités du service patrimoine Oloron Sainte-Marie

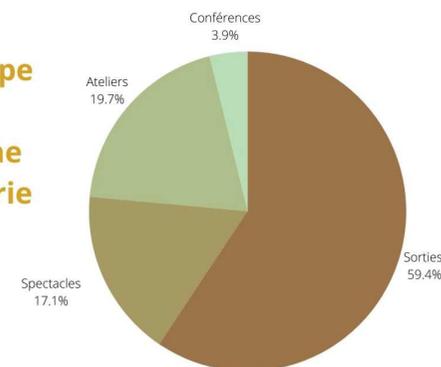
4 319 bénéficiaires

+ 1 058 enfants hors cadre scolaire



La répartition du public en fonction des types d'activités. Au vu des audiences pour le volet conférence, cette activité n'a pas été proposée à partir de 2021.

Répartition par type d'activités service patrimoine Oloron Sainte-Marie (2014-2021)



- II.2.2.3 – L'écomusée de la vallée d'Aspe à Lourdios-Ichère et à Sarrance

La gestion des sites de l'écomusée de la vallée d'Aspe a été transférée en 2017 lors de la fusion des intercommunalités. Gérés par une association jusqu'alors, ils ont été créés dans deux villages dans les années 1990. Leur gestion a été confiée au Pays d'art et d'histoire qui a également intégré les deux médiatrices de l'association dans le service.

- Sarrance : Découverte de la légende qui a influencé la petite et la grande histoire de Sarrance, rendant le village célèbre dès le 14^e siècle. Exposition ludique et originale : reconstitution du pèlerinage des années 30, spectacle audiovisuel où Marcel Amont raconte et analyse la



légende, maquette de la vallée illustrant les relations entre l'homme, la pierre et l'eau...
 dehors, les traces de cette histoire insolite sont à découvrir : église, cloître, village, source du taureau...

• **Lourdios-Ichère** : Conçu comme lieu de découverte de l'histoire du village, le site a bénéficié d'une refonte scénographique intégrale (inauguration programmée en septembre 2022). Le fil conducteur de la visite permet dorénavant d'appréhender l'évolution des pratiques agro-pastorales du territoire du début du 20^e siècle à nos jours. Un travail de collecte de mémoire et de proximité avec les acteurs du territoire et institutions concernées a permis de nourrir le projet et d'assurer une continuité dans le concept de l'écomusée. Les travaux ont fait l'objet d'un soutien financier de l'Union Européenne – Leader Haut-Béarn, Région Nouvelle Aquitaine et Département des Pyrénées-Atlantiques. Le site est, suite à cette refonte, rebaptisé ça-ï, ça-ï, écomusée du Pastoralisme.



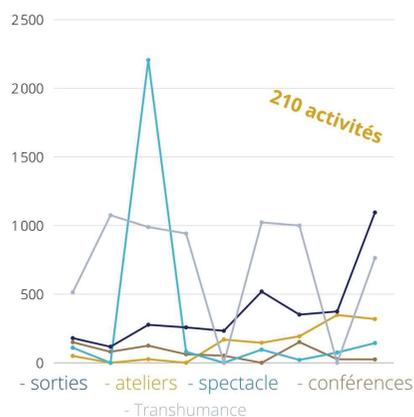
Le service Pays d'art et d'histoire, en charge de l'ouverture des sites de l'écomusée propose régulièrement des actions de sensibilisation ludique pour le public familial et a conçu des outils de découverte dans les deux communes (tablettes, Explorateurs, jeux de piste...). Elle accueille également des groupes en partenariat avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

Les sites de l'écomusée de la vallée d'Aspe mènent depuis leur ouverture une politique de programmation dense d'activités variées avec un public fidélisé. La fréquentation de ces activités, portées depuis 2017 par le service Pays d'art et d'histoire, demeure stable. La tendance pour les dernières années sont à la baisse pour les conférences et une augmentation pour les sorties et ateliers proposés pour le jeune public hors temps scolaire.

Fréquentation activités de l'écomusée de la vallée d'Aspe (2013-2021)

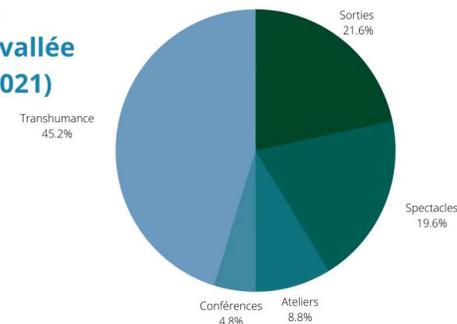
13 103 bénéficiaires

+ 845 enfants cadre scolaire



L'activité phare générant le plus d'audience reste la participation de l'écomusée de Lourdios à la fête de la Transhumance au début du mois de juin, événement qui génère la venue de nombreux participants (individuels, groupes autocaristes...). Les sorties proposées viennent ensuite, ainsi que les spectacles, ateliers puis conférences.

Répartition par type d'activités écomusée de la vallée d'Aspe (2013-2021)



CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Partager et se baser sur l'état des lieux des sites pour permettre aux gestionnaires d'améliorer les sites et leur fréquentation
- Définir le positionnement propre à chaque équipement, complémentaires entre eux, et collectif à l'échelle du réseau
- Envisager une complémentarité plus efficiente dans les programmations et les partages d'expériences
- Créer un offre de service différenciante
- Définir et décliner une stratégie de communication efficiente

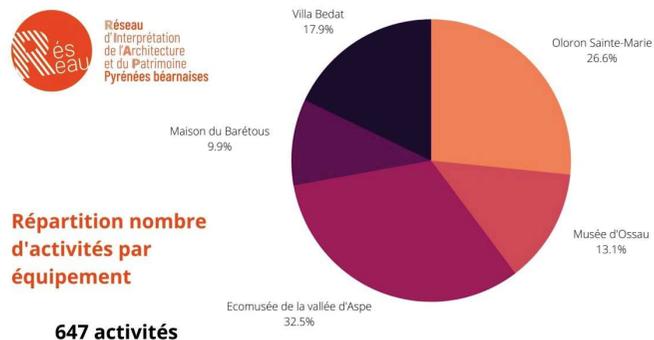
II.2.2 – L'observatoire des publics du réseau

Un Observatoire des Publics a été mis en place depuis 2019 à titre expérimental dans certains sites avant d'être généralisé en 2021. Cet outil commun permet d'établir et de comparer les profils des visiteurs, leur provenance, leur motivation de visite etc...

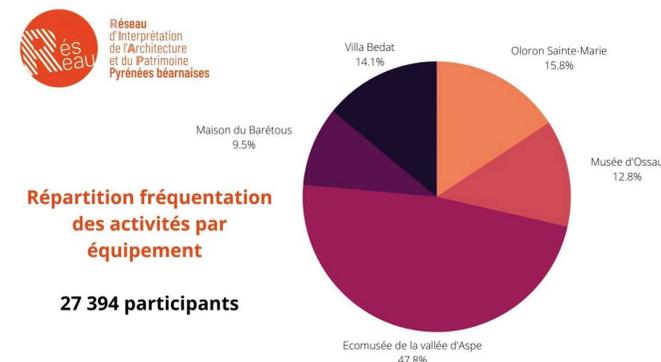
Les données de fréquentation établie entre 2013 et 2021 permettent d'avoir des éléments comparatifs entre les sites et tendent à montrer une baisse globale amorcée avant la crise sanitaire.



Outre les données chiffrées d'entrées dans les sites, les éléments de bilan décennal prennent également en compte l'offre proposée par les sites, ce qui permet d'avoir une approche plus complète de l'activité proposée au sein du collectif. Ainsi, on peut constater que les sites ouverts à l'année (Musée d'Ossau, Maison du Barétous et Musée d'Ossau) proposent 41% d'activités (ateliers, visites...) contre 59% proposés par les sites ouverts ponctuellement (Oloron Sainte-Marie et Ecomusée de la Vallée d'Aspe).



La fréquentation du public aux activités programmées par les sites a également pu être mesurée entre 2013 et 2021 et établit que 63.6% des 27 394 participants ont bénéficié des actions menées par les sites ouverts périodiquement (essentiellement en période estivale).



Au vu de ces constats, les élus et techniciens gestionnaires des sites du réseau ont souhaité être accompagnés pour établir un positionnement de l'offre du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine et de déterminer les messages et moyens de communication :

- à l'attention des publics cibles (excursionnistes - famille / seniors et habitants/ jeune public) dans un périmètre de proximité (Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Jacetania en Aragon) ;
- dans un cadre budgétaire et organisationnel contraint,
- selon un positionnement à définir du réseau et de l'offre de découverte
- dans une complémentarité avec l'action actuelle des 2 offices de tourisme, afin de développer visibilité et fréquentation.

La cheffe de projet a établi une proposition de cahier des charges qui a été revu par les gestionnaires de sites avant diffusion dans le respect des codes des marchés publics. Elle aura en charge le suivi du cabinet et la constitution d'un comité de suivi au sein duquel seront conviés les Offices de Tourisme intercommunaux et responsables des politiques touristiques. La démarche vise à une appropriation de recommandations par les gestionnaires des sites et un accompagnement par les professionnels du tourisme, garant de la réussite du futur plan d'actions dont le démarrage devrait se faire à partir de 2023.

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Poursuivre le travail de mise en commun d'observation du public et en faire des analyses régulières
- Compléter l'observation par des questionnaires de satisfaction qualitatifs
- Partager la démarche de repositionnement avec un maximum d'acteurs de la culture et du tourisme

- Déterminer et mettre en œuvre un plan d'actions pluriannuel pour envisager des thèmes et activités répondant aux attentes des visiteurs
- Elaborer des stratégies et outils de communication pour chacun des sites et pour le réseau

Art 3 - Assurer la communication, la diffusion et la promotion de l'architecture et du patrimoine

Pour développer une communication en direction du public le plus large, le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises s'engage à réaliser des publications sur l'architecture et le patrimoine :

- des dépliants présentant le Pays d'art et d'histoire
- des fiches thématiques (AVAP, architecture du XXe
- des brochures ou des guides*
- des affiches
- des pages architecture et patrimoine sur le site Internet du Pays d'art et d'histoire
- un guide aux éditions Monum' dans le cadre de la collection Villes et Pays d'art et d'histoire

L'information concernant les projets et actions du Pays d'art et d'histoire se fera également via les supports des communautés de communes notamment

II.3.1 – L'interprétation du territoire : des outils « nomades »

- II.3.1.1 - Les expositions itinérantes

La majeure partie des expositions créées par le service a vocation à se déplacer sur le territoire, grâce soit à des systèmes de roll up autoportants pouvant être accueillis dans des salles non équipées de dispositifs d'accrochage soit à des totems utilisables en plein air.

- **Valorisation des pratiques pastorales** : en partenariat avec l'Écomusée de Marquèze, l'exposition illustre les échanges construits au fil des siècles autour de la pratique de la transhumance entre Pyrénées et Gascogne et propose ainsi les connaissances sur les pratiques passées et actuelles dans un contexte européen
- **Échanges en Pyrénées béarnaises** : L'objectif de cette exposition est de montrer que, depuis la période préhistorique jusqu'à aujourd'hui, les échanges entre les Pyrénées béarnaises et l'Espagne n'ont jamais cessé. Sans être matériellement infranchissables, les Pyrénées n'en sont pas moins une barrière naturelle qui s'est muée en frontière lorsque les contingences politiques ont imposé leur loi.
- **Richesses des Pyrénées béarnaises** : 32 tirages photos permettent de révéler la qualité du cadre de vie et la diversité des patrimoines bâtis et paysagers du territoire.
- **Vivez les Pyrénées béarnaises** : portant sur le patrimoine Culturel Immatériel, l'exposition se découpe en plusieurs thématiques : fête, danse, chants, pastorales, langue, siffleurs, savoir-faire...)
- **Habitat et paysages, garants de la qualité du cadre de vie** : créée à partir de la charte architecturale, l'exposition permet de comprendre et valoriser les Pyrénées béarnaises, dans le but de promouvoir leur identité et de lever le voile sur des qualités urbaines, paysagères et architecturales relativement bien préservées.
- **Architectures du 21^e siècle** : composée de 28 tirages photographiques et de 2 films documentaires du Centre National du Cinéma, l'exposition met en lumière les équipements publics culturels dont la conception s'inscrit dans une démarche de reconquête urbaine.
- **Les Villes et Pays d'art et d'histoire ont 30 ans** : Pour fêter ces 30 ans du label, l'exposition présente les objectifs et enjeux du label et un focus sur le réseau des Pyrénées-Atlantiques. Une série de 24 photos représente autant de territoires labellisés.

- **Chemins de Compostelle/ Caminos de Compostela** : 21 panneaux entièrement bilingues présentent les biens inscrits par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial ainsi que la richesse patrimoniale jalonnant la voie d'Arles de part et d'autre des Pyrénées.
- **Écoles de Jules Ferry à nos jours** : en lien avec le travail mené en Poitou-Charentes, 6 écoles ont fait l'objet d'une étude et sont présentées dans cette exposition. Cette dernière a été présentée avec celle réalisée en Poitou-Charentes puis chacun des panneaux monographiques a été donné aux mairies concernées.
- **Monuments Historiques en Haut-Béarn** : cette exposition photo permet de faire la lumière sur la majeure partie des édifices protégés au titre des Monuments Historiques. Une cartographie interactive permettait aux visiteurs de positionner les photos des édifices sur le territoire.
- **Maisons du 20^e siècle** : cette exposition de plein air sur totems autoportants évoque l'évolution de l'art de bâtir, des normes d'habitabilité et de la typologie des constructions avant et après la Seconde Guerre mondiale. Elle est régulièrement proposée lors des Journées Nationales de l'Architecture.
- **La maturation en Pyrénées béarnaises** : à partir d'une exposition réalisée par l'un des historiens locaux dans les années 1990, les données actualisées et les compléments portant sur l'ensemble du territoire sont présentés pour éclairer ce pan de l'histoire et du patrimoine du 18^e siècle.

Ces expositions ont été sollicitées par des communes du Pays d'art et d'histoire ou en dehors de ce périmètre à l'occasion d'actions de sensibilisation et/ ou d'événements particuliers. Celle dont le sujet porte sur Compostelle a été la plus plébiscitée depuis 2018.

- II.3.1.2 - Les expositions empruntées

Le service Pah a sollicité des expositions auprès de différents partenaires afin de compléter son offre de découverte en fonction des thèmes traités, d'où voici quelques exemples :

- Pavillon de l'Architecture : « Vivre au bord de l'eau »
- Service Régional de l'Inventaire et du Patrimoine : « Au fil de l'eau : le patrimoine des rivières en Nouvelle Aquitaine »
- Agence Française des Chemins de Compostelle : « Les sites français du patrimoine mondial de l'UNESCO » par le photographe Jean-Jacques Gelbart « Une géographie des circulations vers Compostelle » par le Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires de l'Université Jean Jaurès de Toulouse
- ANAAP Poitou-Charentes « Le patrimoine scolaire de Jules Ferry à nos jours en Poitou-Charentes »

- II.3.1.3 – La matériauthèque mobile

Tout comme les maquettes et mallettes éducatives, cet outil itinérant en lien avec la charte architecturale et paysagère est créé à destination de différents publics : enfants, habitants, instructeurs des permis de construire et autorisation de travaux et autres professionnels.

Conçue sur commande par une maquettiste, elle a été construite par certains agents des services techniques, ce qui a également permis de les sensibiliser. Sa création est née du constat d'une méconnaissance relative des types de matériaux de construction du bâti ancien. Elle comporte ainsi deux valises dans lesquels sont stockées des boîtes d'échantillon de pierres différentes

(schistes, pierre marbrière...), de chaux, d'enduits, de pigments, d'éléments de ferronnerie et un paravent permet de montrer les échantillons en fonction des thèmes abordés.

En fonction du public ciblé par l'action de sensibilisation, la matériauthèque permet de mieux faire comprendre les interventions à mener lors de la restauration du bâti ancien. Pour le jeune public et une grande partie des habitants et pétitionnaires, il s'agit de découvrir ces matériaux et leurs usages. La matériauthèque est utilisée dans le cadre scolaire ou lors d'actions de sensibilisation à la charte architecturale et paysagère (café archi, Journées nationales de l'Architecture...). En partenariat avec le CAUE64, son contenu a été actualisé et des fiches de connaissance ont été élaborées afin de diffuser d'avantage les recommandations et préconisations en matière de bâti ancien.

- II.3.1.4 – Les supports numériques de découverte

- II.3.1.4.1 – La bibliothèque numérique

La bibliothèque numérique a été créée en alternative à la création d'un espace de ressources au sein de la Villa Bedat qui se trouve à proximité immédiate de la Médiathèque des Gaves. Il a en effet paru inapproprié de créer un nouvel espace physique aussi proche de celui dont disposait déjà l'équipement de Lecture publique. Aussi a-t-il été proposé de créer une bibliothèque numérique afin de mettre à disposition du plus grand nombre les ressources documentaires du territoire. Cette création s'est accompagnée d'une politique de numérisation des documents des fonds patrimoniaux abrités au sein de la médiathèque. La responsable des collections patrimoniales a assuré la mise en œuvre du dispositif et une première exposition virtuelle a été proposée en lien avec le service Pays d'art et d'histoire.

Depuis 2018, la bibliothèque numérique est intégrée – avec l'espace patrimoine écrit- au sein du centre culturel et patrimonial, elle a donc été adaptée.



La bibliothèque numérique valorise et met en lumière les collections du fonds patrimonial écrit et iconographique : incunables, livres anciens, documents autographes, cartes postales anciennes, littérature grise associative.

En terme d'expositions elle diffuse des expositions virtuelles créées spécialement ainsi que les expositions pédagogiques et historiques réalisées par la Villa Bedat. Huit expositions virtuelles sont ainsi disponibles :

- Chas-Laborde, un dessinateur de talent
- Abeilles et compagnie
- Quand les sommets se livrent
- Il était une fois...la mythologie de nos contrées
- Le Haut-Béarn, un joyau environnemental
- Tissons, filons... une histoire de textile à Oloron
- L'épopée du chocolat à Oloron Sainte-Marie

L'un des atouts de ce support numérique est également la possibilité de valoriser différents types de collection, notamment celle des ressources patrimoniales écrites basée, physiquement, au sein de la Médiathèque des Gaves (imprimés, manuscrits, cartes postales et fonds spécifiques) mais aussi la littérature grise associative. En effet, l'un des enjeux de la bibliothèque numérique est de favoriser la préservation des supports réalisés par les associations locales œuvrant à la recherche historique du territoire.

Un onglet ressources pédagogiques met en avant les publications réalisées par le service Pays d'art et d'histoire ainsi que les supports utilisables par les enseignants et encadrants lors d'ateliers proposés à la Villa Bedat et à la Médiathèque des Gaves.

- II.3.1.4.2 - Wivisites

Cet audioguide touristique, très simple d'utilisation et gratuit, propose de découvrir de nombreux sites, partout en France, en accédant aux commentaires historiques et patrimoniaux depuis son téléphone portable. Pour cela il suffit de :

- Télécharger l'appli Wivisites (disponible sur Android) ou
- Se connecter sur le site wivisites.com ou
- Scanne un QR code



Lancé en 2021, le dispositif a été adopté par la commune des Eaux Bonnes à titre expérimental et Lourdiès-Ichère dans le cadre d'un projet de valorisation de la commune.

Il est proposé, en concertation avec les Offices de Tourisme, de développer le dispositif de visites audioguidées sur Wivisites sur l'ensemble du territoire selon une convention de partenariat pluriannuelle avec la société ayant développé le dispositif.

Une page d'accueil présente l'ensemble des parcours réalisés sur le territoire du Pays d'art et d'histoire. La cheffe de projet est la référente auprès du prestataire et la responsable éditoriale. Elle regroupe et modifie si nécessaire les éléments constitutifs des parcours avant leur mise en ligne

En 2022, 7 parcours ont été ajoutés et sont disponibles auprès du grand public :

- Sainte-Colome
 - La Vallée de Josbaig
 - Oloron Sainte-Marie et ses quartiers
 - Mémoire en Aspe-une œuvre pour la Paix
- II.3.1.4.3 - Terra Aventura

Ce dispositif développé en Nouvelle Aquitaine connaît un réel engouement auprès d'un nombre grandissant de joueurs. En 2021, un partenariat financier établi avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques a permis en collaboration avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn de créer deux parcours terra Aventura avec une entrée patrimoine.



- Le circuit proposé dans les villages d'Estaut et de Borce « *Lo mossur est passé par ici* » permet aux joueurs de découvrir le patrimoine architectural et naturel des deux villages en se basant sur leur histoire et les liens entre l'Homme et son territoire.
- Le circuit proposé à Oloron Sainte-Marie « *Saint Grat, tous évêque toi !* » repose sur des circuits touristiques existants qui permettent de découvrir la richesse patrimoniale de la capitale du Haut-Béarn. Le personnage fil conducteur est Zacquet en référence aux chemins de Compostelle.

En vallée d'Ossau, 7 parcours sont proposés aux visiteurs afin de découvrir de manière ludique les caractéristiques patrimoniales des villages. Le parcours sur Bielle relate l'histoire et l'architecture de la vallée d'Ossau, celui de Bilhères traite du pastoralisme, celui de Sainte-Colome est axé sur la nature et les paysages.

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMÉLIORATION

- Etablir des relations et liens pérennes avec les pôles/ services des collectivités en vue de montage et/ou participation de projet
- Evaluer/ déterminer le temps de travail alloué aux projets transversaux
- Etablir une règle d'intervention comprenant la répartition du rôle de chacun dans les projets à mener

II.3.2 – Les publications

Destinées à informer et à sensibiliser le plus grand nombre, les publications réalisées depuis 2013 ont fait l'objet d'une diffusion gratuite par la volonté des élus. Elles se trouvent dans les Offices de Tourisme, les réseaux de Lecture Publique et les sites du Réseau d'équipements muséographiques et téléchargeables sur le site Internet du Pays d'art et d'histoire (<https://pah.pyreneesbearnaises.fr/fr/mediation-et-recherche/nos-supports.html>). Editées à raison de 2500 à 3000 exemplaires, les supports s'écoulent d'une façon générale sur 12/18 mois.

Le changement de charte graphique a permis une meilleure lisibilité pour le public qui a plébiscité différemment les publications post 2015.

Depuis 2017, les supports sont déposés à la BNF avec un numéro INPI créé pour le service Pays d'art et d'histoire.

- II.3.2.1 - Les programmes annuels

Les programmes d'actions sont édités à raison de 2 à 3/ an. Il regroupe les éléments de programmation du service Pays d'art et d'histoire, des équipements muséographiques du Réseau Pyrénées béarnaises mais aussi des associations et structures partenaires.

Les difficultés de diffusion rencontrées sur le territoire tiennent en partie à sa configuration, au temps à y consacrer, à l'accord des structures et commerces de proximité de les présenter. Des essais de modalités de diffusion groupés ont pu être menés, notamment lors de l'accueil d'un service civique dans le service, sans qu'un système pérenne puisse être mis en place.

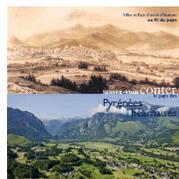
- II.3.2.2 - Une publication généraliste

Pour mémoire, une publication généraliste avait été réalisée avant l'extension du label. Ainsi, un support « Laissez-vous conter Oloron Sainte-Marie » était déjà à disposition ainsi que des fascicules dédiées à chacun des trois quartiers historiques.

Laissez-vous conter le Pays Pyrénées béarnaises

Ce document de présentation général a été édité avec l'ancienne charte graphique, selon les thèmes convenus :

1. Paysages
2. Histoire
3. D'un monument à l'autre
4. Formes et matériaux
5. Traditions
6. Saveurs et savoir-faire



Cette publication a été associée à l'édition d'une affiche reprenant les éléments de la page de couverture afin de faire la promotion du Pays d'art et d'histoire et de la publication dès 2013.

- II.3.2.3 - Des publications thématiques

En lien avec les thématiques de travail, des publications ont permis d'approfondir et de partager les connaissances :

- Vitraux Mauméjean
- Vignoble de Jurançon
- Pastoralisme en vallée d'Ossau (bilingue espagnol)
- Moulins de la vallée d'Ossau
- Saint-Jacques de Compostelle
- L'école de Jules Ferry à nos jours
- Maison traditionnelle
- Habitat du 20^e siècle



- II.3.2.4 - Des publications sur les communes

Plusieurs partenariats menés avec certaines associations locales ont permis la parution de support pris en charge financièrement par les communes concernées. Certains ont été réalisés avec l'ancienne charte graphique « Laissez-vous conter », d'autres en tant que Focus :

- Bielle
- Bilhères
- Rébénacq
- Le marbre à Louvie-Souviron (partenariat Parc national)
- Béost

La dernière édition a été avec la nouvelle charte graphique, sur le modèle « Parcours » sur un ensemble de 6 communes : La vallée de Josbaig, 3/4 points d'intérêt par village et permettant une découverte globale de cette communauté formée par les 6 villages fonctionnant depuis le moyen-âge.

- II.3.2.5 - Des publications sur les sites

Plusieurs supports avaient été élaborés sur la commune d'Oloron Sainte-Marie, Ville d'art et d'histoire depuis 2006, selon les modalités de l'ancienne charte graphique « Laissez-vous conter »

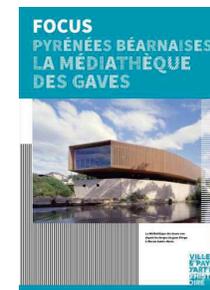
- L'ancienne cathédrale Sainte-Marie et son quartier
- L'église Sainte-Croix et son quartier
- L'église Notre-Dame et son quartier

Ces supports sont toujours accessibles sur le site de la commune

www.oloron-ste-marie.fr

Les dernières publications, réalisées avec la nouvelle charte graphique « Focus » concernent :

- La Médiathèque des Gaves, Prix Équerre d'Argent en 2010 (à l'occasion de son 10^e anniversaire)
- Le Fort du Portalet (dont la restauration et l'accès font l'objet de chantiers depuis 2018)



- II.3.2.6 – Les affiches et autres supports

Une affiche générique a été réalisée en 2014 selon l'ancienne charte graphique du label. Elle a été diffusée dans les structures muséographiques du territoire, les réseaux de lecture publique, les mairies et les équipements intercommunaux. L'impact de la visibilité du label par le biais de ces affiches génériques n'est pas mesurable. Lors de son lancement, plusieurs particuliers ont en sollicité un exemplaire qui leur a été envoyé.

Les modèles d'affiche proposés dans le cadre de la nouvelle charte graphique ont été utilisés, notamment pour promouvoir les événements et actions de sensibilisation menées pour informer au mieux le public. La diffusion de ces affiches se fait notamment dans les commerces de proximité où sont également déposés les programmes d'activités. Ces affiches ont constitué le principal outil de communication en 2020, le programme estival n'ayant pu être réalisé suite à la conjoncture sanitaire. Elles ont été rapidement identifiées par le public habitué à la charte graphique, permettant une audience relative aux actions menées sur cette période.

Afin de renforcer la visibilité du label une série de quatre marque-pages a été éditée en 2018. Leur diffusion se fait en lien direct avec le public qui suit les visites et activités proposées par le service Pays d'art et d'histoire, permettant ainsi de laisser les coordonnées pour tout renseignement. Les marques-pages ont ainsi servi de **carte de contact**. Certaines personnes se sont appliquées à obtenir la collection en venant régulièrement participer aux activités.

En 2021, la même approche a conduit à éditer une série de 8 cartes postales illustrant la variété des patrimoines du territoire : paysages, architecture traditionnelle, Compostelle Patrimoine mondial de l'Humanité, vestiges archéologiques, trésors cachés... Il a été proposé que la diffusion des cartes postales se fasse via les sites du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Chacun d'entre eux dispose d'une carte postale et de supports de communication indiquant aux visiteurs les lieux dépositaires des autres cartes postales. L'un des enjeux consiste donc à envoyer les visiteurs d'un site à l'autre pour obtenir la collection complète et de les fidéliser aux équipements. Si les bénéficiaires ont été ravis de la démarche, il n'y a pas de réel moyen de mesurer l'impact sur les renvois dans les autres sites. Lorsque les visiteurs mentionnent leur motivation de venue dans les équipements, la constitution de la collection de cartes postales est peu mentionnée. De plus, la visite de tous les sites semblent peu probable pour les touristes présents sur le territoire pour une période courte. L'opération a néanmoins été reconduite en 2022 car il s'agit d'un bon moyen de faire connaître le label aux visiteurs des équipements muséographiques.

- II.3.2.7 – Autres

Le Pays d'art et d'histoire a contribué à la création et à l'édition de supports non prévus par les deux chartes graphiques pour répondre aux mieux aux attentes des élus et habitants.

Charte architecturale et paysagère 2016

Suite aux travaux liés à la conception de la charte architecturale et paysagère, un ouvrage de 2 volumes a été édité à 150 exemplaires, en reprenant les codes graphiques de la nouvelle charte du label. Le premier volume permet de mieux appréhender l'architecture et des paysages, il s'agit d'une lecture « culturelle » du territoire à destination du plus grand nombre alors que le second volume propose des fiches actions opérationnelles destinées aussi bien aux décideurs qu'aux habitants.

La diffusion a été large puisque chacune des 66 communes est dépositaire d'un jeu d'exemplaire, que les services urbanisme des collectivités et de la Plateforme de rénovation énergétique en sont dotés, ainsi que le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, le CAUE 64 et les services d'instruction de l'Etat (DDTM). Enfin, chaque médiathèque et espace de lecture publique en a un jeu à disposition.

Le support est également accessible en ligne depuis les sites Internet du Pays d'art et d'histoire, des communautés de Communes, du CAUE64....

Ces volumes sont ainsi consultables par le plus grand nombre afin de faciliter les échanges autour de projet de construction, rénovation et de mieux appréhender les problématiques paysagères. Le succès du support est tel qu'il a été demandé une nouvelle édition, ce qui est budgétairement impossible.

Carnet de voyage

Dans le cadre de la formation continue des guides du territoire, en collaboration avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, a été élaboré un support aide-mémoire pour les guides en 2019. L'idée était de conserver une trace écrite pérenne suite aux éductours mis en place. Les codes graphiques de la charte du label ont été repris pour la mise en forme. Le support est disponible sur un espace collaboratif partagé par les guides.

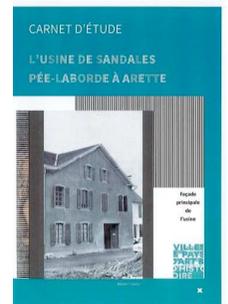
Un support analogue a été proposé aux Offices de Tourisme de la vallée d'Ossau sur la thématique des Monuments Historiques en 2021. Il est diffusé sous format dématérialisé par mail auprès des participants.

Carnets d'étude

En lien avec les travaux de recherches d'archives municipales et à la collecte de mémoire, le support Carnet d'étude a vu le jour pendant la première période de confinement. Au départ conçues comme des fiches thématiques, les publications ont évolué vers quelque chose de plus élaboré.

Il s'agit là de valoriser les données brutes et de les transmettre aux communes concernées et aux participants/ témoins. Plusieurs thèmes ont pu être traités par ce biais :

- L'école de Jules Ferry à nos jours
- L'architecture du 20^e siècle (incluant une étude d'un cabinet d'architecte du patrimoine)
- L'usine de sandales Pée-Laborde à Arette
- Le quartier des Castors à Arudy
- Patrimoine vernaculaire de Moumour, d'Osse-en-Aspe...



Les documents sont imprimés et distribués dans les communes et auprès des témoins, ils sont également téléchargeables sur le site du Pays d'art et d'histoire.

Le Festin

En 2017, le Pays d'art et d'histoire a été commanditaire d'une publication spécifique en partenariat avec le Festin. Les élus ont décidé de réaliser ce support de diffusion plus large et plus grand public que l'ouvrage publié par Monum', collection Villes et Pays d'art et d'histoire. L'édition spéciale « **101 sites en Pyrénées béarnaises** » a été l'occasion d'un partenariat resserré, impliquant l'ensemble des agents du service qui ont signé une ou plusieurs monographies.

Ouvrage local

Le Pays d'art et d'histoire étant assigné à coordonner les actions menées par le tissu associatif, il participe également aux travaux de recherche et valorisation menées en propre par les associations. Ainsi, il a supervisé, avec l'un des membres du conseil scientifique, l'édition de l'ouvrage « **L'Ossau médiéval** » rédigé par un collectif associatif dont les membres sont des chercheurs actifs et reconnus localement et publié par l'Office de Tourisme d'Arudy en 2016.

Livre

Le Pays d'art et d'histoire fait figure de référence pour les revues spécialisées, l'Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine est alors sollicitée pour la fourniture ou la participation à l'écriture d'articles comme, par exemples pour des parutions régionales (Arcades, Le Festin...). Il en est de même pour des ouvrages thématiques comme celui paru en 2018 et coordonné par l'Agence de Coopération Inter Régionale « **Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France, patrimoine de l'Humanité** » ou celui édité en 2022 par les Presses Universitaires du Midi « **Vers Compostelle – Regard contemporain sur les chemins de Saint-Jacques** ».

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Etablir des relations et liens pérennes avec les pôles/ services des collectivités en vue de montage et/ou participation de projet
- Evaluer/ déterminer le temps de travail alloué aux projets transversaux
- Etablir une règle d'intervention comprenant la répartition du rôle de chacun dans les projets à mener

II.3.3 – La signalétique d'interprétation

La convention ne fait pas mention de cet axe de travail.

La mise en place d'une signalétique d'interprétation est portée par des maîtrises d'ouvrage différentes (collectivités, entreprises...). Le rôle d'accompagnateur de l'Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine se fait à diverses étapes, parfois dès la genèse du projet mais aussi, dans de rares cas, sans consultation.

D'une façon générale, la chef de projet Pays d'art et d'histoire participe à l'élaboration ou à la validation du circuit. Elle est associée au travail de recherche documentaire et à l'écriture, parfois assistée d'un membre du conseil scientifique en fonction des thèmes abordés et du degré de connaissances délivré. Ce partenariat permet d'apposer le logo du label sur les panneaux d'interprétation.

Afin mettre en avant la grande diversité et la richesse de son patrimoine, la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau a mis en place, en 2015, un parcours d'interprétation du patrimoine s'appuyant sur différents types de supports mobiliers et numériques. Des panneaux d'interprétation, des tables de lecture et d'orientation ont été installés sur 31 sites de la vallée. Chaque site, propice à la balade ou à la randonnée, invite à la lecture afin de mieux connaître un aspect du patrimoine : la nature et les paysages, l'architecture, le pastoralisme et l'agriculture, la montagne et l'eau, la culture ossaloise ...

Le parcours est complété par une application *smartphone* proposant différents circuits de visite dans plusieurs villages.

Une exposition constituée de roll up retrace le parcours thématique et géographique et rend le dispositif itinérant. Cette exposition a été installée, entre autres, à la Villa Bedat à Oloron Sainte-Marie et pendant trois semaines à la médiathèque de Pau en proposant un programme de médiation comprenant l'intervention de la cheffe de projet sur le patrimoine architectural des Pyrénées béarnaises et présentation de la charte architecturale et paysagère.

D'autres parcours d'interprétation ont vu le jour à l'échelle de deux vallées : en Ossau et en Aspe. Ils sont le résultat d'un travail partenarial mené avec la **Société Hydro Electrique du Midi (SHEM)** et **Electricité de France (EDF)**. La signalétique d'interprétation permet ainsi de découvrir l'histoire et les installations, barrages et usines gérées ces deux groupements.

Plusieurs **communes** ont ainsi fait le choix de réaliser des circuits dans leur village et d'être accompagné de cette façon :

- Bielle
- Bilhère
- Louvie-Soubiron (en partenariat avec le Parc national des Pyrénées)
- Sainte-Colome

Il faut cependant noter un bémol sur cette signalétique d'interprétation : l'usage du logo du label sur des parcours mis en place à **Oloron Sainte-Marie** entre 2016 et 2020 sans partenariat entre l'association porteuse du projet, la commune et la chef de projet Pah.

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Etablir des relations et liens pérennes avec les pôles/ services des collectivités en vue de montage et/ou participation de projet
- Evaluer/ déterminer le temps de travail alloué aux projets transversaux
- Etablir une règle d'intervention comprenant la répartition du rôle de chacun dans les projets à mener

II.3.4 – Le site internet

L'une des premières actions de communication a été la mise en place, en 2015, d'un site Internet dédié au Pays d'art et d'histoire pah.pyreneesbearnaises.fr. L'ensemble du site a été refondu en 2019 pour mettre à jour et faire correspondre les attentes des internautes avec les besoins de transmission d'informations. Le back office du site Internet est directement gérée par le service Pays d'art et d'histoire pour faciliter la fluidité de gestion, notamment pour le contenu des actualités.

Les onglets thématiques permettent aux internautes d'accéder à différents contenus :

- Territoire d'expériences (présentant les équipements, parcours et monuments majeurs à découvrir)
- Patrimoine du quotidien (expliquant le cadre de vie, l'habitat, la charte architecturale et paysagère, le SPR d'Oloron Sainte-Marie...)

- Médiation et recherche (présentant le programme de recherche et les supports de diffusion)
- Réseaux et partenaires (avec le label, le réseau de partenariat et les acteurs locaux)

La page d'accueil du site Internet donne un accès direct aux actualités du territoire. Ainsi, sont relayées les actions menées par le service Pays d'art et d'histoire et les membres du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Le programme d'activités saisonnier y est également accessible et téléchargeable.

Un espace est dédié à la mise en avant des expositions temporaires, qu'elles soient localisées ou non dans les sites du Réseau alors qu'un espace « Retour sur... » permet de revenir sur des actions en cours, menées à bien, des bilans et autres questions d'actualité.

Dans le volet Médiation et recherche, un espace permet de mettre à disposition par téléchargement les documents de connaissance réalisés par le Pays d'art et d'histoire, permettant ainsi une accessibilité et un partage de connaissance au plus grand nombre.

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Etablir des relations et liens pérennes avec les pôles/ services des collectivités en vue de montage et/ou participation de projet
- Evaluer/ déterminer le temps de travail alloué aux projets transversaux
- Etablir une règle d'intervention comprenant la répartition du rôle de chacun dans les projets à mener

II.3.5 – L'utilisation du logo

- II.3.5.1 - Entrées de territoire

Plusieurs réflexions ont été menées afin de mettre en avant le logo du label en entrée de territoire.

Une étude menée en 2016 a abouti à la proposition de totems personnalisés d'entrée de territoire personnalisés pour chaque EPCI comportant le logo et le nom Pyrénées béarnaises. Le budget correspondant au projet n'a pas été alloué.

Il a été proposé en 2017 une alternative avec un système de panneauage plus simple n'entrant pas en contradiction avec les nouvelles réglementations publicitaires et signalétiques.

Afin d'avoir une approche globale cohérente, il a été proposé d'intégrer ce projet dans le projet de signalétique touristique du territoire réalisé en 2018 mais dont la mise en œuvre n'a pas été validée budgétairement. Une reprise des conclusions de cette dernière étude est à présenter à l'exécutif élu en 2020.

- II.3.5.2 - Les supports de communication

L'ensemble des parutions réalisées par le Pays d'art et d'histoire faire paraître les mentions et logos tels qu'indiqué dans la convention :

- Focus
- Parcours
- Rendez-vous
- Les explorateurs

- Affiches

Lors de présentations internes, il est également utilisé sur les documents afin de clairement identifier le label.

CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

- Etablir des relations et liens pérennes avec les pôles/ services des collectivités en vue de montage et/ou participation de projet
- Evaluer/ déterminer le temps de travail alloué aux projets transversaux
- Etablir une règle d'intervention comprenant la répartition du rôle de chacun dans les projets à mener